



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 0
- Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 1



Statut de l'espèce

UICN Rhône-Alpes : DD

Évaluation départementale : LD, TR, M1

Knautia subcanescens Jordan

(actuellement : *Knautia dipscacifolia* (Schrank) Kreutzer, incluant *Knautia subcanescens*)

Knautie grisâtre

Famille des Caprifoliacées (Dipsacacées)

DESCRIPTION

Espèce vivace à souche épaisse, haute de 50 à 100 cm, à tige rameuse dans le haut, toute recouverte d'un tomentum grisâtre « subcanescent ». Feuilles par paires, ovales, terminées en pointe assez longue, grossièrement dentées, pétiolées à pétiole ailé, veloutées-blanchâtres sur le dessous. Capitules terminaux de 2 à 4 cm de large, à fleurs rose violacé. Floraison de juin à septembre.



DENIS JORDAN

ÉCOLOGIE-HABITAT

Cette espèce mésophile de pleine lumière ou de mi-ombre s'observe dans des situations fraîches et sur sols profonds. Elle affectionne les prairies montagnardes entourées de forêts, les pâturages comme les formations à hautes herbes des étages montagnard supérieur et subalpin.

RÉPARTITION

La knautie grisâtre est une endémique française ouest-alpine dont l'aire de répartition se résume à cinq départements alpins, de la Haute-Savoie aux Alpes-de-Haute-Provence. En Haute-Savoie, l'espèce aurait été observée dans les gorges de la Diosaz en 1870. Elle serait à retrouver pour confirmer l'observation. Par contre, cette fleur existe dans les Bauges et plus précisément dans le massif du Semnoz, sur plusieurs points. Elle y a été découverte en 1983 par D. Jordan.

MENACES ET PRÉSERVATION

Cette espèce n'est quasiment nullement menacée dans les trois localités actuellement répertoriées dans le Semnoz. La seule menace potentielle est liée à la fermeture éventuelle du biotope par la forêt concernant des zones de pâture actuellement désaffectées par les bovins.

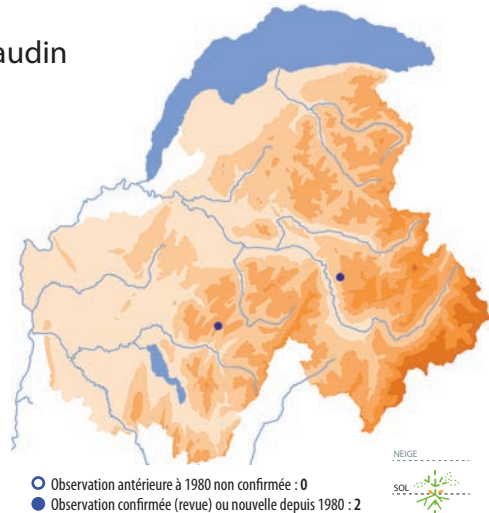
Koeleria vallesiana (Honck.) Gaudin

Koélerie du Valais

Famille des Poacées

DESCRIPTION

Plante vivace, haute de 10 à 30 cm, à souche gazonnante, recouverte par les restes d'anciennes gaines foliaires réduits à des fibres entrecroisées formant un manchon. Feuilles larges de 0,5 à 1 mm, enroulées-sétacées glabres. Inflorescence spiciforme et compacte de 3 à 5 cm de long, composée de nombreux épillets panachés de blanc et violacé. Floraison de mai à juillet.



Statut de l'espèce

Évaluation départementale : LD, TR, NM



Jean-Charles VILLARET

ÉCOLOGIE-HABITAT

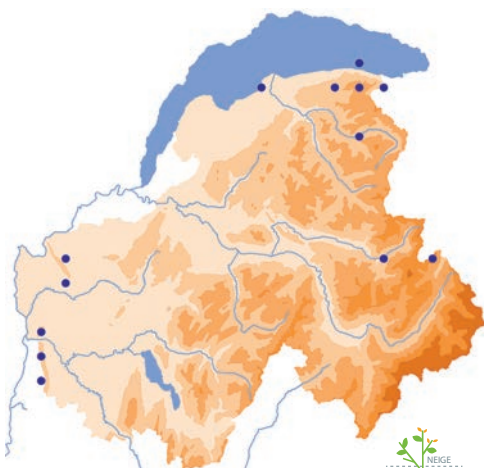
Espèce de pleine lumière, xérophile et thermophile de substrat rocailleux calcaire. Elle est caractéristique des pelouses et prairies très sèches à brome érigé, établies dans les rochers, aux étages collinéen et montagnard inférieur, entre 550 et 1 200 m en Haute-Savoie.

RÉPARTITION

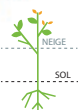
Méditerranéenne, en France présente dans l'Est jusqu'en Alsace, le Midi, le Centre et les Pyrénées et dans quasiment tous les départements de Rhône-Alpes. Cette poacée est fréquente en Ardèche et Drôme, dans le sud-est de l'Isère et l'est de la Savoie. Par contre, elle est très rare en Haute-Savoie qui n'offre pas les conditions climatiques nécessaires à sa croissance. La découverte est assez récente sur deux points dans le Haut-Giffre à Magland et Araches-les-Carroz en 1975 par M. Farille puis plus tardivement en Bornes-Aravis sur la Balme de Thuy en 1998 par B. Bressoud et M. Magnouloux.

MENACES ET PRÉSERVATION

Aucune des deux stations n'est protégée. Cependant, en raison de sa situation écologique en milieu escarpé, et géographique, loin des habitations pour une des deux localités, la koélerie du Valais n'est affectée d'aucune menace.



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 0
- Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 13



Statut de l'espèce

Évaluation départementale : -, R, M1

Laburnum alpinum

(Mill.) Bercht. & J. Presl

Cytise des Alpes

Famille des Fabacées

DESCRIPTION

Arbuste ou petit arbre pouvant atteindre (surtout lorsqu'il est planté) 6 à 7 m de haut et un diamètre du tronc de 50 à 60 cm, à rameaux lisses, arrondis et glabres. Les feuilles, assez longuement pétiolées, sont composées de 3 folioles ovales-lancéolés, longues de 4 à 8 cm, glabres ou à quelques poils en bordure, vertes sur les deux faces. Fleurs grandes d'un beau jaune en longues grappes pendantes. Le calice est glabre ainsi que le fruit, un légume de 3 à 5 cm de long. Floraison de mai à juillet.

ÉCOLOGIE-HABITAT

Espèce thermophile de pleine lumière ou d'ombre ayant une préférence pour les terrains calcaires. Le cytise des Alpes s'observe autant dans les situations ouvertes ensoleillées comme les pentes rocailleuses buissonnantes et les pierriers qu'en situation plus ou moins fermée dans les forêts claires de hêtre aux étages collinéen et montagnard jusqu'à 1 550 m à Thollon-les-Mémises.

RÉPARTITION

Arbuste des montagnes sud-européennes qui ne s'observe en France que dans les massifs alpin et jurassien. En Rhône-Alpes, le cytise des Alpes est une espèce rare présente dans les quatre départements alpins et la partie jurassienne de l'Ain. La Haute-Savoie compte l'espèce, découverte vers 1870 dans le Vuache par Guinet, sur trois secteurs géographiques opposés : en Mont-Blanc-Aiguilles-Rouges à Vallorcine, dans le Chablais à Novel, Thollon, Saint-Gingolph et Abondance et dans les chaînons jurassiens dans le Vuache et la montagne des Princes.

MENACES ET PRÉSERVATION

De toutes les localisations et stations connues à ce jour, le cytise des Alpes, protégé par un APPB dans le Vuache, n'est pas menacé. Il pourrait éventuellement l'être mais ponctuellement par l'exploitation des forêts et un enrésinement excessif de ces dernières.



G. BRET-BILLARD

Lactuca virosa L.

Laitue vireuse

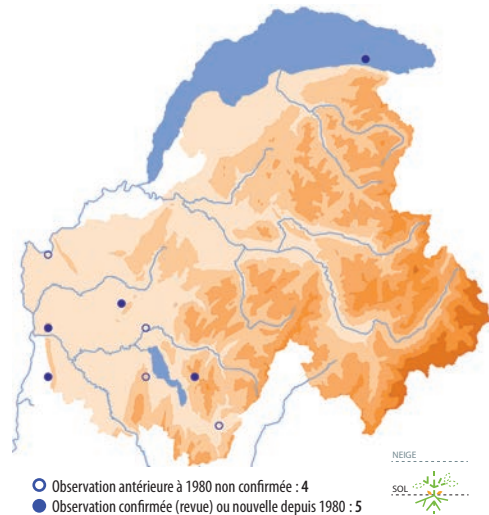
Famille des Astéracées

DESCRIPTION

Plante annuelle ou bisannuelle, haute de 50 à 100 cm, glabre et de teinte générale verte et violacée. Sa tige dressée et robuste est hérissée inférieurement. Les feuilles étalées horizontalement non découpées embrassent la tige par deux oreillettes. Leur nervure dorsale est hérissée de soies raides. Les fleurs jaunes en petits capitules forment une panicule pyramidale. Elles produisent à maturité des akènes obovales noirs et glabres portés par une aigrette plumeuse et blanche. Floraison de juillet à septembre.



Jean-Pierre DUMAS



Statut de l'espèce

Évaluation départementale : LD, TR, M2

ÉCOLOGIE-HABITAT

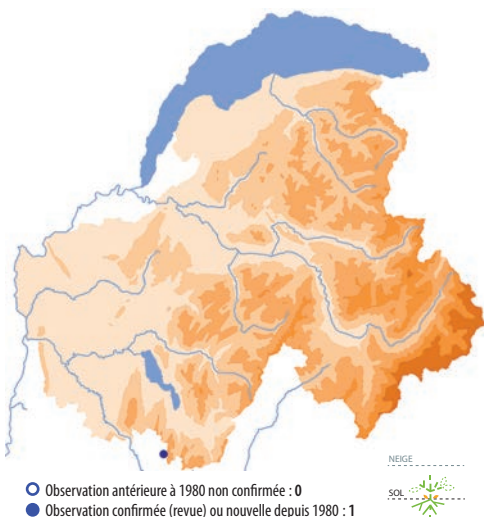
Espèce xérophile et thermophile à tendance nitrophile en situation chaude, ensoleillée ou mi-ombragée. Cette laitue affectionne les bordures graveleuses des chemins, les décombres ou les milieux rocaillieux ainsi que les balms thermophiles fréquentées par des animaux sauvages, à l'étage collinéen.

RÉPARTITION

Cette laitue de répartition méditerranéenne s'observe presque dans toute la France mais plus particulièrement dans la moitié sud ainsi que dans tous les départements rhônalpins où cependant l'espèce est rare. En Haute-Savoie, l'espèce, découverte en 1855 à Viry par Chevalier, a été observée depuis 1980 dans une dizaine de localités dont l'essentiel est situé dans les chaînons jurassiens et les quelques autres en Bornes-Aravis à Talloires, dans le Chablais à Meillerie et sur le plateau des Bornes à Pringy.

MENACES ET PRÉSERVATION

Les stations situées en zone rocheuse, dont une dans un APPB, ne sont pas menacées. Les autres, rudérales, ne sont pas à l'abri de menaces comme les désherbants chimiques ou les aménagements.



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 0
- Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 1

Statut de l'espèce

Évaluation départementale : LD, TR, M1

En limite nord

ÉCOLOGIE-HABITAT

Espèce de pleine lumière, xérophile, en terrain maigre et sur rocaillies calcaires. Cette apiacée forme des colonies sur des pentes rocaillieuses exposées au sud, en prairies rocaillieuses et en compagnie de *Laserpitium siler* ou dans des pierriers xérophiles. L'unique localité départementale est située dans l'étage subalpin inférieur, entre 1 500 et 1 600 m.

RÉPARTITION

Espèce répandue dans les montagnes du sud-ouest de l'Europe, assez fréquente dans le sud de la France : Pyrénées, Cévennes, Languedoc, Roussillon et dans le Sud-Est, du Bugey à la Méditerranée. Elle est fréquente également dans les départements alpins du sud de Rhône-Alpes mais très rare et quasiment en limite nord en Haute-Savoie. Une seule observation récente en 2005 dans les Bauges sur la commune de Chevaline par M. Magnouloux et C. Desjacquot.

MENACES ET PRÉSERVATION

Cette unique localité qui s'étend sur plusieurs milliers de mètres carrés sur les pentes inférieures de la pointe de Planet, loin des infrastructures modernes, n'est pas menacée. Toutefois, elle reste à surveiller.

Laserpitium gallicum L.

Laser de France

Famille des Apiacées

DESCRIPTION

Plante vivace de 30 à 60 cm de haut, luisante et glabre à tiges striées. Feuilles basales grandes et pétiolées, 3 à 4 fois découpées, aux lobes ultimes trifides et mucronulés, les caulinaires plus petites et sessiles. L'inflorescence est une grande ombelle composée de 20 à 50 rayons, accompagnée de nombreuses bractées réfléchies. Fleurs blanches. Fruits oblongs de 6 mm à 8 ailes. Floraison de juin à août.



Pierre LAROCHE

Laserpitium prutenicum L.

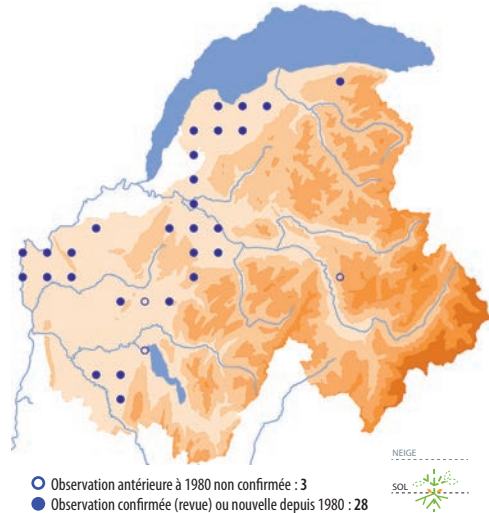
subsp. *prutenicum*

Laser de Prusse

Famille des Apiacées

DESCRIPTION

Assez grande ombellifère, vivace, de 40 à 80 cm de haut. Tige anguleuse-sillonnée, hérissée à la base. Feuilles inférieures pétiolées, les supérieures sessiles 2 à 3 fois divisées jusqu'à la base, parfois velues-hirsutes. Inflorescence constituée de 1 à 5 ombelles à 10-20 rayons, entourés de bractées réfléchies, blanches-scarieuses en bordure. Fleurs blanches. Fruits de 4 mm à 8 côtes plus ou moins développés en ailes. Floraison de juillet à septembre.



Statut de l'espèce

Protection régionale ;

UICN Rhône-Alpes : EN

Évaluation départementale : -, AR, M1



Dominique LOPEZ-FINOT

ÉCOLOGIE-HABITAT

Espèce hygrophile de pleine lumière ou de mi-ombre, à tendance thermophile, de substrat calcaire en conditions oligotrophes. Le laser de Prusse affectionne particulièrement, voire presque exclusivement, les prairies humides à molinie et les pinèdes sur argile. Cette espèce collinéenne atteint 890 m à Saint-Paul-en-Chablais.

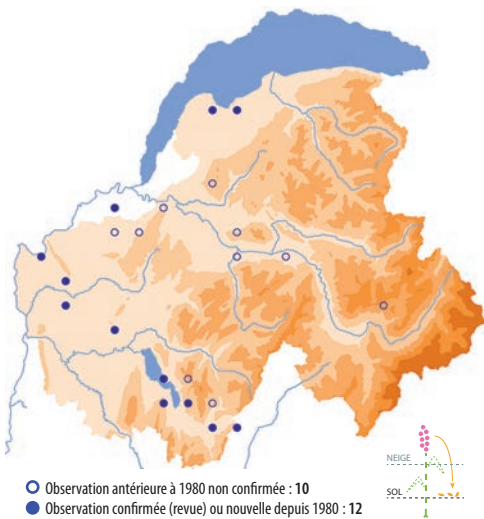
RÉPARTITION

Cette ombellifère de répartition centre-européenne est présente dans l'est de la France : Alsace, Bourgogne, Jura, et dans le Sud-Est. En Rhône-Alpes, l'espèce rare ou assez rare est présente dans la plupart des départements. Elle est absente du Rhône et

de la Loire. Découverte en Haute-Savoie en 1854 par Chavin « dans la forêt de Viry », cette apiacée sera observée jusqu'en 1927 sur une quinzaine de points, puis redécouverte depuis 1975 sur trente-sept communes totalisant soixante-douze stations dont six à Sciez, six à Viuz-en-Sallaz et sept à Clarafond, dans les bassins lémanique et rhodanien, sur le plateau de Gavot à Saint-Paul-en-Chablais et dans plusieurs marais sur les pentes inférieures du Vuache.

MENACES ET PRÉSERVATION

L'espèce est menacée par l'évolution naturelle des prairies humides à molinie abandonnées. Par contre, la pinède sur argile, évoluant très peu, offre un milieu stable pour le laser de Prusse. Certains sites non protégés sont potentiellement menacés par des travaux d'aménagement : création ou extension de zones urbaines, industrielles ou de loisirs. Quatre stations seulement sont préservées par APPB.



Statut de l'espèce

Évaluation départementale : LD, R, M3

En régression

Lathyrus aphaca L.

Gesse sans feuilles

Famille des Fabacées

DESCRIPTION

Plante annuelle de 15 à 30 cm de haut, glabre à tiges anguleuses grimpantes. Absence de feuilles, ces dernières remplacées par une vrille simple ou rameuse et par deux très grandes stipules ovales-hastées simulant une paire de feuilles. Fleurs jaunes de 1 cm de long, solitaires ou par deux au sommet d'un pédoncule dépassant stipule et vrille. La fleur produit un fruit en forme de gousse, longue de 3 cm et large de 6 mm, arquée et glabre. Floraison de mai à juillet.

ÉCOLOGIE-HABITAT

Espèce xérophile des terrains plutôt calcaires en milieux assez ouverts. Cette gesse s'observe dans les pelouses sèches ouvertes à brome dressé, dans les moissons sur calcaire et plus rarement dans les décombres en zone rudérale, à l'étage collinéen.

RÉPARTITION

Méditerranéenne, ouest-asiatique, la gesse sans feuilles est présente dans toute la France et s'observe dans tous les départements rhônalpins mais elle est relativement fréquente seulement en Ardèche et dans la Drôme. Comme toutes les espèces messicoles, cette gesse a régressé en Haute-Savoie depuis la première observation en 1821 par Candolle dans le Salève. Depuis 1980, la gesse sans feuilles n'a plus été observée que dans un peu de moins de dix-huit stations situées dans les bassins lémanique et rhodanien, mais surtout dans la cluse du lac d'Annecy qui compte une dizaine d'observations récentes dans des pelouses sèches exclusivement.

MENACES ET PRÉSERVATION

Espèce vulnérable et menacée face aux méthodes de culture actuelles, aux désherbants employés en zone rudérale et à la fermeture du milieu en pelouse sèche ou à sa transformation en lotissement.



Veronique BONNET

Lathyrus palustris L.

Gesse des marais

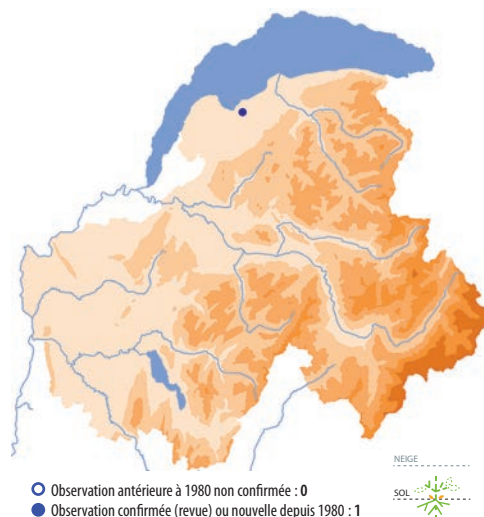
Famille des Fabacées

DESCRIPTION

Gesse vivace, haute de 30 à 60 cm, glabre, à souche grêle et à tiges couchées ou grimpantes, étroitement ailées. Feuilles de 2 à 4 paires de folioles terminées par une vrille. Fleurs pourpres puis bleuâtres, de 12 à 18 mm, au nombre de 3 à 10 en grappe pédonculée. Gousse aplatie glabre. Floraison de juin à août.

ÉCOLOGIE-HABITAT

Espèce de pleine lumière, thermophile et hygrophile, de situation humide à détrempée, sur calcaire. Cette gesse s'observe dans les prairies marécageuses, les marais à grandes laïches, les roselières inondées, rarement dans les prairies humides à molinie, à l'étage collinéen.



Statut de l'espèce

Protection régionale ;

UICN Rhône-Alpes : EN

Évaluation départementale : LD, TR, M3



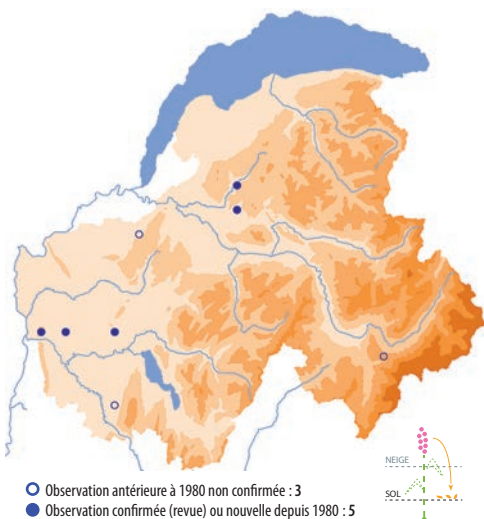
Gilles PACHE

RÉPARTITION

Eurosibérienne, nord-américaine, rare et dispersée dans l'ouest, le centre et le nord de la France. Elle est rare, très rare ou disparue des cinq départements au nord de Rhône-Alpes. En Haute-Savoie, cette espèce a été seulement découverte en 2008 par D. Jordan dans le bassin lémanique à Sciez dans la forêt de Planbois. Mais la présence de cette fabacée sur moins de deux mètres carrés dans une prairie à glaïeul des marais a vraisemblablement pour origine la gestion récente du site avec des engins de broyage en provenance des marais de Lavours, où cette espèce est présente.

MENACES ET PRÉSERVATION

Le petit nombre de pieds (moins de dix) rend l'espèce très vulnérable. Cependant, la gestion de la prairie qui assure et renforce chaque année la population de glaïeuls prend désormais en compte la gesse dont le suivi doit être assuré annuellement.



Statut de l'espèce

Évaluation départementale : LD, TR, M3

En limite nord

ÉCOLOGIE-HABITAT

Cette espèce xérophile, de situation éclairée ou plus rarement ombragée, s'observe en Haute-Savoie dans les pelouses sèches à brome dressé, les bois clairs herbeux secs et les taillis, dans les étages collinéen et montagnard inférieur jusqu'à 950 m dans le massif des Voirons.

RÉPARTITION

La gesse à graines rondes est une espèce méditerranéenne répandue et assez fréquente dans une moitié sud de la France. Elle est présente dans tous les départements de Rhône-Alpes, plus fréquente dans la Drôme et l'Ardèche. Elle est par contre rare au nord et plus particulièrement dans les deux départements savoyards. En Haute-Savoie, l'espèce découverte en 1859 dans le Salève par Puget, a pu être observée depuis dans une dizaine de localités. Mais dès 1980, la gesse n'a plus été notée que dans cinq stations dans la Mandallaz, la montagne des Princes, deux pointages, et tout récemment dans le massif des Voirons et celui du mont de Vouan.

MENACES ET PRÉSERVATION

Cette espèce a régressé et les cinq stations actuelles restent vulnérables, sensibles à l'évolution de leur biotope, partout abandonné, comme dans la Mandallaz, protégée par APPB, et la montagne des Princes. La station des Voirons pourrait être menacée avec la restauration de ruines portée par un promontoire rocheux sur lequel pousse la gesse.

Lathyrus sphaericus Retz.

Gesse à graines rondes

Famille des Fabacées

DESCRIPTION

Gesse annuelle, grêle et généralement glabre, de 15 à 40 cm de haut, à tiges dressées anguleuses. Feuilles à une paire de folioles linéaires-lancéolées supérieures terminées par une vrille non rameuse. Fleurs rougeâtres, petites de 1 cm, solitaires portées par un pédicelle qui se prolonge par une longue soie. Le fruit est une silique linéaire de 4 à 6 cm de long, brune et veinée, renfermant 8 à 15 grosses graines sphériques. Floraison de mai à début juillet.



GILLES PACHE

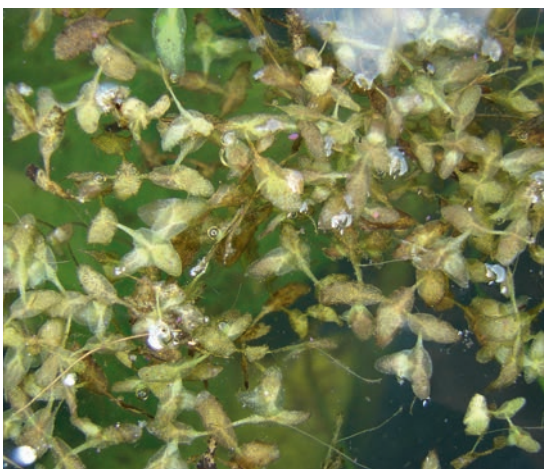
Lemna trisulca L.

Lentille d'eau à trois lobes

Famille des Aracées (Lemnacées)

DESCRIPTION

Petite plante annuelle, submergée ou flottante en eau libre. La lentille d'eau à trois lobes, comme son nom l'indique, est constituée de trois lames foliacées verdâtres de 3 à 8 mm de long par 2 à 4 mm de large, soudées en forme de croix. Chaque individu est réuni à de nombreux autres pour former d'importantes colonies à la surface des étangs. Cependant, la reproduction sexuée est très rare et lorsqu'elle se produit la plante flotte à la surface de l'eau. Mais c'est plus généralement une reproduction végétative qui s'opère et dans ce cas l'espèce enfoncée dans l'eau est invisible.

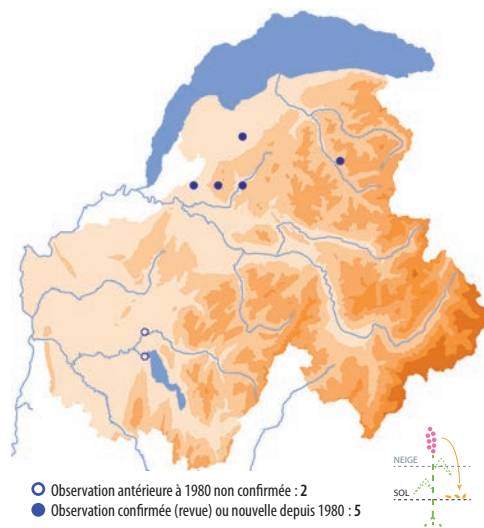


Benoît TOUSSAINT

Kolher à Brécourens (en réalité Lully) compte actuellement cinq localités réparties dans le Chablais et le bassin lémanique. Elle n'a pas été revue dans la région d'Annecy, où elle avait été indiquée au début du XX^e siècle.

MENACES ET PRÉSERVATION

La lentille d'eau à trois lobes est vulnérable par le peu de localités et potentiellement menacée par le comblement des mares ou la destruction des milieux qui l'hébergent, voire l'invasion par des hélophytes en cas de non-entretien. Des cinq localités connues, aucune n'est protégée. Le devenir de l'espèce, qui a failli disparaître à Lully avec un projet de comblement du « petit lac » reste incertain, à l'exception de la station d'altitude, éloignée des activités humaines.



Statut de l'espèce

Protection départementale

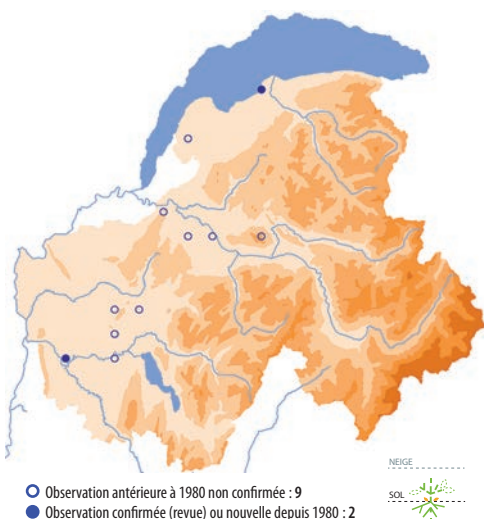
Évaluation départementale : LD, TR, M3

ÉCOLOGIE-HABITAT

Cette lemnaquée aquatique se rencontre dans des eaux calmes plus ou moins eutrophes, dans de petites pièces d'eau : étangs, mares, flaques, voire en roselière inondée de l'étage collinéen. Observée à 1 669 m dans une mare de tourbière à Saint-Jean-d'Aulps, cette espèce semble détenir le record altitudinal pour les Alpes.

RÉPARTITION

De répartition eurasiatique et nord-américaine, la lentille d'eau à trois lobes est présente sur l'ensemble du territoire national et dans le nord de Rhône-Alpes où elle s'exprime largement dans la Dombes. En Haute-Savoie, où cette lemnaquée est protégée, l'espèce découverte en 1923 par



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 9
- Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 2

Statut de l'espèce

Protection départementale ;
UICN Rhône-Alpes : EN

Évaluation départementale : LD, TR, M3

En forte régression

ÉCOLOGIE-HABITAT

Cette espèce xérophile et nitrophile est caractéristique des milieux anthropisés. Elle s'observe dans les voisinages des habitations, dans les cours de fermes, au pied des murs, au bord des chemins, dans les décombres ou les reposoirs. L'espèce est exclusive de l'étage collinéen en Haute-Savoie.

RÉPARTITION

Cette espèce euro-asiatique est présente sur l'ensemble du territoire national et dans la plupart des départements rhônalpins. Mais partout dans la région Rhône-Alpes, cette lamiacée a fortement régressé. Observée entre 1861, découverte par Puget à Thonon-Bains, et 1907 dans une dizaine de communes de l'avant-pays savoyard, l'agripaume n'a été retrouvée depuis 1994 que sur deux points opposés : dans le bassin lémanique à Publier et dans le bassin rhodanien à Lornay.

MENACES ET PRÉSERVATION

Rudérale, cette espèce fait les frais des épandages de désherbants régulièrement utilisés auprès des habitations. Les deux stations récentes, difficiles à protéger en raison de leur situation en milieu anthropique, ne sont pas à l'abri de menaces mentionnées auparavant.

Leonurus cardiaca L.

Agripaume cardiaque

Famille des Lamiacées

DESCRIPTION

Espèce vivace haute de 50 à 100 cm, pubescente, à tige robuste et ramifiée portant de nombreuses feuilles. Les inférieures grandes, dentées et découpées en 3 à 7 lobes profonds, les supérieures accompagnant les fleurs, plus petites, entières, découpées en 2 ou 3 lobes. Fleurs assez petites, velues-soyeuses, d'un blanc rosé, disposées en verticilles denses formant un long épi feuillé. Floraison de juin à septembre.



Lilium bulbiferum var. *croceum* (Chaix) Pers.

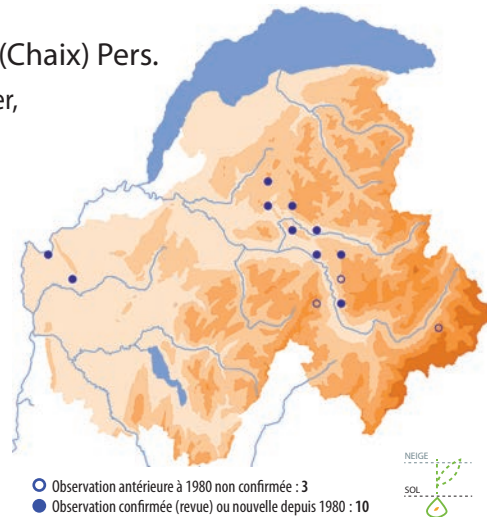
Syn : *Lilium bulbiferum* subsp. *croceum* (Chaix) Baker,
Lilium croceum Chaix

Lis orangé

Famille des Liliacées

DESCRIPTION

Très belle espèce vivace de 30 à 70 cm de haut, issue d'un gros bulbe écaillé. La tige verticale et anguleuse est velue dans le bas, glabre dans la partie supérieure. Elle porte de nombreuses feuilles étalées, linéaires-lancéolées, alternes et sessiles. Les fleurs, très grandes et dressées, par 1 à 4, sont regroupées en fausse ombelle au sommet de la tige. Elles sont formées de grands tépales de 4 à 6 cm de long, d'une couleur orange vif, ponctués de noir. Floraison juin-juillet.



Statut de l'espèce

Évaluation départementale : -, R, M1



Jean-Charles VILLARET

ÉCOLOGIE-HABITAT

Espèce xérophile de pleine lumière. Le lis orangé affectionne en Haute-Savoie les pelouses sèches développées sur rochers, les vives herbeuses et les fissures des rochers inaccessibles. Cette espèce collinéenne atteint la base de l'étage subalpin à 1 600 m à Passy.

RÉPARTITION

Présente dans les montagnes du sud de l'Europe, cette espèce est connue en France seulement dans les Alpes, de la Haute-Savoie où elle est rare aux Alpes-Maritimes où elle est plus fréquente. En Haute-Savoie, l'espèce est dispersée en petites colonies dans les zones rocheuses plus ou moins inaccessibles de la vallée de l'Arve, de Passy à Thyez, de

celle du Giffre et dans les gorges du Risse à Onnion. On la retrouve sur le flanc occidental et escarpé du Vuache. Autrefois indiqué dans la vallée de Chamonix par V. Payot en 1851, ce lis n'y a jamais été revu.

MENACES ET PRÉSERVATION

Des cueillettes et surtout l'arrachage ont fait disparaître cette plante des lieux accessibles pour se réfugier dans les falaises hors d'atteinte de la main de l'homme. Aussi, là où est actuellement présente cette fleur emblématique, elle trouve une protection naturelle. Par contre dans le Vuache, les effectifs de cette espèce autrefois assez fréquente se sont effondrés sans que l'on en connaisse les raisons (peut-être d'ordre climatique ?).



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 1
- Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 9



Statut de l'espèce

Évaluation départementale : -, R, M2

Linaria alpina (L.) Mill. subsp. *petraea*

(Jord.) H. Marcaillou & A. Marcaillou

Syn : *Linaria petraea* Jord.

Linaire des pierriers

Famille des Plantaginacées
(Scrophulariacées)

DESCRIPTION

Plante annuelle ou bisannuelle, glabre et glauque, à tige couchée puis redressée pouvant atteindre et même dépasser 20 cm de haut. Les feuilles étroitement linéaires sont regroupées ordinairement par 4 en verticilles rapprochés les uns des autres. Fleurs d'un beau violet bleu intense, rehaussé par la couleur orangée du palais, en grappe très lâche en fin de floraison. La lèvre supérieure est divisée en 2 lobes, 2 à 3 fois plus hauts que larges, l'inférieure se prolonge à l'arrière par un éperon cylindracé. La graine aplatie et ailée mesure entre 2 et 3 mm de diamètre.

Espèce proche de la linaire des Alpes dont elle s'est différenciée sans doute postérieurement à la dernière glaciation et qui s'en distingue par plusieurs critères dont les plus saillants sont l'aspect lâche et la hauteur de la plante ainsi que la situation écologique dans des éboulis situés entre 1 000 et 1 800 m.

ÉCOLOGIE-HABITAT

Espèce des situations sèches et chaudes, des milieux minéraux calcaires. Elle est exclusive des pierriers et éboulis fins et mobiles à galéopsis à feuilles étroites et s'observe dans les étages montagnard et subalpin inférieur.

RÉPARTITION

Cette linaire des montagnes sud-européennes est en France présente dans le Centre-Est, les Vosges, la Bourgogne, le massif jurassien et le nord des Alpes. En Rhône-Alpes, la plante est propre aux trois départements du nord de la région : la partie jurassienne de l'Ain, la Savoie et la Haute-Savoie. L'espèce, découverte dans ce département par Briquet en 1898 dans les éboulis du mont Jorat à Abondance, est présente en quelques points du Chablais sur Abondance et La Chapelle-d'Abondance, dans le secteur Bornes-Aravis, dans les massifs de la Tournette, du Parmelan et des Aravis à la Clusaz ainsi que dans les Bauges.



Thomas LEGRAND

MENACES ET PRÉSERVATION

Cette belle fleur est d'une manière générale non menacée dans toutes les stations connues à ce jour. La seule menace potentielle réside dans l'exploitation des éboulis qui accueillent l'espèce.

Linum usitatissimum

subsp. *angustifolium* (Huds.) Thell.

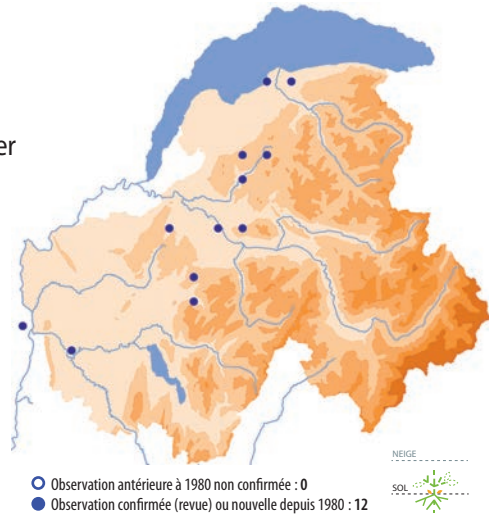
Syn : *Linum angustifolium* Huds., *Linum bienne* Miller

Lin à feuilles étroites

Famille des Linacées

DESCRIPTION

Plante très discrète, bisannuelle ou vivace, glabre, à rejets stériles, formant des touffes. Tige de 20 à 40 cm de haut, ascendante, rameuse dans le haut, à petites feuilles linéaires-lancéolées, alternes. Les fleurs bleu clair, longuement pédicellées, regroupées en panicule lâche, ont des pétales de 8 à 12 mm de long. Elles produisent une capsule de 5 à 6 mm à doubles loges séparées par des cloisons barbues. Floraison juin-juillet.



Statut de l'espèce

UICN Rhône-Alpes : EN

Évaluation départementale : LD, TR, M3



Jean-Charles VILLARET

ÉCOLOGIE-HABITAT

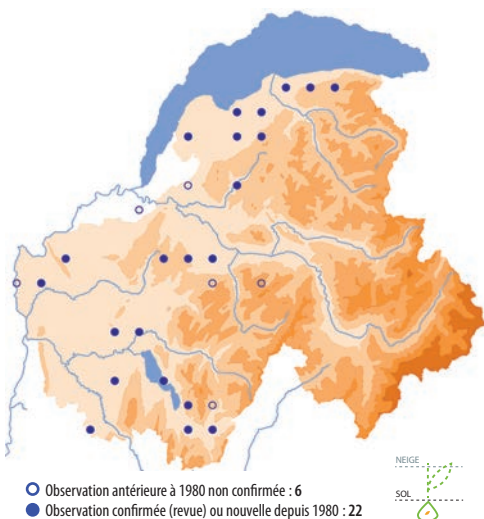
Espèce xérophile de pleine lumière qui s'observe dans les pelouses sèches à brome dressé et les pâtures sèches à crénelle. Cette linacée se rencontre également sur les talus herbeux développés sur la molasse ou en lisière de bois. Le lin à feuilles étroites est présent en Haute-Savoie dans les étages collinéen et montagnard inférieur.

RÉPARTITION

Cette espèce méditerranéenne s'observe en France dans le Midi, l'Ouest, le Centre et en Corse. Elle est présente tout en étant rare dans la plupart des départements rhônalpins. De découverte récente en Haute-Savoie, en 1978 à Marignier par M. Farille, cette espèce est connue à ce jour d'une douzaine de localités dispersées dans une moitié ouest du département. Mais c'est dans la vallée Verte à Boège, Burdignin et Habère-Poche que l'espèce, connue des habitants depuis six décennies dans les pâtures sèches, est la mieux représentée.

MENACES ET PRÉSERVATION

Cette plante souvent présente dans le voisinage de zones urbaines est menacée par l'extension de ces dernières ou par tous travaux risquant de modifier ou détruire son habitat. Elle est menacée également par la fermeture du milieu. Aucune des stations connues ne bénéficie d'une protection.



Statut de l'espèce

Directive Habitats Annexes 2 ;
Protection nationale annexe 1 ;
UICN Rhône-Alpes : EN

Évaluation départementale : -, AR, M3

ÉCOLOGIE-HABITAT

Espèce hygrophile de pleine lumière et de situation pionnière en milieu calcaire. Cette orchidée se développe dans les prairies hygrophiles à petites laïches, dans les mousses brunes des bas-marais alcalins et des tourbières en zone collinéenne et montagnarde, jusqu'à 952 m à Saint-Paul-en-Chablais sur le plateau de Gavot.

RÉPARTITION

Orchidée à vaste distribution mondiale, eurosibérienne, nord-américaine, présente dans le nord et l'est de la France et en Normandie, en Bretagne, mais partout en très forte régression. L'espèce, rare en Rhône-Alpes, concentre ses effectifs au nord de la région, dans l'Ain, la Savoie, l'Isère et la Haute-Savoie. Dans ce département, le liparis découvert en 1829 par Reuter dans la tourbière de Lossy sera observé dans quatre autres stations jusqu'en 1950, toutes disparues aujourd'hui. Redécouverte en 1974 par D. Jordan à Perrignier, cette espèce a été répertoriée depuis dans vingt-quatre communes totalisant trente marais-tourbières à liparis situés dans les régions basses, sur les plateaux et dans une station chablaisienne à Viuz-en-Sallaz. Il est vraisemblable que cette rare orchidée se cache encore dans quelques marais.

MENACES ET PRÉSERVATION

Cette orchidée très vulnérable est fortement menacée par l'assèchement naturel ou artificiel de ses biotopes, par une eutrophisation éventuelle mais surtout par l'abandon généralisé des pratiques agricoles traditionnelles dans les marais se traduisant par une fermeture du milieu. Si un certain nombre de marais à liparis bénéficient d'une protection et gestion adaptée, dans d'autres sites l'espèce, sans doute disparue, n'a pas été retrouvée. Il est urgent de préserver tous les sites à liparis, y compris ceux où l'orchidée semble avoir disparu et de programmer une gestion adaptée aux exigences écologiques de cette espèce pionnière et oligotrophe.

Liparis loeselii (L.) Rich.

Liparis de Loesel

Famille des Orchidacées

DESCRIPTION

Petite orchidée entièrement verte, haute de 10 à 15 cm, à rhizome horizontal court portant deux pseudobulbes rapprochés, dont le plus jeune produit une tige entourée par 2 feuilles de 3 à 8 cm de long, engainantes. L'inflorescence, en forme d'épi lâche, est composée de 3 à 12 fleurs d'un vert jaunâtre, petites (7 à 10 mm) dont le labelle tourné vers le haut est dépourvu d'éperon. Floraison juin-juillet.



Dominique LOPEZ-FRANCO

Littorella uniflora (L.) Asch.

Littorelle à une fleur

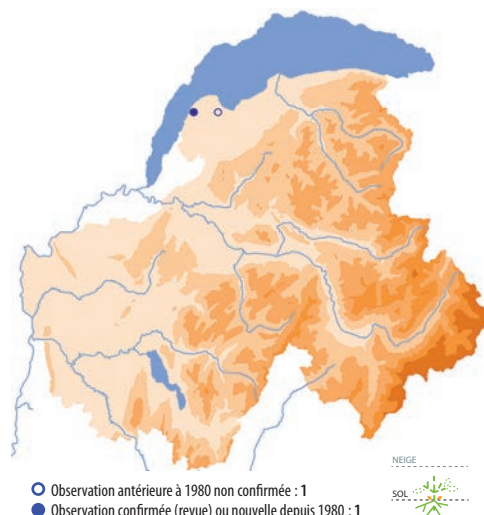
Famille des Plantaginacées

DESCRIPTION

Petite espèce ordinairement submergée, sans attrait esthétique, à longs stolons produisant des rosettes de feuilles et fleurs. Plante haute de 5 à 10 cm, glabre, sans tige. Les feuilles en rosettes sont très étroites et plus longues que les fleurs. Les fleurs sont de deux types : les mâles, solitaires, portées par un long pédoncule, dépassées par les anthères portées par un très long filet, les femelles aux corolles de 3 à 4 mm, par 1 à 2, sont insérées à la base du pédicelle des fleurs mâles. Floraison de mai à août.



Gilles PACHE



Statut de l'espèce

Protection nationale annexe 1 ;

Protection régionale ;

UICN Rhône-Alpes : EN

Évaluation départementale : LD, TR, M3

ÉCOLOGIE-HABITAT

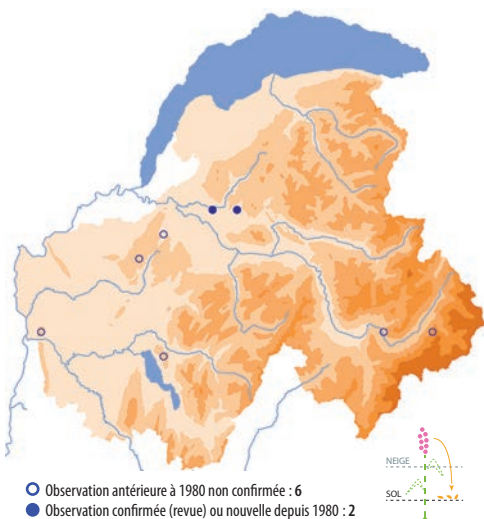
Hydrophyte des eaux généralement acides, pauvres en éléments nutritifs, des grèves sablonneuses périodiquement submergées ou exondées, des lacs aux grands étangs. La littorelle se développe à l'étage collinéen.

RÉPARTITION

Cette espèce européenne, rare, est dispersée en France et absente de la région méditerranéenne. En Rhône-Alpes, la littorelle, absente de l'Ardèche et du Rhône, est rare, voire très rare, dans les autres départements. La Haute-Savoie appartient à cette dernière catégorie avec seulement deux observations lémaniques : une ancienne à Sciez en 1902 par Chodat, où la plante a disparu, et la seconde à Messery, découverte en 1992 par M. Farille.

MENACES ET PRÉSERVATION

L'unique localité haut-savoyarde n'a cessé de se dégrader depuis sa découverte : envahissement de la station par le phragmite, recouvrement périodique par des déchets organiques amenés par les vagues. Grâce aux efforts conjugués regroupant le Conservatoire botanique de Genève et le Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie, l'espèce a retrouvé son dynamisme et des effectifs proches de ce qu'ils étaient en 1992.



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 6
- Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 2

Statut de l'espèce

Protection départementale ;

UICN Rhône-Alpes : LC

Évaluation départementale : LD, TR, M2

En régression

ÉCOLOGIE-HABITAT

Espèce annuelle, xérophile de pleine lumière, de substrats acides, à faible recouvrement. Elle s'observe dans les champs sablonneux, les pelouses arides écorchées sur sable ou sur dalles siliceuses xérophiles dans les étages collinéen et montagnard inférieur.

RÉPARTITION

Ouest-européenne et méditerranéenne, dispersée dans toute la France, assez fréquente en Rhône-Alpes sauf dans l'Ain et la Haute-Savoie. Dans ce département, où l'espèce est protégée, la cotonnière naine a été observée depuis 1856, découverte par Puget au Roc de Chère, dans un peu plus de dix stations situées dans le Chablais, en Bornes-Aravis, en Mont-Blanc-Aiguilles-Rouges et dans les chaînons jurassiens.

MENACES ET PRÉSERVATION

Cette espèce est en forte régression ; observée sur huit points entre 1856 et 1947, elle n'est connue à ce jour que dans le mont de Vouan, où elle fut découverte en 1899. L'espèce se maintient dans ce petit massif siliceux peu fréquenté et est paradoxalement non menacée hormis par le piétinement humain sur des points d'observation. Cependant, l'espèce n'est pas à l'abri de sécheresse excessive et à répétition qui pourrait la faire disparaître.

Logfia minima (Sm.) Dumort.

Syn : *Filago minima* (Sm.) Pers.

Cotonnière naine

Famille des Astéracées

DESCRIPTION

Très fluette et discrète espèce, toute blanche, grisâtre, haute de 10 à 20 cm, à tige dressée rameuse au sommet. Feuilles nombreuses et petites, dressées-appliquées contre la tige. Inflorescence comprenant 3 à 5 petits glomérules de 4 à 5 mm de long, sessiles, disposés sur les rameaux terminaux de la tige. Floraison de juin à septembre.



Jérôme VAN ES

Lomelosia graminifolia (L.) Greuter & Burdet

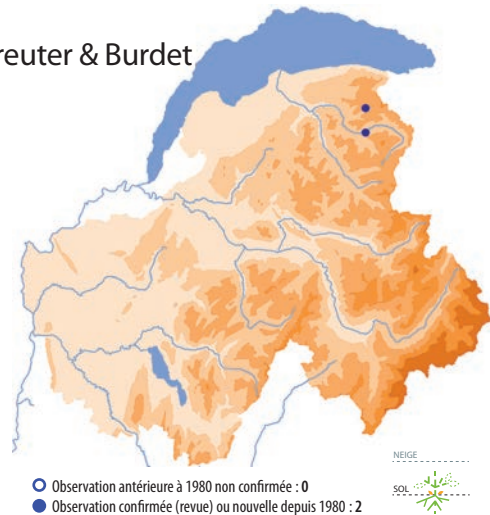
Syn : *Scabiosa graminifolia* L.

Scabieuse à feuilles de graminée

Famille des Caprifoliacées (Dipsacacées)

DESCRIPTION

Plante vivace, toute soyeuse-argentée, haute de 20 à 40 cm. Tige ascendante, simple, à un seul capitule, feuillée dans sa moitié inférieure. Les feuilles assez nombreuses sont simples et linéaires comme des feuilles de graminée. Le capitule de 3 à 4 cm de diamètre comprend de nombreuses fleurs violet pâle à 5 lobes très inégaux, il est entouré de bractées lancéolées. Le fruit est un akène velu. Floraison de juin à août.



Statut de l'espèce

UICN Rhône-Alpes : NT

Évaluation départementale : LD, TR, NM

En limite nord



Denis JORDAN

ÉCOLOGIE-HABITAT

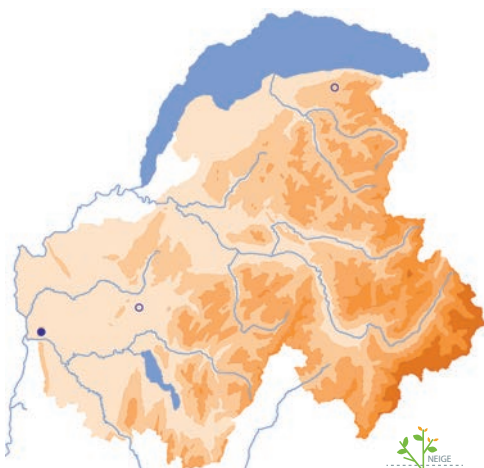
Cette espèce xérophile, de pleine lumière et de substrat calcaire, affectionne les pelouses rocheuses à séslerie, les rochers et pierriers stabilisés, sur des pentes orientées au sud, dans les étages montagnard et subalpin, entre 1 360 et 1 900 m en Haute-Savoie.

RÉPARTITION

Cette caprifoliacée des montagnes sud-européennes est localisée en France dans le Sud-Est, de la Méditerranée à la Haute-Savoie. En Rhône-Alpes, l'espèce est présente mais rare dans trois départements : la Drôme, l'Isère et la Haute-Savoie. Découverte dans ce département en 1898 par Briquet au mont Chauffé, cette scabieuse est toujours présente sur toute la face méridionale de cette montagne chablaisienne, riche de bien d'autres espèces patrimoniales.

MENACES ET PRÉSERVATION

L'écologie de cette plante – dans des rochers sur des pentes très accentuées – et sa situation géographique – dans un massif non convoité par des aménagements – font que cette dernière est à l'abri des menaces qui pourraient l'affecter.



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 2
- Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 1

Statut de l'espèce

Évaluation départementale : LD, TR, M1

En limite nord

Lonicera etrusca Santi

Chèvrefeuille de Toscane

Famille des Caprifoliacées

DESCRIPTION

Arbuste de 1 à 2 m de haut, formant de petits buissons à rameaux glabres ou velus. Feuilles par paires obovales, les moyennes sessiles, les supérieures soudées par leur base et d'apparence perfoliée. L'inflorescence comprend de nombreuses fleurs réunies en petites grappes pédonculées et généralement disposées par 3. Les fleurs grandes, blanc jaunâtre lavé de pourpre, odorantes, produisent une baie rouge toxique. Floraison mai-juin.



Jean-Pierre DALMAS

ÉCOLOGIE-HABITAT

Arbuste de situation abritée, chaude et rocailleuse, de groupements de fruticées à buis et bois rocailleux de chêne pubescent. L'espèce est propre à l'étage collinéen.

RÉPARTITION

Méditerranéenne, le chèvrefeuille de Toscane s'observe dans le quart sud-est de la France. En Rhône-Alpes, l'espèce fréquente dans la Drôme et l'Ardèche devient plus rare vers le nord et atteint en Haute-Savoie sa limite septentrionale. Dans ce département, l'espèce n'a jamais été retrouvée à Lugrin, au bord du lac Léman et au crêt à la Dame sur Allonzier depuis son observation, respectivement en 1899 par Mercier et en 1935. Par contre, elle est toujours d'actualité dans le val de Fier, dans la montagne des Princes, depuis sa découverte en 1925 par Briquet.

MENACES ET PRÉSERVATION

Cette espèce, à retrouver à Lugrin et au crêt à la Dame, n'est pas menacée de disparition dans le val de Fier. Par contre, ses effectifs déjà faibles sont encore affectés par l'exploitation du rocher dans ce val escarpé, inscrit à l'inventaire ZNIEFF dans la catégorie de type I.

Lychnis flos-jovis L.

Syn : *Silene flos-jovis* (L.) Clairv.

Silène fleur de Jupiter

Famille des Caryophyllacées

DESCRIPTION

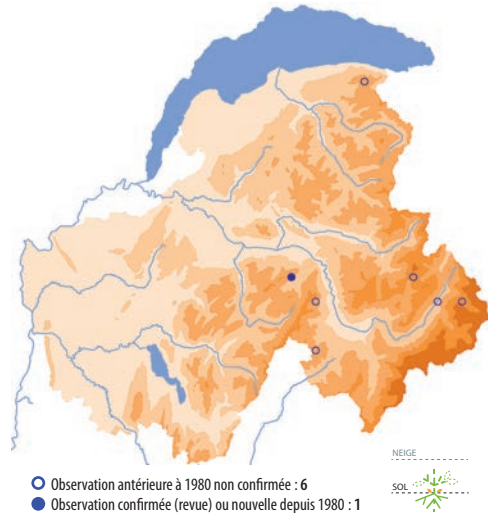
Espèce vivace, au contraste saisissant entre la blancheur de ses tiges et feuilles et le rose vif de ses fleurs, haute de 30 à 50 cm. Tige dressée, simple ou faiblement rameuse dans le haut. Feuilles oblongues-lancéolées, aiguës. Les fleurs courtement pédonculées sont regroupées par 2 à 8 en têtes serrées dichotomes. Les pétales longs de 1,5 à 2,5 cm, bifides, entourent 5 styles et émergent d'un calice en tube à 10 nervures saillantes. La capsule, petite, s'ouvre au sommet par 5 dents. Floraison juin-juillet.



Dents JORDAN

MENACES ET PRÉSERVATION

L'espèce et son habitat ne sont logiquement pas menacés dans la localité de Bornes-Aravis. Cependant, les zones de présence de cette plante ne sont pas à l'abri d'une mise en pâturage par des ovins qui pourraient avoir de fâcheuses conséquences sur la plante. Il est par ailleurs surprenant de ne jamais avoir revu cette espèce citée anciennement d'une quinzaine de localités ailleurs que dans le massif des Bornes.



Statut de l'espèce

UICN Rhône-Alpes : NT

Évaluation départementale : LD, TR, M3

En forte régression

ÉCOLOGIE-HABITAT

Espèce à tendance xérophile, de pleine lumière et de substrat acide. Le lychnis fleur de Jupiter affectionne les prairies rocailleuses, les pelouses sèches rocheuses à fétuque bigarrée, sur des pentes orientées au sud. Elle est propre à l'étage subalpin en Haute-Savoie.

RÉPARTITION

Endémique de l'ouest des Alpes et des Apennins, cette belle espèce est présente en France dans les Alpes, de la Haute-Savoie aux Alpes-Maritimes. Si l'espèce est connue dans tous les départements alpins, elle est rare ou très rare dans la Drôme et la Haute-Savoie. Découverte en 1831 par Candolle, cette fleur a été observée depuis dans une quinzaine de localités situées en Mont-Blanc-Aiguilles-Rouges, Chablais, Haut-Giffre et Bornes-Aravis. Mais elle n'a été revue récemment que sur deux points rapprochés du versant sud du Bargy, sur Le Reposoir en 1987-1988 par D. Jordan.



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 4
- Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 2

Statut de l'espèce

Protection nationale annexe 1 ;
UICN Rhône-Alpes : EN

Évaluation départementale : LD, TR, M3

En régression

Lycopodiella inundata (L.) Holub

Lycopode des tourbières, Lycopode inondé

Famille des Lycopodiacées

DESCRIPTION

Petit lycopode, aux tiges densément feuillées de 5 à 10 cm, appliquées sur le substrat, produisant des tiges verticales de 4 à 7 cm, terminées par un épi fructifère. Espèce très discrète semblable à une mousse avec laquelle elle peut être confondue.

ÉCOLOGIE-HABITAT

Espèce de lumière, hygrophile et de substrat organique tourbeux. Elle se développe dans les tourbières en zone tourbeuse, en situation pionnière, directement sur la tourbe noire ou brune non encore colonisée, dans les étages collinéen et montagnard.



RÉPARTITION

Espèce à large répartition européenne, est-asiatique et nord-américaine. Elle est présente sur l'ensemble du territoire national mais partout elle est en très forte régression, tout comme dans les quatre départements du nord de la région Rhône-Alpes. En Haute-Savoie, le lycopode des tourbières a été découvert en 1830 dans la tourbière de Lossy par Rome et observé par la suite dans une dizaine de localités réparties dans cinq secteurs géographiques.

MENACES ET PRÉSERVATION

L'espèce a beaucoup régressé et est fortement menacée aujourd'hui. Elle n'est plus connue que sur deux points : dans le Salève, dans l'unique tourbière de ce petit massif jurassien qui ne bénéficie d'aucune protection, et à Chamonix, au col des Montets, dans la réserve naturelle des Aiguilles-Rouges. En ce lieu, l'espèce est régulièrement surveillée.

Lycopodium clavatum L.

Lycopode en massue

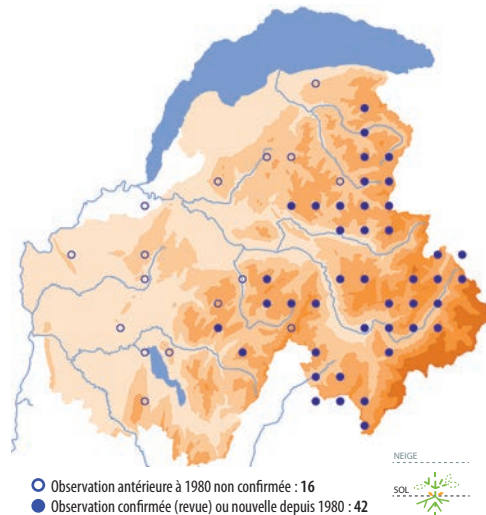
Famille des Lycopodiacées

DESCRIPTION

Plante vivace à tige rampante pouvant dépasser 1 m de long. La tige produit des rameaux ascendants stériles ou fertiles, longs de 5 à 20 cm. Feuilles petites linéaires, longues de 3 à 5 mm et larges de 0,5 à 1 mm, vertes, terminées par une longue soie blanche, densément imbriquées en spirales sur la tige et les rameaux. Épis sporangifères par 2 ou 3, portés par un long pédoncule muni d'écaillés, aisément repérables à l'époque de la maturation.



Jean-Charles VILLARET



Statut de l'espèce

UICN Rhône-Alpes : NT

Évaluation départementale : -, AR, M1

En régression

ÉCOLOGIE-HABITAT

Espèce à tendance xérophile de pleine lumière, rarement en situation semi-ombragée, de substrat humifère ou minéral très acide. Cette espèce affectionne les landes sèches acidophiles à éricacées et lichens, souvent en bordure d'un sentier lorsque ce dernier franchit une lande, les lisières éclaircies des forêts résineuses d'altitude, dans les étages montagnard et subalpin.

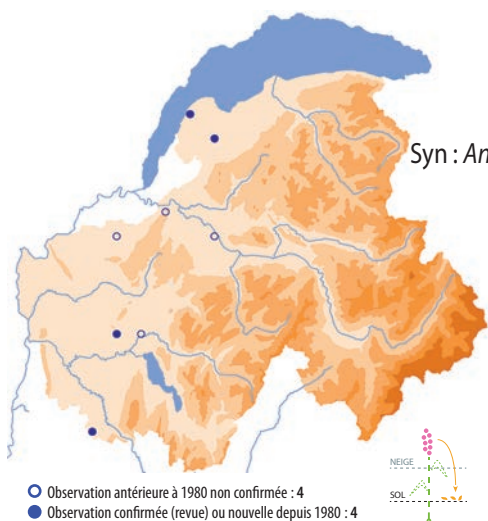
RÉPARTITION

Espèce cosmopolite donc à large répartition, en France présente dans une grande partie du pays mais absente des plaines du Centre, du Sud-Ouest et de la région méditerranéenne. En Rhône-Alpes, l'espèce, rare

et en déclin dans la Drôme, l'Ardèche, l'Isère et l'Ain, est plus fréquente dans les deux départements savoyards. Découvert en 1838 par Candolle à Vallorcine en Haute-Savoie, le lycopode en massue est assez fréquent dans les hautes montagnes mais rare dans les chaînons jurassiens et sur le plateau de Gavot.

MENACES ET PRÉSERVATION

Cette espèce est menacée par la destruction de son habitat ou l'invasion par des résineux provoquant un ombrage que ne supporte pas le lycopode. Il a disparu des stations situées à basse altitude comme dans les chaînons jurassiens : Salève, Mandallaz, Vuache ou plateau Gavot, à Saint-Paul-en-Chablais. Ce lycopode compte cependant de nombreuses stations dans les réserves du sud-est départemental.



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 4
- Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 4

Statut de l'espèce

UICN Rhône-Alpes : EN

Évaluation départementale : LD, TR, M3

Lysimachia minima (L.)

U. Manns & Anderb.

Syn : *Anagallis minima* (L.) E. H. Krause, *Centunculus minimus* L.

Centenille naine

Famille des Primulacées

DESCRIPTION

Petite et très discrète plante annuelle à tige souvent rameuse de 2 à 7 cm de haut. Les feuilles glabres et entières, ovales-aiguës, la plupart alternes, sont sessiles ou munies d'un pétiole très court. Les fleurs blanches ou faiblement teintées de rose sont minuscules, 1 à 2 mm de large. Elles sont solitaires et insérées à l'aisselle des feuilles. Le calice comprend 4 lobes lancéolés-linéaires, beaucoup plus longs que la corolle, et le fruit en forme de capsule arrondie s'ouvre en travers par un couvercle et produit de nombreuses petites graines. Floraison de juin à septembre.

ÉCOLOGIE-HABITAT

Espèce thermophile et hygrophile de situation humide à temporairement inondée. Elle affectionne les champs cultivés, humides et argileux, les chemins faiblement herbacés et parsemés de petites flaques, les balmes terreuses et suintantes ou les rives limoneuses des étangs. La centenille naine est caractéristique d'une association végétale rare – le *Nanocyperion* – qui regroupe de petites plantes annuelles dont plusieurs sont rares. C'est une espèce strictement collinéenne en Haute-Savoie.

RÉPARTITION

Cette espèce à large distribution, européenne et Afrique du Nord, est présente sur l'ensemble du territoire national. Partout, elle est rare et en régression tout comme dans plusieurs départements de Rhône-Alpes. Découverte par Puget en 1853 à Feigères en Haute-Savoie, cette primulacée, localisée dans les bassins lémanique et rhodanien et les chaînons jurassiens, sera observée dans une dizaine de localités jusqu'en 1953 puis sur cinq communes totalisant six stations après 1980.

MENACES ET PRÉSERVATION

Cette petite plante vulnérable est liée à un habitat fragile, sensible aux moindres perturbations. Sa grande discrétion qui la rend difficile à découvrir et sa situation écologique dans des milieux susceptibles de modifications (champs, chemins) ne jouent pas en faveur de sa préservation sur le long terme. Il n'est pas possible de connaître à ce jour la situation actuelle de l'espèce parmi les stations récentes. Une seule localité, cependant non repointée récemment, dans la Mandallaz préservée par APPB devrait être à l'abri de menaces.



Jérémy VAN ES

Lythrum hyssopifolia L.

Salicaire à feuilles d'hysope

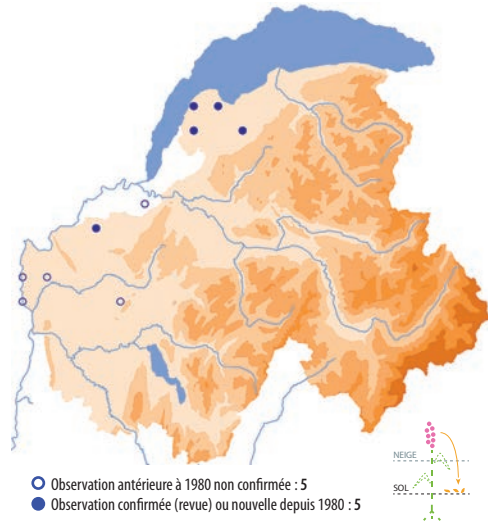
Famille des Lythracées

DESCRIPTION

Discrète espèce annuelle de 10 à 30 cm de haut. Tige couchée-ascendante glabre, portant de nombreuses feuilles linéaires-lancéolées atteignant 2,5 cm de long, alternes. Les fleurs roses de 5 à 6 mm de diamètre comptent 5 ou 6 pétales. Elles sont par 1 à 2 à l'aisselle des feuilles et forment un épi assez lâche. Floraison de juin à septembre.

ÉCOLOGIE-HABITAT

Cette espèce thermophile et hygrophile se rencontre en Haute-Savoie d'une manière quasi exclusive dans les champs de céréales argileux-humides et s'observe après la moisson à partir de fin juillet. Elle prospère dans l'étage collinéen.



Statut de l'espèce

Protection Rhône-Alpes ;

UICN Rhône-Alpes : EN

Évaluation départementale : LD, TR, M3



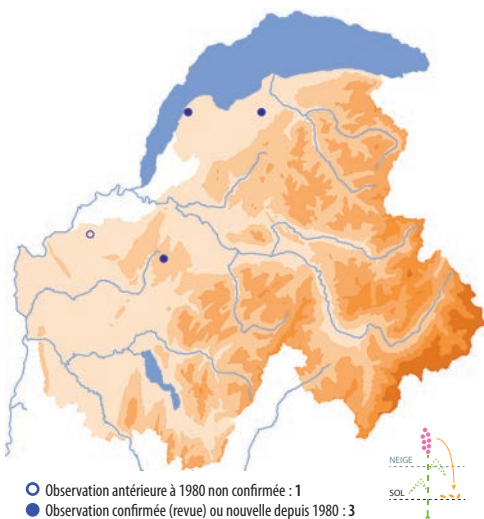
GILLES PACHE

RÉPARTITION

Espèce eurasiatique, répandue mais en régression dans presque toute la France de même qu'en Rhône-Alpes. Découverte en Haute-Savoie en 1853 par Chevalier à Bossey, cette plante sera observée cinq autres fois dans le bassin lémanique jusqu'en 1900. Une prospection des milieux favorables à l'espèce a permis de la recenser sur huit communes du bassin lémanique totalisant treize stations dont cinq pour la commune d'Excenevex.

MENACES ET PRÉSERVATION

Espèce très vulnérable et menacée, difficile à protéger dans un habitat anthropique, susceptible de transformation culturelle, voire de destination dans le contexte économique du bassin lémanique. Une seule station, à Excenevex, est située dans une parcelle appartenant au Conservatoire du littoral mais dont le type de culture plutôt intensif n'est pas favorable au maintien de l'espèce, qui d'ailleurs a disparu depuis sa découverte en 2001. Pour sa conservation, il serait nécessaire de créer des parcelles conservatoires et d'encourager la culture biologique respectueuse de la flore adventice des champs cultivés.



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 1
- Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 3

Statut de l'espèce

Évaluation départementale : LD, TR, M3

Lythrum portula (L.) D.A. Webb

Syn : *Peplis portula* L.

Pourpier d'eau, *Lythrum pourpier*

Famille des Lythracées

DESCRIPTION

Petite et très discrète plante annuelle, glabre, à port étalé. Tige longue de 5 à 30 cm, couchée sur le sol et radicante, parfois flottante. Feuilles par paires obovales-spatulées, entières, rétrécies en pétiole. Les fleurs minuscules, de 1 mm de long, solitaires ou par deux, sont situées à l'aisselle des feuilles. Elles sont constituées de 5 à 6 pétales bleutés et d'un calice en cloche à 12 dents et produisent une petite capsule globuleuse. Floraison de juin à septembre.



GILLES PÉRIE

ÉCOLOGIE-HABITAT

Espèce hygrophile de situation humide à temporairement inondée qui affectionne les champs humides argileux et les chemins parsemés de petites flaques. Cette plante s'observe également sur les rives humides des étangs et plus rarement des marais en situation détrempée. Le pourpier d'eau est caractéristique d'une association végétale rare – le *Nanocyperion* – qui regroupe des plantes annuelles dont plusieurs sont rares. Cette plante collinéenne atteint la base de l'étage montagnard en Haute-Savoie.

RÉPARTITION

Cette espèce européenne est dispersée sur l'ensemble du territoire national, comme dans tous les départements rhônalpins. Dans cette région, seule la Dombes (Ain) est favorable à cette plante rare ou très rare ailleurs. La discrétion de l'espèce pourrait être une des causes de sa rareté dans le département de Haute-Savoie avec deux observations anciennes, à Saint-Julien-en-Genevois en 1821, année de la première observation de l'espèce par Girod-Lacaussade et plus tard à Viry. Il faudra attendre 1998 pour que l'espèce soit retrouvée par D. Jordan sur le plateau des Bornes et depuis dans le bassin lémanique à Messery, Sciez et Le Lyaud.

MENACES ET PRÉSERVATION

Cette plante est liée à un habitat fragile et sensible aux moindres perturbations. Sa discrétion, qui la rend difficile à observer, et sa situation écologique dans des milieux susceptibles de modifications (champs, chemins...) ne jouent pas en faveur de sa préservation sur le long terme. Une seule des quatre localités récentes, dans un marais géré, semble pouvoir assurer sa protection.

Malva setigera Schimp. & Spenn.

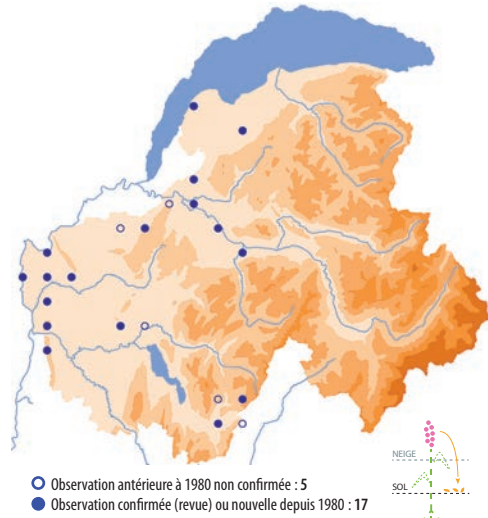
Syn : *Althaea hirsuta* L.

Mauve hérissée

Famille des Malvacées

DESCRIPTION

Espèce annuelle, haute de 10 à 30 cm, toute hérissée de poils longs et raides, à tige dressée ou couchée, ascendante. Les feuilles inférieures orbiculaires sont crénelées, les caulinaires sont profondément divisées en 3 à 5 lobes incisés-dentés. Les fleurs solitaires sont portées par un long pédoncule. Les 5 pétales de 1 à 2 cm de long, rose pâle, dépassent faiblement le calice profondément divisé en lobes acuminés, ce dernier doublé d'un calicule à lobes de moitié plus courts. Floraison de juin à septembre.



Statut de l'espèce

Évaluation départementale : LD, R, M1



Jean-Charles VILLARD

ÉCOLOGIE-HABITAT

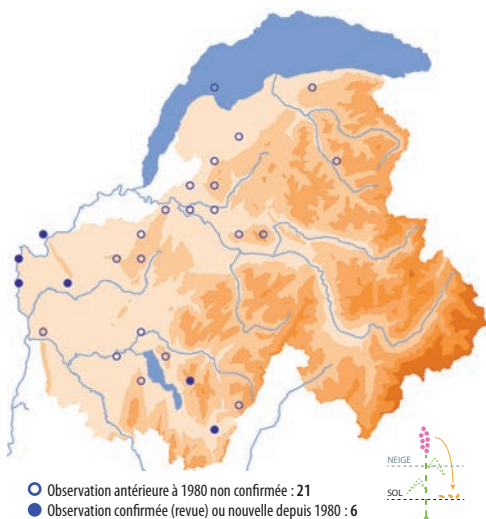
Cette plante annuelle xérophile et à tendance nitrophile s'observe en terrain calcaire dont la végétation est éparse. Elle affectionne les champs cultivés calcaires, les vignes, les décombres et s'observe assez fréquemment dans les pelouses sèches écorchées à brome dressé, de l'étage collinéen au début du montagnard jusqu'à 970 m dans le Vuache.

RÉPARTITION

Méditerranéenne, ouest-asiatique, l'espèce est plus ou moins présente dans toute la France ainsi que dans tous les départements rhônalpins. Cependant, dans cette région, l'espèce en régression est assez fréquente dans la Drôme et l'Ardèche, elle est rare ou devenue rare au nord, dans les autres départements. En Haute-Savoie, cette espèce, notée pour la première fois en 1842 au pied du Salève par Candolle, a été recensée depuis les années 1980 sur dix-huit communes de l'ouest du département.

MENACES ET PRÉSERVATION

En milieu cultivé, cette fleur vulnérable est menacée par les pratiques culturales actuelles, notamment par les désherbages chimiques. La stabilité de l'espèce semble davantage assurée en pelouses sèches à condition d'un entretien régulier du milieu, par fauche ou pâture, et de sa préservation. Une ou deux stations semblent être présentes dans l'APPB du Vuache.



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 21
 ● Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 6

Statut de l'espèce

Évaluation départementale : LD, R, M3

En forte régression

ÉCOLOGIE-HABITAT

Espèce de lumière ou de mi-ombre, xérophile, qui affiche une préférence pour les terrains calcaires. Cette belle et élégante fleur affectionne autant les moissons sur calcaire que les taillis herbeux chauds à géranium sanguin mais s'observe aussi dans des pierriers herbeux ou d'anciennes gravières. Cette espèce collinéenne atteint 930 m à Marlens.

RÉPARTITION

Espèce à large répartition européenne et asiatique, présente mais en régression dans une grande partie de la France et dans tous les départements rhônalpins. Découverte en Haute-Savoie dans le Petit Salève en 1831 par Candolle, cette fleur a beaucoup régressé et a quasiment disparu des moissons. Elle s'observe de nos jours uniquement en zones refuges dans de petits pierriers d'une dizaine de communes dispersées dans la partie ouest et sud-ouest du département : Clarafond, Frangy et dans la cluse du lac d'Annecy.

MENACES ET PRÉSERVATION

Les menaces sont principalement l'amélioration des pratiques culturales qui sont la cause de la régression de cette fleur des champs cultivés. L'espèce n'est pas pour autant à l'abri dans les quelques zones refuges qui l'accueillent, face à l'extension des zones d'habitations, la création de zones de loisirs ou d'activités. Cette fleur est difficile à protéger mais l'est dans l'APPB du Vuache.

Melampyrum arvense L.

Mélampyre des champs

Famille des Orobanchacées
(Scrophulariacées)

DESCRIPTION

Plante annuelle, pubescente, de 20 à 40 cm de haut, à tige simple ou ramifiée. Feuilles lancéolées-linéaires, les inférieures entières, les supérieures dentées-laciniées. Les fleurs pourpres à gorge jaune forment un épi assez dense. Elles sont chacune accompagnées d'une grande bractée profondément découpée-laciniée, d'un beau rouge ponctué de noir, qui donne avec les fleurs toute la valeur esthétique de l'espèce. Floraison de mai à juillet.



Jean-Charles VILLARET

Mentha pulegium L.

Menthe pouliot

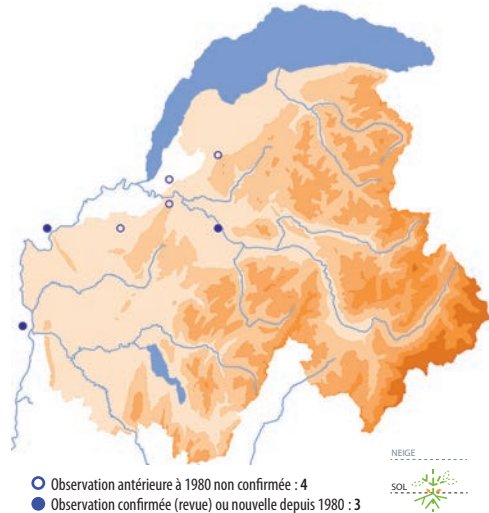
Famille des Lamiacées

DESCRIPTION

Plante vivace à souche rampante, velue-grisâtre, très odorante, de 10 à 40 cm de haut. Tige ascendante rameuse, à feuilles ovales ou oblongues, pétiolées, petites, longues de 1 à 2,5 cm, denticulées. Les fleurs violet pâle sont regroupées en faux verticilles compacts, accompagnés de feuilles, pour former une inflorescence en forme d'épi. La corolle, de 5 à 7 mm à 4 lobes, est enveloppée dans un calice à deux lèvres divisées en 2 ou 3 lobes, muni à l'intérieur d'un anneau de poils. Floraison de juillet à septembre.



Denis JORDAN



Statut de l'espèce

Évaluation départementale : LD, R, M3

ÉCOLOGIE-HABITAT

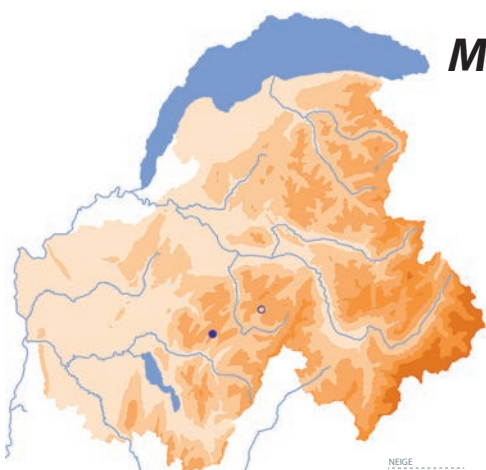
Espèce thermophile à tendance nitrophile et de situation humide à temporairement inondée. La menthe pouliot affectionne les pâtures et les prés humides et les rives vaseuses nitrophiles des cours d'eau et des étangs, à l'étage collinéen.

RÉPARTITION

Eurasiatique et méditerranéenne, cette menthe est présente dans toute la France et dans la plupart des départements de Rhône-Alpes. Elle est assez fréquente seulement dans le département de l'Ain. Partout ailleurs, l'espèce est rare, voire absente comme en Savoie. En Haute-Savoie, l'espèce, observée sur plusieurs points au nord du bassin lémanique entre 1809 par Hermes à Ambilly et 1884, n'a pas été revue. Elle a par contre été retrouvée en 1993 par M. Farille dans ce même secteur géographique mais à Vulbens et Seyssel et a été découverte en 2001 dans la vallée de l'Arve à Contamine-sur-Arve.

MENACES ET PRÉSERVATION

Si le maintien de l'espèce, en bordure du Rhône, est assuré pour la station de Vulbens incluse dans un APPB, ailleurs, à Seyssel et à Contamine-sur-Arve, la présence de l'espèce sur le long terme ne peut être assurée qu'avec la maîtrise foncière et la gestion des milieux qui l'hébergent.



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 1
● Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 1



Statut de l'espèce

Évaluation départementale : LD, TR, NM

Minuartia capillacea (All.) Graebn

Syn : *Minuartia liniflora* auct.

Minuartie à feuilles de lin

Famille des Caryophyllacées

DESCRIPTION

Espèce vivace, glabre, à souche ligneuse formant des touffes. Tiges ascendantes, hautes de 5 à 15 cm. Les feuilles raides et linéaires à une seule nervure atteignent 2 cm de long. Les fleurs de 1 à 5 en cyme terminale sont grandes et blanches. Elles sont portées par un pédicelle velu-glanduleux. Floraison juillet-août.

ÉCOLOGIE-HABITAT

La minuartie à feuilles de lin est une plante xérophile de situation ensoleillée sur substrat calcaire. Elle s'observe en Haute-Savoie en pelouse rocheuse et dans les fentes des rochers exposés au sud, à l'étage montagnard supérieur.



GILBERT BILLARD

RÉPARTITION

Cette espèce des montagnes du sud de l'Europe se rencontre en France sur les reliefs de la façade est, du Jura méridional aux Alpes-Maritimes et dans le Massif central. Rare dans la région Rhône-Alpes, l'espèce est connue dans la Drôme, l'Isère, la Savoie, l'Ain et la Haute-Savoie. Dans ce département, elle est très rare, découverte au Grand Bornand dans la première moitié du XIX^e siècle par Butini mais jamais retrouvée, peut-être en raison de l'imprécision de l'observation. La minuartie à feuilles de lin a été redécouverte en 2000 par B. Bressoud dans le vallon de la Rosière sur la commune de La Balme-de-Thuy.

MENACES ET PRÉSERVATION

Éloignée des habitations et dans une situation écologique escarpée, cette minuartie, qui pourrait être vulnérable en raison du faible effectif, n'est pas menacée dans cette unique station départementale.

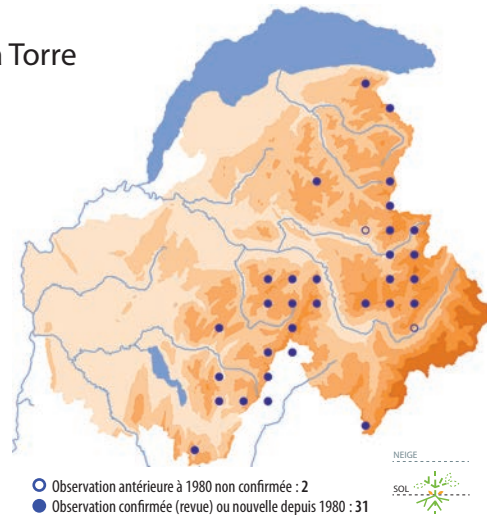
Moehringia ciliata (Scop.) Dalla Torre

Moehringie ciliée

Famille des Caryophyllacées

DESCRIPTION

Plante vivace et glabre, vert sombre, à tiges souterraines couchées, produisant des rameaux stériles ou florifères dressés, hauts de 2 à 6 cm. Feuilles linéaires petites, atteignant 10 mm, charnues, ciliées à la base. Fleurs blanches de 8 mm de large à 5 pétales, par 1 à 3 à l'extrémité des rameaux, portées par un pédoncule plus ou moins arqué. La fleur produit une capsule qui s'ouvre par 4 valves. Floraison juillet-août.



Statut de l'espèce

Évaluation départementale : -, AR, M1

Rare en Rhône-Alpes



ÉCOLOGIE-HABITAT

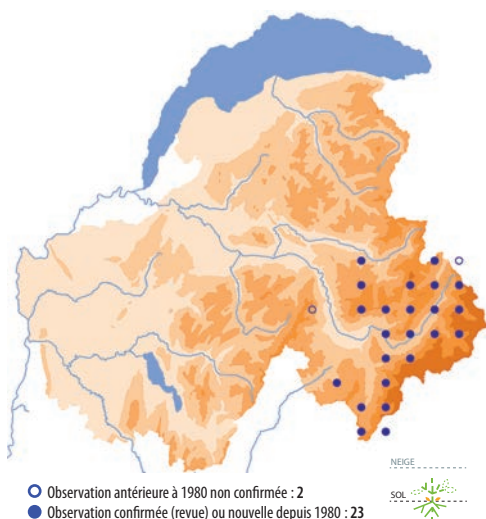
Espèce de pleine lumière en situation froide liée au substrat calcaire. Cette moehringie est exclusive des éboulis et pierriers calcaires froids et mobiles à recouvrement végétal très faible, développés dans les étages subalpin supérieur et alpin.

RÉPARTITION

Cette plante des montagnes sud-européennes est en France spécifique aux Alpes mais est absente des Hautes-Alpes et des Alpes-Maritimes. En Rhône-Alpes, l'espèce, rare en Isère, est assez fréquente dans les deux départements savoyards. En Haute-Savoie, la moehringie ciliée, observée pour la première fois en 1848 par Reuter au col de l'Encrenaz, est répandue et constante sur l'ensemble des hautes montagnes calcaires.

MENACES ET PRÉSERVATION

Cette fleur présente dans quatre réserves naturelles et un APPB occupe un habitat d'altitude quasiment jamais menacé. La seule menace éventuelle pour des stations situées en dehors des zones protégées pourrait être le tracé d'une piste de ski ou pour 4 x 4 qui passe par un éboulis.



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 2
 ● Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 23

Statut de l'espèce

Évaluation départementale : -, AR, M1

Rare en général

ÉCOLOGIE-HABITAT

Espèce silicole à tendance hygrophile et nitrophile, en milieu rocaillieux peu végétalisé. Cette brassicacée affectionne les moraines à androsace alpine, les pierriers et débris rocaillieux et s'observe également en bordure des chemins et près des refuges dans les étages subalpin supérieur et alpin, jusqu'à 3 250 m à Chamonix.

RÉPARTITION

Espèce ouest-alpine-pyrénéenne, dont l'aire essentiellement française et italienne s'étend en France dans les Pyrénées, le Massif central et les Alpes dont les trois départements du nord : Isère et les deux Savoie. En Haute-Savoie, cette brassicacée, observée pour la première fois par Rapin en 1825 à la Mer de glace, assez fréquente en Mont-Blanc-Aiguilles-Rouges, est rare sur les plus hauts sommets gréseux du Haut-Giffre et exceptionnelle en Bornes-Aravis, avec une seule observation au mont Méry en 1848, où elle n'a jamais été retrouvée.

MENACES ET PRÉSERVATION

Cette plante présente dans les cinq grandes réserves naturelles n'est pas menacée, ou très ponctuellement en des lieux non protégés susceptibles d'équipements touristiques comme dans le Haut-Giffre à Flaine ou dans le massif du Mont-Blanc.

Murbeckiella pinnatifida

(Lam.) Rothm.

Murbeckielle pennatifide

Famille des Brassicacées

DESCRIPTION

Plante vivace, passant facilement inaperçue, haute de 5 à 20 cm, à tige simple, couchée-ascendante, garnie de minuscules poils étoilés. Feuilles basilaires entières et crénelées, les caulinaires divisées en 4 à 6 paires de segments linéaires, étalés à angle droit, le terminal beaucoup plus large et lobé. Fleurs blanches assez petites produisant une grappe fructifère courte, constituée de siliques filiformes de 2 à 4 cm de long. Floraison juillet-août.



Gilles PACIE

Myosotis discolor Pers.

Syn : *Myosotis versicolor* (Pers.) Sm.

Myosotis discolor

Famille des Boraginacées

DESCRIPTION

Plante annuelle, très discrète parmi les autres plantes, velue-hérissée, haute de 10 à 30 cm. Tige mince, droite et élancée, faiblement rameuse, à feuilles espacées, lancéolées-aiguës et hérissées. Fleurs petites en grappes scorpioïdes, lâches et très longues en fin de floraison. La corolle change de couleur au cours de son développement, d'abord jaune crème puis devenant progressivement bleu pâle. Floraison d'avril à juin.

ÉCOLOGIE-HABITAT

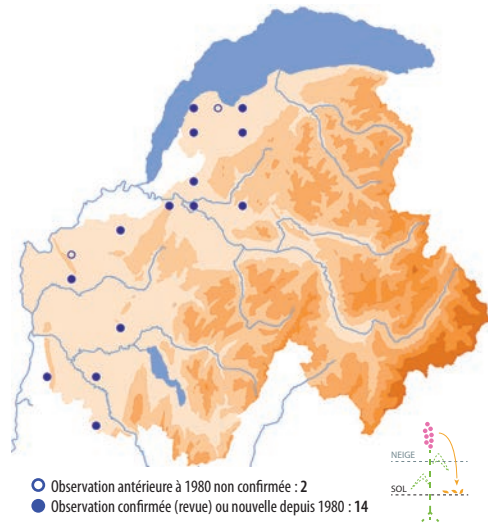
Le myosotis discolor est une espèce de pleine lumière ou de mi-ombre, mésohygrophile et thermophile. L'espèce s'observe en Haute-Savoie principalement dans les prairies de fauche collinéennes développées sur des sols argileux. Elle est beaucoup plus rare dans les pelouses maigres mésophiles à brome dressé et exceptionnelle dans les moissons sur sol acide. Cette espèce collinéenne ne dépasse pas les 800 m d'altitude dans le département.

RÉPARTITION

De distribution générale européenne, cette espèce est présente sur l'ensemble du territoire national et dans tous les départements de la région Rhône-Alpes, où elle est assez rare. En Haute-Savoie, cette fleur, observée pour la première fois vers 1900 par Briquet au pied du Vuache, a été notée depuis 1975 sur dix-neuf communes totalisant vingt-cinq stations, localisées dans les bassins lémanique et rhodanien.

MENACES ET PRÉSERVATION

Cette espèce est particulièrement vulnérable et menacée. Son habitat, les prairies naturelles de fauche à basse altitude, est fréquemment convoité dans le cadre de projets urbanistiques ou d'aménagement. Pour un rendement optimum, ces prairies sont amendées ou transformées en culture. Abandonnées, c'est la fermeture du milieu qui est la cause de la disparition du myosotis. Aucune des stations connues n'est située dans une zone protégée !

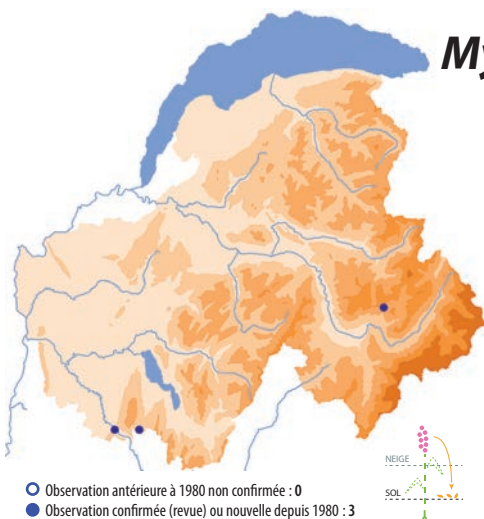


Statut de l'espèce

Évaluation départementale : LD, R, M3



Denis JORDAN



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 0
- Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 3

Statut de l'espèce

UICN Rhône-Alpes : NT

Évaluation départementale : LD, TR, NM

ÉCOLOGIE-HABITAT

Cette espèce de situation sèche et ombragée colonise des milieux terreux et graveleux, faiblement végétalisés, à tendance nitrophile, propice aux espèces annuelles. Elle est exclusive en Haute-Savoie des petites vires, balmes et micro-replats situés au pied des parois rocheuses, souvent fréquentées par des animaux sauvages. L'espèce est présente entre 720 et 1 450 m d'altitude.

RÉPARTITION

Espèce à large répartition méditerranéenne et sud-ouest-asiatique, rare ou très rare en France et uniquement dans le Sud-Est, dans le Jura méridional, l'Ain et les Alpes, de la Haute-Savoie aux Alpes-de-Haute-Provence. En Haute-Savoie, cette fleur a été découverte en 1990 par D. Jordan à Servoz, en Mont-Blanc-Aiguilles-Rouges, et quelques années plus tard dans les gorges du Chéran au sein du massif des Bauges près des limites de la Savoie, sur les communes d'Allève et de Cusy.

MENACES ET PRÉSERVATION

Nullement attractif et se développant en milieu difficilement accessible, le myosotis à petites fleurs n'est pas menacé, pas plus d'ailleurs que son habitat en Haute-Savoie.

Myosotis minutiflora Boiss. & Reut

Myosotis à petites fleurs

Famille des Boraginacées

DESCRIPTION

Petite et délicate plante annuelle, velue-hérissée, de 5 à 15 cm de haut. Tige grêle étalée-ascendante ou dressée, rameuse et florifère dès la base. Les feuilles lancéolées-spatulées et hérissées sont sessiles sur la tige, mais pétiolées à leur base. Les fleurs, bleu pâle, minuscules, dépassent faiblement le calice qui est recouvert de poils crochus ou droits. Floraison avril-mai.



Denis JORDAN

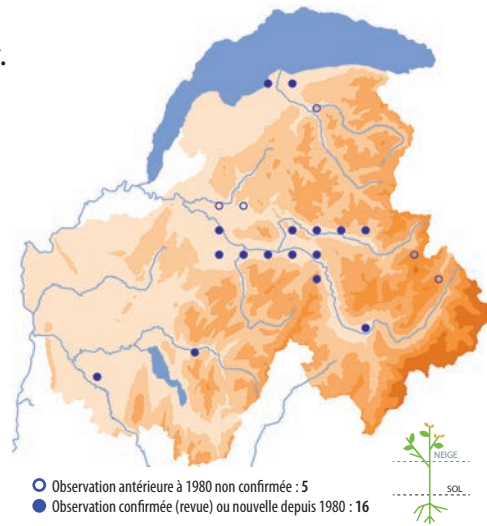
Myricaria germanica (L.) Desv.

Tamarin d'Allemagne

Famille des Tamaricacées

DESCRIPTION

Arbuste pouvant atteindre 2 m de haut, dressé, à rameaux et feuillage très glauques. Les feuilles petites, en forme d'écailles, linéaires-lancéolées sont longues de 3 à 5 mm. Les fleurs rose pâle, accompagnées de bractées plus longues qu'elles, sont regroupées en épi terminal long et dense, formant une panicule de forme pyramidale. 5 pétales longs de 4 à 5 mm et 5 sépales entourent 10 étamines. Le fruit est une capsule d'une douzaine de mm contenant de petites graines portées par une aigrette pédicellée. Floraison de fin mai à juillet.



Statut de l'espèce

UICN Rhône-Alpes : VU

Évaluation départementale : -, À, M2



Gilles PACHE

ÉCOLOGIE-HABITAT

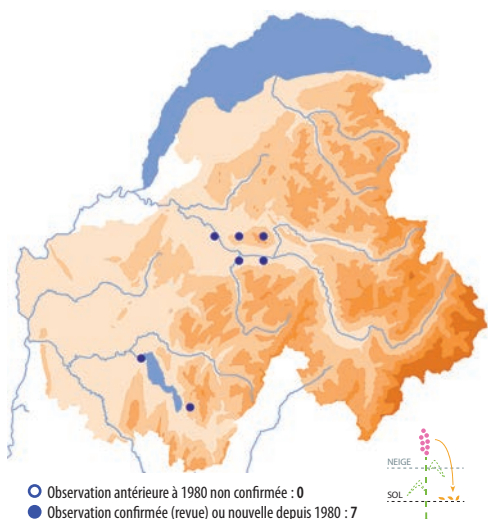
Espèce hygrophile des milieux minéraux fins drainés par des eaux froides et oxygénées. Le tamarin d'Allemagne est exclusif des alluvions graveleuses, à faible recouvrement végétal, des rivières alpines à épilobe des moraines mais persiste sur des situations plus sèches et plus évoluées à saules buissonnants. L'espèce s'observe en Haute-Savoie de l'étage collinéen au subalpin inférieur.

RÉPARTITION

Cette espèce des montagnes européennes et ouest-asiatiques est localisée aux cours d'eau de l'est de la France, de l'Alsace à la Méditerranée, et dans ceux de la chaîne pyrénéenne. En Rhône-Alpes, l'espèce est rare ou assez rare dans les rivières de la plupart des départements. En Haute-Savoie, où cette tamaricacée est découverte en 1851 par Huet du Pavillon dans la haute vallée de l'Arve, les plus belles et importantes populations sont localisées au bord du Giffre sur la plaine de Taninges. L'espèce s'observe également dans les trois autres principales rivières : Dranse, Arve et Fier, où elle est cependant rare.

MENACES ET PRÉSERVATION

Dans une rivière dynamique, sans aucune contrainte d'origine humaine, le tamarin d'Allemagne n'est pas menacé. Sa régression ou sa disparition est le fait d'actions anthropiques par tout ce qui contraint la rivière à s'écouler dans un chenal étroit ne permettant pas à l'habitat de l'espèce de pouvoir se réaliser, comme dans l'Arve localement chenalisée.



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 0
- Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 7

Statut de l'espèce

Protection en Rhône-Alpes ;
UICN Rhône-Alpes : LC

Évaluation départementale : LD, R, M1

ÉCOLOGIE-HABITAT

Hydrophyte d'eaux enrichies mais bien oxygénées, formant des gazons denses, en eaux profondes calmes ou très faiblement courantes des lacs et des étangs, à l'étage collinéen.

RÉPARTITION

Espèce subcosmopolite, répandue dans une grande partie de la France et présente dans la plupart des départements rhônalpins et plus particulièrement dans l'Ain, dans le complexe d'étangs de la Dombes. En Haute-Savoie, cette espèce, découverte en 1873 par Chatelain dans le lac d'Annecy, est limitée à deux secteurs géographiques : la cluse du lac d'Annecy, où elle semble répandue dans le lac, et la vallée de l'Arve, où une douzaine de gravières creusées pour la construction de l'autoroute blanche entre Vougy et Scientrier accueillent cette plante aquatique.

MENACES ET PRÉSERVATION

La naïade marine n'est nullement menacée dans le lac d'Annecy. Elle pourrait l'être dans la vallée de l'Arve si des étangs venaient à être remblayés ou s'ils s'atterrissent d'eux-mêmes. C'est le cas pour un étang de gravière à Bonneville, le plus riche de Haute-Savoie et peut-être de Rhône-Alpes en characées, qui fait l'objet d'un programme de reconversion en terre agricole.

Najas marina L.

Naïade marine

Famille des Hydrocharitacées

DESCRIPTION

Plante annuelle, formant des touffes, enracinées au fond de l'eau. Tiges cylindriques rameuses et plus ou moins épineuses à feuilles linéaires, larges de 1 à 2 mm, sinuées, dentées, épineuses. Fleurs petites et solitaires, sur des pieds différents (plante dioïque). Fruit ovoïde-oblong, long de 4 à 6 mm et large de 2 mm, presque lisse. Floraison de juillet à septembre.



Gilles PRACHE

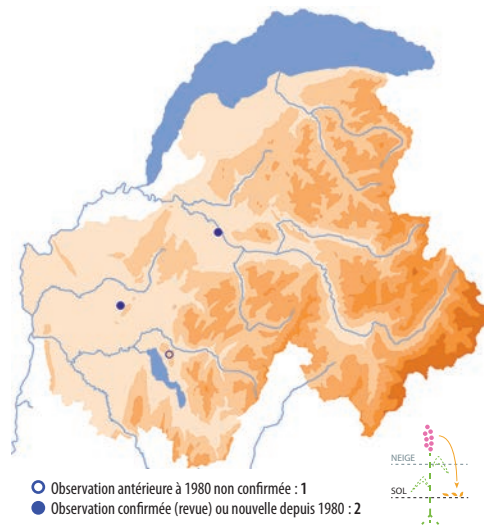
Najas minor All.

Petite naïade

Famille des Hydrocharitacées

DESCRIPTION

Plante annuelle très grêle, formant des touffes enracinées au fond de l'eau. Tige filiforme, rameuse, lisse, à feuilles très étroites de 0,5 mm, recourbées et munies de petites dents mucronées. 2 à 5 fleurs très petites, regroupées en petits fascicules à l'aisselle des feuilles, les mâles et les femelles sur un même pied (plante monoïque). Fruits oblongs-cylindriques de 3 mm de long, striés en long. Floraison de juillet à septembre.



Statut de l'espèce

Protection en Rhône-Alpes ;

UICN Rhône-Alpes : NT

Évaluation départementale : LD, TR, M2



Denis JORDAN

ÉCOLOGIE-HABITAT

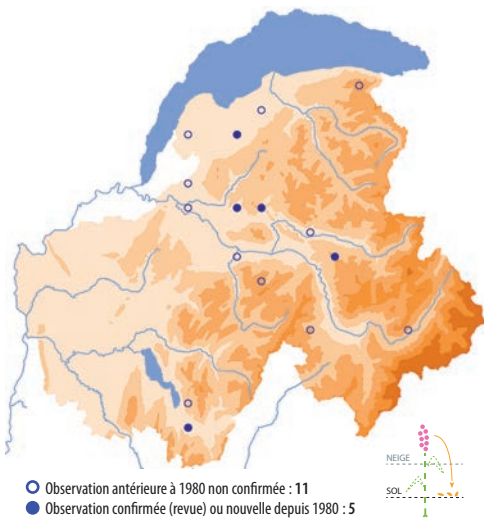
Hydrophyte des eaux enrichies (eutrophes), formant des gazons en eaux profondes jusqu'à 1,50 m, calmes ou très légèrement courantes. Cette espèce s'observe sur le fond vaseux des lacs et des étangs à l'étage collinéen.

RÉPARTITION

Espèce cosmopolite, répandue dans une grande partie de la France et présente dans la plupart des départements rhônalpins et plus particulièrement dans l'Ain dans la Dombes. En Haute-Savoie, l'espèce est très rare ou méconnue. Indiquée autrefois dans le lac d'Annecy, jamais retrouvée, la petite naïade a été observée dans un étang de la vallée de l'Arve en 2001 par M. André et dans le lac artificiel de La Balme-de-Sillingy, dans le bassin rhodanien, en 2007 par D. Jordan.

MENACES ET PRÉSERVATION

Cette naïade ne semble pas trop menacée dans le lac touristique de La Balme-de-Sillingy, assez régulièrement désherbé chimiquement, que l'espèce se trouve hors de portée des produits toxiques ou qu'elle y soit insensible. Non protégé, l'étang hébergeant l'espèce en vallée de l'Arve ne semble pas à l'abri d'un éventuel remblaiement. Il serait nécessaire de sensibiliser les autorités communales pour la préservation du site et de l'espèce, vraisemblablement présente dans d'autres gravières de la vallée.



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 11
- Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 5

Statut de l'espèce

UICN Rhône-Alpes : EN

Évaluation départementale : LD, TR, M3

ÉCOLOGIE-HABITAT

Cette espèce de pleine lumière, xérothermophile, s'observe ordinairement en terrain calcaire. La neslie apiculée affectionne particulièrement les moissons calcaires mais parfois s'en échappe pour se retrouver dans les friches ou les décombres des étages collinéen et montagnard.

RÉPARTITION

La neslie apiculée est une espèce de répartition européo-asiatique présente mais en régression sur l'ensemble de la France et dans tous les départements rhônalpins. En Haute-Savoie, l'espèce assez fréquente autrefois n'a plus été observée depuis les années 1980 que dans cinq localités, dans le Chablais (Mieussy et Viuz-en-Sallaz), dans le Haut-Giffre à La Rivière-Enverse, dans le bassin lémanique à Lully et dans la cluse du lac d'Annecy à Faverges. Elle a été observée pour la première fois à Morzine en 1823 par Candolle.

MENACES ET PRÉSERVATION

Cette espèce est tout particulièrement menacée et en voie de disparition dans les moissons cultivées intensivement aujourd'hui. Elle pourrait encore subsister dans quelques moissons cultivées traditionnellement ou être favorisée par les cultures à gibier, par la création de cultures conservatoires ou par le biais d'un retour vers des cultures sans pesticides ni engrais.

Neslia paniculata

subsp. *thracica* (Velen.) Bornm.

Syn : *Neslia apiculata* Fisch., C.A. Mey. & Avé-Lall.

Neslie apiculée

Famille des Brassicacées

DESCRIPTION

Plante annuelle, velue, haute de 30 à 60 cm, à tiges dressées, rameuse dans la partie supérieure. Feuilles couvertes de poils étoilés, lancéolées, entières ou discrètement dentées, les inférieures pétiolées, les caulinaires embrassantes-auriculées. Les fleurs, petites, sont jaunes. Grappe fructifère très allongée, à silicules arrondies de 2 mm portées par un long pédicelle étalé. Floraison de juin à août.



Jean-Pierre DALMAS

Nuphar lutea (L.) Sm.

Nénuphar jaune

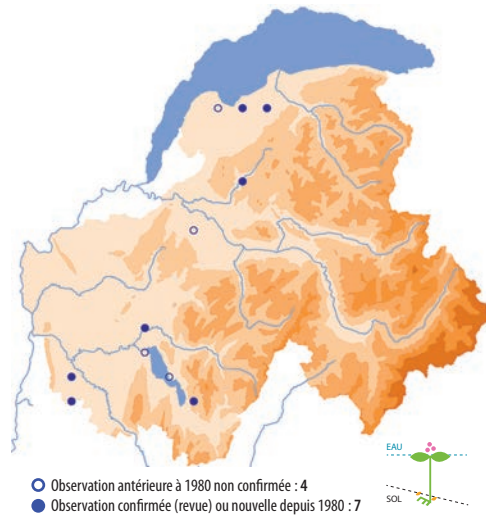
Famille des Nymphéacées

DESCRIPTION

Plante aquatique vivace à souche formée d'un gros rhizome enraciné dans la vase. Les feuilles toutes radicales et très longuement pétiolées flottent à la surface de l'eau. Le limbe très grand, jusqu'à 30 cm de long, ovale, est profondément cordé jusqu'à la base. La fleur de 3 à 5 cm de diamètre, faiblement odorante, a 5 pétales jaunes qui entourent les stigmates réunis en un disque. Floraison de juin à août.

ÉCOLOGIE-HABITAT

Hydrophyte d'eaux calmes et profondes, jusqu'à 2 m et plus, assez riches et faiblement oxygénées, à tendance calcaire. Cette espèce s'observe dans les lacs, étangs naturels ou artificiels situés dans l'étage collinéen.



Statut de l'espèce

Évaluation départementale : LD, R, M2



Veronique BONNET

RÉPARTITION

De répartition européo-asiatique, le nénuphar jaune est une espèce présente dans toute la France et tous les départements de Rhône-Alpes dès lors que ces derniers possèdent des surfaces d'eau libre. Cependant, si l'espèce est assez fréquente dans certains départements (Isère, Ain), elle est rare dans les autres. En Haute-Savoie, cette fleur, observée par Puget en 1855 à Saint-Jorioz, est connue actuellement dans un peu moins d'une dizaine d'étangs/lacs, localisés dans la cluse du lac d'Annecy, dans le Chablais, au lac du Môle et plusieurs points des bassins lémanique et rhodanien.

MENACES ET PRÉSERVATION

Cette espèce, menacée principalement par des curages ou des désherbages chimiques, est par contre favorisée par la mode actuelle de l'aménagement de nombreuses pièces d'eau à des fins variées. L'espèce est protégée localement par la réserve naturelle du Bout du lac à Doussard.



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 0
- Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 1

Statut de l'espèce

UICN Rhône-Alpes : EN

Évaluation départementale : LD, TR, M2



Nymphoides peltata

(S.G. Gmel.) O. Kuntze

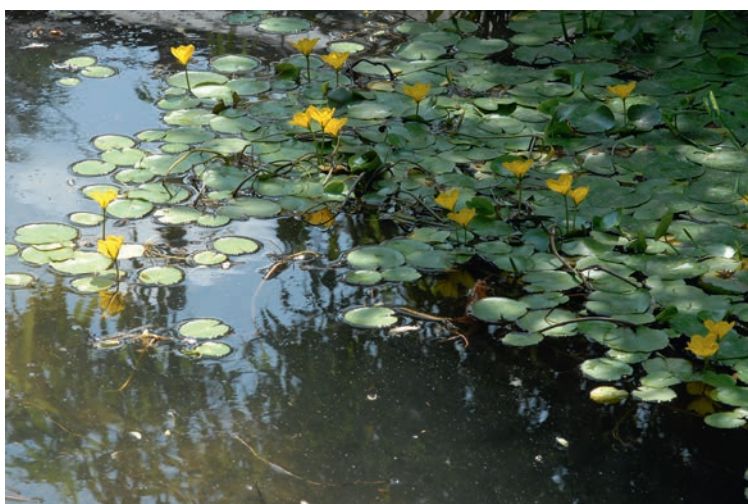
Syn : *Limnanthemum peltatum* S.G. Gmel.,
Nymphoides orbiculata Gilib.

Nymphoïde pelté, Petit Nénuphar

Famille des Ményanthacées

DESCRIPTION

Plante vivace aquatique à souche allongée, rampante et tige rameuse. Feuilles longuement pétiolées, nageantes, suborbiculaires en cœur, épaisses, luisantes en dessus, tuberculeuses et pourprées en dessous, de 5 à 10 cm de large. Fleurs jaunes de 3 à 5 cm de large à 5 lobes frangés-barbus portées hors de l'eau par un pédicelle de 5 à 10 cm. Floraison de juillet à septembre.



Jean-Pierre DUMAS

ÉCOLOGIE-HABITAT

Hydrophyte d'eaux calmes, peu profondes, plutôt calcaires, mésotrophes à eutrophes. Cette espèce colonise les lacs, mares ou étangs naturels ou d'origine artificielle à l'étage collinéen en Haute-Savoie.

RÉPARTITION

Cette espèce, dispersée à travers l'Europe et l'Asie, est assez rare et en régression sur une majeure partie de la France, et absente de la région méditerranéenne. Espèce très rare en Rhône-Alpes sauf dans les étangs de la Dombes dans l'Ain. En Haute-Savoie, introduite dans un étang au Salève vers 1930, disparue en 1960, cette fleur vient d'être découverte en 2009 par J. Bordon dans un étang artificiel à Chaumont au pied du Vuache.

MENACES ET PRÉSERVATION

La fleur, dont la présence semble avoir pour origine un oiseau aquatique, ne semble pas menacée en tant que telle. Cependant, l'étang qui l'accueille, certes artificiel, non protégé, n'est pas à l'abri d'une éventuelle destruction.

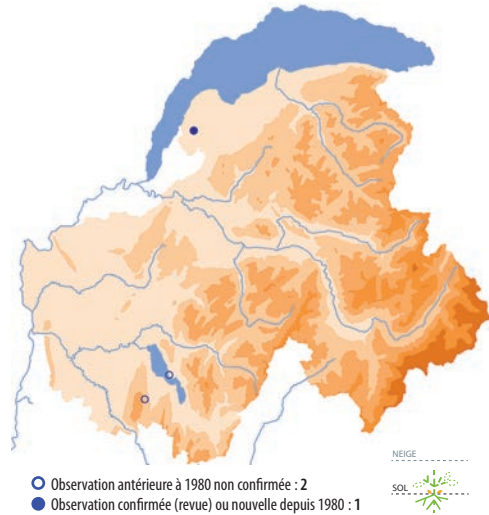
Oenanthe fistulosa L.

Oenanthe fistuleuse

Famille des Apiacées

DESCRIPTION

L'œnanthe fistuleuse est une plante d'allure grêle, dressée, haute de 40 à 70 cm. Tige munie à la base de stolons allongés, glaucescente, épaisse mais entièrement creuse, portant des feuilles pétiolées, ovales-oblongues, 2 à 3 fois découpées en segments linéaires courts. Inflorescence terminale, formée par une petite ombelle à 2 ou 3 rayons courts et épais, portant chacun un petit nombre de fleurs blanches. Floraison de mai à août.



Statut de l'espèce

Protection régionale ;

UICN Rhône-Alpes : EN

Évaluation départementale : LD, TR, M2



Gilles PACHE

ÉCOLOGIE-HABITAT

Espèce de pleine lumière ou de mi-ombre, thermophile, en situation détrempée sur substrat calcaire. L'œnanthe fistuleuse se développe dans les marais à grandes laïches, les prairies marécageuses, les saussaies à saule cendré et aulnaies glutineuses, les fossés ou au bord des eaux calmes. Elle s'observe en Haute-Savoie à l'étage collinéen.

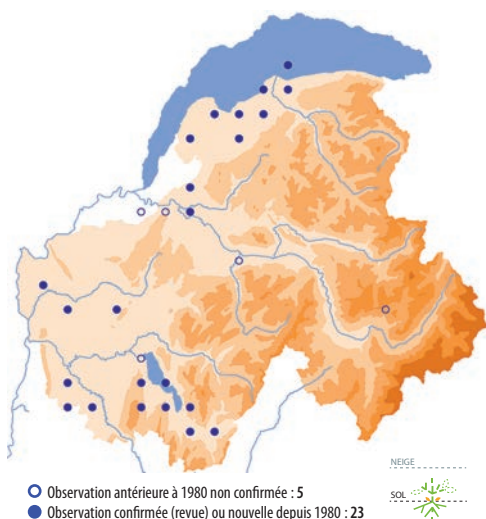
RÉPARTITION

Cette apiacée a une vaste répartition qui s'étend de l'Europe à l'Asie et à l'Afrique du Nord. Elle est assez présente et localement abondante sur l'ensemble du territoire national, assez rare ou très rare dans la plupart des départements rhônalpins. En

Haute-Savoie, l'œnanthe fistuleuse a été observée anciennement dans la cluse du lac d'Annecy, d'où elle a disparu depuis. Découverte en 1908 par Beauverd « dans le lit de l'Hermance » dans le bassin lémanique. L'étude complète, dès les années 1980, du site de Marival qui s'étend sur Chens-sur-Léman, Veigy, Loisin et Douvaine a permis de découvrir sept populations de cette espèce rare.

MENACES ET PRÉSERVATION

Cette espèce est très vulnérable en raison d'une seule zone de présence actuelle en Haute-Savoie, dans le complexe marécageux de Marival. Sans gestion, l'espèce serait vouée à disparaître avec l'envahissement des prairies qui l'hébergent, dont la plupart sont abandonnées aujourd'hui. Inscrit dans le réseau Natura 2000, le site bénéficie depuis peu de mesures de gestion conservatoire mises en place pour la gratiole et bien d'autres espèces remarquables présentes dans ce site d'exception.



Statut de l'espèce

UICN Rhône-Alpes : NT

Évaluation départementale : -, AR, M2

Rare en Rhône-Alpes

ÉCOLOGIE-HABITAT

Apiacée de pleine lumière, hygrophile et thermophile en situation humide mais non détrempée sur substrat calcaire. L'œnanthe de Lachenal s'observe dans les bas-marais calcaires, en prairies humides à molinie ou dans les prairies à plus forte humidité dominées par le jonc à fleurs obtuses, à l'étage collinéen.

RÉPARTITION

Sud-ouest-européenne, atlantique, l'œnanthe de Lachenal est présente sur une majeure partie de la France et en Corse et s'observe dans tous les départements rhônalpins. Cependant, dans cette région, l'œnanthe est rare ou très rare et en déclin. En Haute-Savoie, l'espèce, notée dès 1821 à Bossey par Girod-Lacaussade, est à ce jour connue dans plus d'une trentaine de marais dispersés dans les bassins lémanique et rhodanien ainsi que dans la cluse du lac d'Annecy.

MENACES ET PRÉSERVATION

Cette espèce est menacée par la fermeture du milieu, après abandon, par l'assèchement naturel, voire la destruction pure et simple du biotope dans le cadre d'aménagement du territoire. Cette œnanthe a déjà disparu de plusieurs zones. En contrepartie, une dizaine de marais à œnanthe sont protégés par réserve naturelle ou APPB et une dizaine d'autres inclus dans des programmes de gestion conservatoire.

Ænanthe lachenalli C. C. Gmel.

Ænanthe de Lachenal

Famille des Apiacées

DESCRIPTION

Espèce vivace, haute de 40 à 80 cm, à souche fasciculée, munie de fibres et de racines plus ou moins renflées en massue, à tige dure pleine, à peine creuse supérieurement. Les feuilles dimorphes caractérisent l'espèce : les basilaires en rosettes découpées en segments courts, larges, ovales en coin, les caulinaires divisées en longues lanières linéaires de 3 à 4 cm par 2 mm de large. Fleurs blanches en ombelles à 8 à 12 rayons, accompagnées de 1 à 5 bractées à leur base. Floraison de juillet à septembre.



Ononis pusilla L.

Bugrane naine

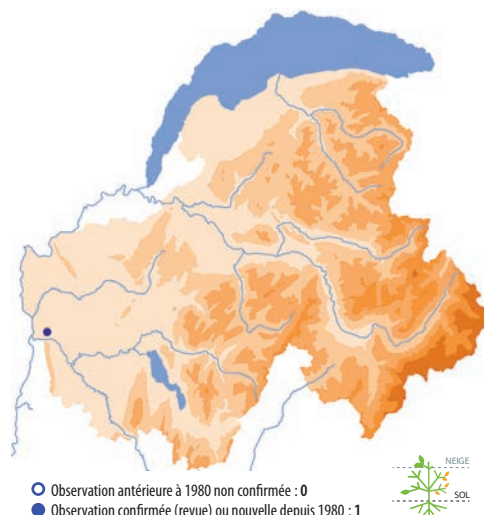
Famille des Fabacées

DESCRIPTION

Plante vivace à souche ligneuse, pubescente-glanduleuse, haute de 10 à 20 cm, à tige dressée et ascendante. Les feuilles pétiolées sont formées de 3 folioles obovales-denticulées, la médiane pétiolée. Elles sont accompagnées d'une paire de stipules ovales-dentées. Les fleurs jaunes de 1 cm, dépassées par le calice, sont dissimulées dans un épi abondamment feuillé. Floraison mai-juin.

ÉCOLOGIE-HABITAT

Espèce de pleine lumière, de situation chaude sur substrat calcaire. La bugrane naine s'observe en Haute-Savoie dans une pelouse sèche rocheuse à l'étage collinéen.



Statut de l'espèce

Évaluation départementale : -, TR, M3

En limite nord



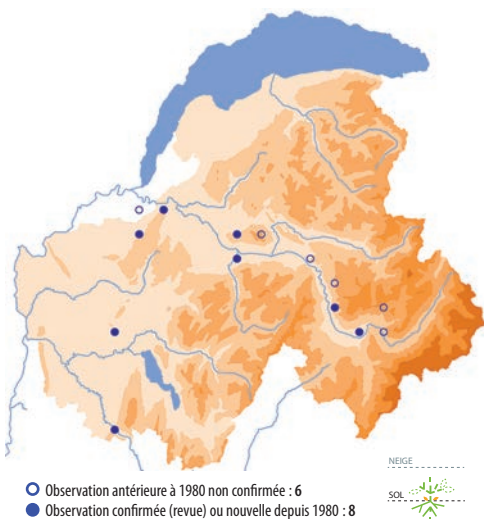
Jean-Charles VILLARET

RÉPARTITION

Cette espèce méditerranéenne est assez fréquente ou fréquente dans une moitié sud de la France, elle est rare ou absente au Nord. En Rhône-Alpes, elle est présente et abondante dans le sud, dans la Drôme et l'Ardèche, beaucoup plus rare au nord, très rare en Haute-Savoie. Découverte en 2000 par D. Jordan à Seyssel dans la montagne des Princes, l'espèce ne s'observe dans le département que sur un rocher.

MENACES ET PRÉSERVATION

Cette unique station, qui prolonge quelque peu vers le nord-est les localités jurassiennes du Bugey, est très vulnérable : d'une part, en raison de la situation de l'espèce sur un rocher bordant une route et d'autre part par la très faible surface, deux mètres carrés, qu'elle occupe. La protection de cette fabacée passe par celle du site qui l'accueille et qui regroupe plusieurs autres espèces patrimoniales par un classement en APPB.



Statut de l'espèce

Protection régionale ;
UICN Rhône-Alpes : EN

Évaluation départementale : -, R, M1

En limite nord

ÉCOLOGIE-HABITAT

La bugrane à feuilles rondes est une espèce xérophile, donc de conditions sèches et chaudes, qui prospère en situation abritée, en pleine lumière ou à l'ombre, sur substrat de préférence calcaire. L'espèce affectionne en Haute-Savoie les milieux rocaillieux et les pierriers ensoleillés ou ombragés situés au pied des parois rocheuses exposées au sud aux étages collinéen et montagnard.

RÉPARTITION

Cette espèce des montagnes sud-européennes est en France présente sur les reliefs d'une moitié sud du pays, en Rhône-Alpes surtout dans la Drôme, l'Isère et la Savoie. Rare en Haute-Savoie, la bugrane à feuilles rondes est connue dans la vallée de l'Arve en rive droite de Bonneville à Passy, dans le Salève et la Mandallaz et tout récemment dans les gorges du Chéran à Cusy. Elle trouve sa limite nord française dans ce département. Elle y fut découverte en 1866 par Ayasse « au pied du mont Salève, au Coin ».

MENACES ET PRÉSERVATION

La situation écologique de cette bugrane par ailleurs située dans deux APPB est une garantie de sa protection. L'espèce est non menacée dans quasiment toutes ses stations connues actuellement. Seule la remarquable station du Salève, au Coin, pourrait être menacée par un reboisement naturel et artificiel.

Ononis rotundifolia L.

Bugrane à feuilles rondes

Famille des Fabacées

DESCRIPTION

Espèce vivace de 20 à 50 cm de haut, toute velue-glanduleuse, à souche ligneuse et tige herbacée et dressée, dépourvue d'épines. Feuilles à 3 folioles, ovales-orbiculaires, crénelées-dentées, les latérales sessiles, la terminale longuement pétiolulée. Les fleurs, grandes, longues de 15 à 20 mm, d'un beau rose, sont groupées par 1 à 3 au sommet d'un long pédoncule aristé au sommet. Elles produisent un fruit, une gousse de 25 à 30 mm, pendante, velue-glanduleuse. Floraison de mai à juillet.



Ophioglossum vulgatum L.

Langue de serpent

Famille des Ophioglossacées

DESCRIPTION

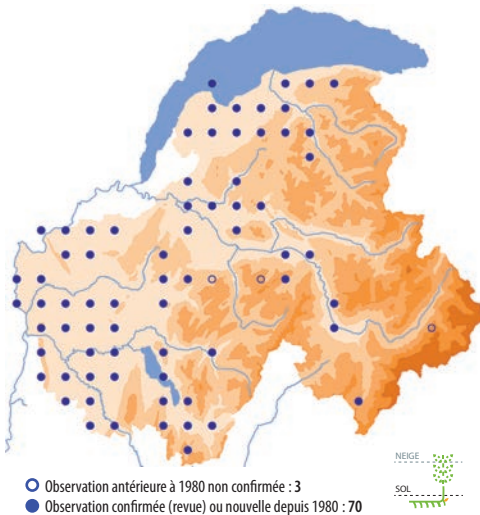
Petite espèce dressée, de 10 à 20 cm de haut, composée d'une feuille ovale simple, opposée à un épi fructifère en forme de « langue de serpent » porté par un long pédoncule. Cette fougère, aisément identifiable, est par contre difficile à découvrir en raison de sa couleur et de sa taille réduite et de sa situation en prairie et pelouse.

ÉCOLOGIE-HABITAT

Plante inféodée aux prairies et pelouses maigres et humides développées sur calcaire. Elle se répartit dans les étages collinéen et montagnard jusqu'à 1 000 m environ.



Denis JORDAN



Statut de l'espèce

Protection régionale ;

UICN Rhône-Alpes : LC

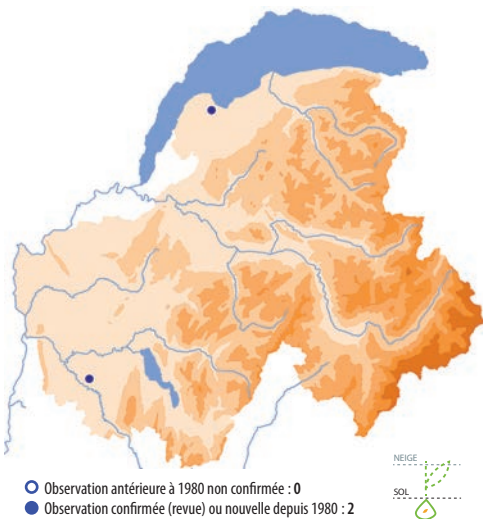
Évaluation départementale : -, AC, M2

RÉPARTITION

Espèce à large répartition européen-asiatique et nord-américaine, présente sur une majeure partie du territoire national. En Rhône-Alpes, la langue de serpent s'observe dans tous les départements mais elle évite les secteurs de haute montagne. Le département de la Haute-Savoie compte environ cent quarante localités situées dans les régions basses. L'espèce est rare dans les hautes montagnes calcaires et exceptionnelle dans le secteur granitique Mont-Blanc-Aiguilles-Rouges, où elle fut observée pour la première fois à Chamonix par V. Payot en 1852.

MENACES ET PRÉSERVATION

La présence très nettement plus importante aujourd'hui qu'autrefois est due à une bonne prospection du territoire. Espèce très vulnérable en raison de son écologie et de sa situation géographique, fortement menacée par la destruction de son biotope. Le grand nombre de localités connues, dont quelques-unes préservées, met à l'abri cette espèce en tant que telle. Mais elle a disparu ces dernières années de plusieurs localités et elle est menacée actuellement dans plusieurs autres.



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 0
- Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 2

Statut de l'espèce

UICN Rhône-Alpes : EN

Évaluation départementale : LD, TR, M3

ÉCOLOGIE-HABITAT

Plante de pleine lumière, de substrats secs et calcaires. Cette espèce affectionne les pelouses sèches à brome dressé sur sable ou gravier, établies sur des coteaux, talus, terrasses alluviales, lisières de bois, à l'étage collinéen.

RÉPARTITION

Endémique européenne dont l'aire est limitée à l'Allemagne, la Suisse et l'est de la France. *Ophrys élevée* fleurit dans le Haut-Rhin et le nord de Rhône-Alpes en Haute-Savoie, Ain et Rhône. En Haute-Savoie, cette orchidée décrite en 1996 avait déjà été repérée dès 1975 par D. Jordan et J. Depraz, dans le domaine de Guidou, au bord du lac Léman à Sciez. Dans le site, l'espèce se développe sur une ancienne dune lacustre gazonnée et a compté jusqu'à cent cinquante pieds. Une seconde localité dans le bassin rhodanien a été répertoriée en 1987 à Rumilly, sur une terrasse pierreuse en bordure du Chéran.

MENACES ET PRÉSERVATION

Cette orchidée de lumière et de sols maigres est très sensible à la fermeture de son habitat ou au pâturage qui produit un enrichissement du sol néfaste à cette fleur. La station au bord du lac Léman à Sciez, propriété du Conservatoire du littoral, est gérée pour cette orchidée et bien d'autres espèces patrimoniales. Par contre, la seconde localité à Rumilly a disparu à la suite d'un aménagement de la zone située en périphérie de la ville.

Ophrys elatior Paulus

Syn : *Ophrys fuciflora* (F.W. Schmidt) Moench
subsp. *elatior* (Paulus) R. Engel & Quentin

Ophrys élevée

Famille des Orchidacées

DESCRIPTION

Orchidée très proche de l'*Ophrys fuciflora*, mais nettement plus grande : elle peut atteindre 85 cm de haut. Elle s'en distingue aussi par ses fleurs plus petites et plus nombreuses, jusqu'à une quinzaine formant une inflorescence très lâche. Sa floraison tardive rajoute un critère distinctif. Floraison juillet-août.



DENIS JORDAN

Orchis pallens L.

Orchis pâle

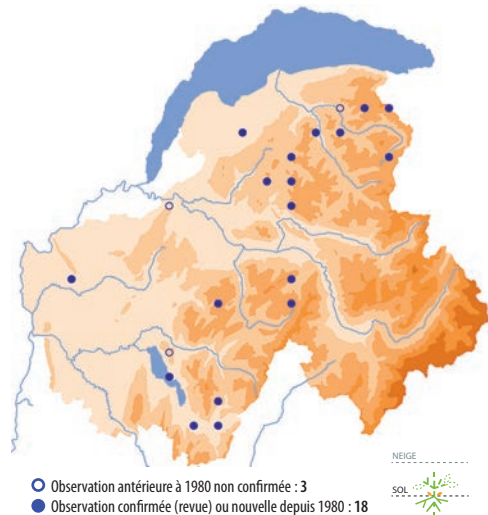
Famille des Orchidacées

DESCRIPTION

Orchidée haute de 15 à 30 cm, issue d'un bulbe ovoïde entier, à tige dressée, ronde et lisse, feuillée surtout à sa base. Les 4 à 5 feuilles basilaires, dressées-étalées, larges et ovales-oblongues sont vertes et luisantes et sans taches, les 1 à 2 caulinaires beaucoup plus petites sont engainantes. Les fleurs jaune pâle au labelle plus foncé, dépourvues de macule et à odeur de sureau, forment une inflorescence en épi. Le labelle trilobé est prolongé à l'arrière par un éperon cylindrique horizontal ou ascendant. Floraison d'avril à juin.



Jean-Charles VILLARET



Statut de l'espèce

Évaluation départementale : R, M1

Rare en Rhône-Alpes

ÉCOLOGIE-HABITAT

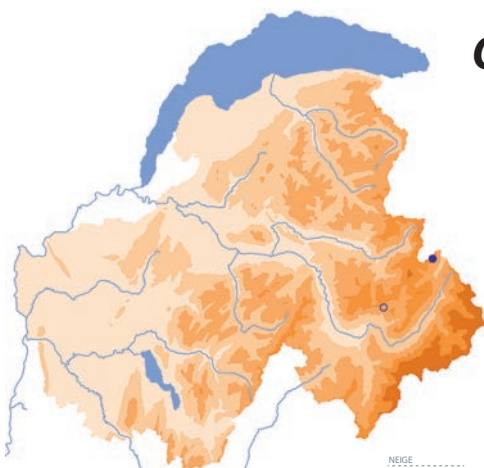
Espèce de pleine lumière ou de mi-ombre, plus ou moins thermophile et xérophile sur substrat calcaire à légèrement acide. Cette orchidée affectionne les bois clairs secs de hêtre, les pinèdes xérophiles en milieux rocheux de pin à crochets, les lisières de bois et les pelouses sèches calcaires à brome dressé ou à séslerie, des étages montagnard et subalpin.

RÉPARTITION

Sud-européenne, rare dans l'est et le sud de la France, présente mais rare dans les départements rhônalpins excepté l'Ardèche et la Loire. En Haute-Savoie, l'orchis pâle est une fleur assez fréquente dans le Chablais, assez rare en Bornes-Aravis. Elle est exceptionnelle dans les chaînons jurassiens. Dans le Petit Salève, elle a été découverte en 1856 par Charbon, ce qui constitue la première observation départementale. Cependant, l'espèce n'y a jamais été retrouvée et a disparu du Vuache depuis 1984.

MENACES ET PRÉSERVATION

Cette orchidée est d'une manière générale faiblement menacée. Elle supporte l'envahissement des pelouses en cas d'abandon mais pourrait disparaître de certains milieux voisins des habitations humaines si ces derniers ne sont pas préservés. L'espèce est présente dans deux sites protégés par APPB.



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 1
- Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 1

Statut de l'espèce

UICN Rhône-Alpes : NT

Évaluation départementale : LD, TR, NM

ÉCOLOGIE-HABITAT

Plante xérophile de pleine lumière et de substrat rocheux acide. Cette espèce affectionne en Haute-Savoie exclusivement les pelouses et gazons rocheux des crêtes et arêtes à élyne en épi, en situation exposée. Cette poacée ne s'observe actuellement qu'à l'étage alpin entre 2 500 et 2 752 m.

RÉPARTITION

Cette plante des montagnes du sud de l'Europe est en France connue dans les Hautes-Alpes et la Haute-Savoie. Dans ce département, l'espèce est localisée dans le secteur granitique Mont-Blanc-Aiguilles-Rouges. Non revue sur la pointe Noire de Porménaz depuis sa découverte en 1909 par Bouchard, cette poacée a été retrouvée en 1977 par Boudier à Vallorcine où elle est toujours présente, assez fréquente sur les crêtes, entre le col de la Terrasse et l'aiguille de la Loriaz.

MENACES ET PRÉSERVATION

Non retrouvée à Porménaz, la sezlérie à feuilles distiques est une poacée qui, sur les hautes arêtes et crêtes à Vallorcine délimitant la Haute-Savoie de la Suisse, n'est affectée d'aucune menace.

Oreochloa disticha (Wulfen) Link

Seslérie à feuilles distiques

Famille des Poacées

DESCRIPTION

Petite poacée vivace et glabre de 10 à 15 cm de haut, à souche fibreuse formant de petites touffes. Feuilles assez longues, sétacées-enroulées de 1 mm d'épaisseur, presque toutes situées à la base des tiges. Inflorescence violacé bleuâtre, ovoïde, en épis de 1 cm de long, composée de petits épillets en deux rangées opposées. Floraison juillet-août.



Colin HUSTEN

Orobanche alsatica Kirschleger

Orobanche d'Alsace

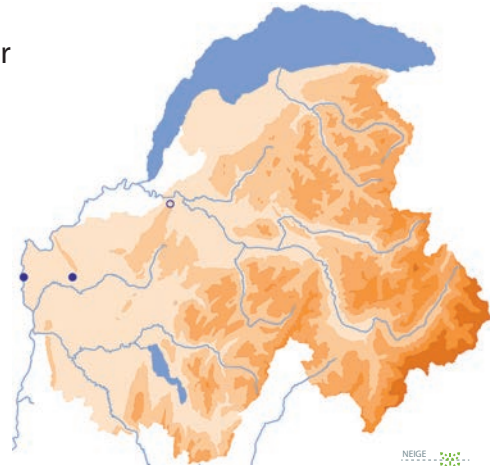
Famille des Orobanchacées

DESCRIPTION

Grande orobanche de 20 à 50 cm de haut, poilue-glanduleuse, jaunâtre. Tige assez robuste, renflée à la base, munie d'écaillés longues de 10 à 20 mm. Fleurs très nombreuses, jaune violacé, de 12 à 20 mm de long, dressées-étalées, à stigmate jaune d'or, formant un épi cylindracé et compact. Floraison juin-juillet.

ÉCOLOGIE-HABITAT

Cette espèce parasite exclusivement *Cervaria rivini*, apiacée xérophile des friches herbeuses, des taillis clairs, sur coteaux calcaires secs et chauds, à l'étage collinéen.



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 1
- Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 2

Statut de l'espèce

Protection régionale ;

UICN Rhône-Alpes : VU

Évaluation départementale : LD, TR, M3



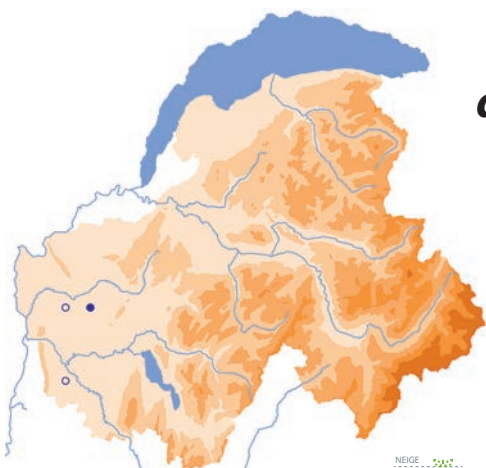
GILLES PACHE

RÉPARTITION

Cette orobanche dont l'aire s'étend de l'Europe à l'Asie occupe en France une zone d'occurrence limitée à l'est du pays, de l'Alsace au Gard. Pour Rhône-Alpes, l'espèce citée anciennement dans l'Ain, le Rhône et l'Isère est considérée comme disparue en Savoie. Observée entre 1838 par Reuter et 1878 dans le Petit Salève, cette orobanche a été retrouvée en Haute-Savoie sur deux points dans le bassin rhodanien : à Frangy en 1987 et à Franclens en 1997 dans une friche entre deux vignes comptant environ cinq cents pieds.

MENACES ET PRÉSERVATION

Cette orobanche est très vulnérable en raison du très faible nombre de localités et de leur situation, chacune dans un contexte de coteaux plantés en vigne. La situation de la première localité, à Frangy, reste inconnue. Quant à la seconde, à Franclens, le site est désormais intégré dans le PLU de la commune comme zone naturelle d'intérêt à protéger. Encore faudrait-il mettre en place un suivi annuel pour contrôler le développement des ligneux qui, au bout de quelques années sans intervention, risquent d'étouffer l'orobanche.



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 2
- Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 1

Statut de l'espèce

UICN Rhône-Alpes : VU

Évaluation départementale : LD, TR, M3

Orobanche *artemisiae-campestris* Gaudin

Syn : *Artemisia loricata* Rchb.

Orobanche de l'Armoise des champs

Famille des Orobanchacées

DESCRIPTION

Orobanche de 20 à 40 cm de haut, poilue-glanduleuse à tige jaunâtre, renflée à la base, munie d'écaillés longues de 15 à 25 mm. Les fleurs nombreuses, poilues-glanduleuses, jaune pâle strié de violet, de 15 à 22 mm, ont un stigmate violacé. Elles forment un épi assez dense, devenant lâche par la suite. Floraison de mai à juillet.

ÉCOLOGIE-HABITAT

Comme son nom l'indique, cette espèce thermophile et xérophile parasite l'armoise champêtre. Elle affectionne de fait les pelouses très sèches à brome dressé, établies sur sable, gravier ou rocher, à l'étage collinéen.

RÉPARTITION

Cette espèce sud-européenne s'observe en France, principalement dans la moitié sud du pays, mais est partout rare comme en Rhône-Alpes avec une présence discrète dans la Drôme, l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie. Dans ce département, l'orobanche n'a pas été retrouvée dans le bassin rhodanien où elle était présente au XIX^e siècle, découverte entre Rumilly et Frangy par Reuter en 1840. Par contre, elle se maintient dans le Vuache à Chaumont ; découverte en 1921, elle est représentée par une population éclatée en plusieurs microcolonies qui compte moins de vingt individus !

MENACES ET PRÉSERVATION

Cette orobanche, très vulnérable en raison de son écologie et du petit effectif présent, ne pourra se maintenir dans la pelouse qui l'accueille que si la gestion conservatoire réalisée est reconduite chaque année avec une surveillance régulière de la population.



Thomas LEGRAND

Orobanche elatior Sutton

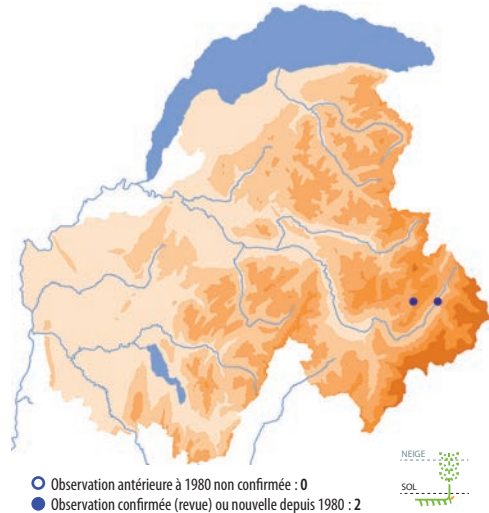
Syn : *Orobanche major* L. p. p.

Grande Orobanche

Famille des Orobanchacées

DESCRIPTION

Grande et robuste espèce de 30 à 70 cm de haut, poilue-glanduleuse, jaune rougeâtre. Tige épaisse, renflée à la base, portant des écailles longues de 1 à 2 cm. Les fleurs de 16 à 25 mm, régulièrement arquées, sont roses ou jaune pâle. Elles forment un long épi. La corolle munie de poils glanduleux est doublée d'un calice court divisé en 2 paires de lobes. Elle est accompagnée d'une bractée aussi longue qu'elle et renferme des étamines à filet velu et un stigmate jaune citron. Floraison de juin à août.



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 0
- Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 2

Statut de l'espèce

UICN Rhône-Alpes : VU

Évaluation départementale : LD, R, M1



DANS JORDAN

ÉCOLOGIE-HABITAT

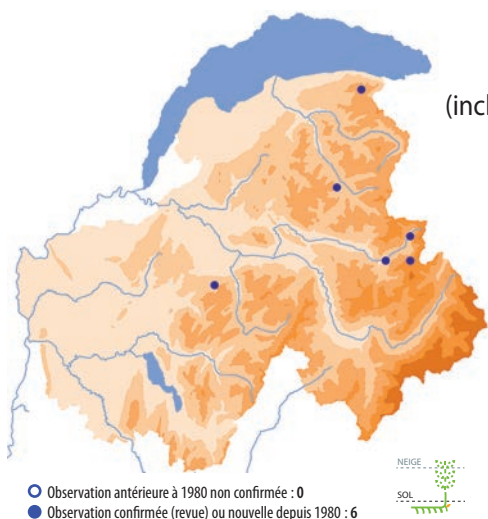
Cette espèce de situations plutôt sèches et chaudes en condition de forte luminosité est plus ou moins indifférente au substrat. Elle affectionne en Haute-Savoie les pelouses rocheuses et les pierriers stabilisés xérothermophiles qui hébergent entre autres la ou les espèces parasites, à savoir plusieurs astéracées dont la centaurée scabieuse. Les deux stations connues sont situées entre 1 400 et 1 730 m.

RÉPARTITION

Espèce de répartition générale européenne-asiatique, rare en France. Elle est citée dans le Nord, l'Est, le Sud-Est et la région méditerranéenne. Elle est très rare et dispersée dans la plupart des départements rhônalpins. En Haute-Savoie, cette orobanche, découverte en 1992 à Chamonix par D. Jordan et J. Ravanel, a été retrouvée dans une seconde localité à Passy en 2004.

MENACES ET PRÉSERVATION

Les deux localités connues dans le département ne sont pas menacées. La première à Chamonix est située dans une zone escarpée dominant un sentier touristique, la seconde dans la réserve naturelle de Passy dans un lieu escarpé également, éloigné des zones fréquentées. La seule menace potentielle est d'ordre biologique : le petit nombre d'individus (moins de quinze) dans les deux stations réunies.



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 0
- Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 6

Statut de l'espèce

UICN Rhône-Alpes : DD

Évaluation départementale : LD, R, M1

Orobanche flava F.W. Schultz

(inclus *O. Lycoctoni* Rhiner, encore méconnue en France lors de la rédaction de la fiche)

Orobanche jaune clair

Famille des Orobanchacées

DESCRIPTION

Espèce assez robuste de 20 à 40 cm de haut, poilue-glanduleuse à tige épaisse, jaunâtre, un peu renflée à la base, portant des écailles de 1 à 2 cm. Les fleurs de 15 à 20 mm sont arquées, jaunâtres à blanchâtres avec un stigmate jaune. Elles forment un épi assez long, peu serré, à fleurs distantes à la base. Cette espèce est difficile à découvrir en raison de sa couleur très pâle et de son écologie sous le couvert des hautes herbes. Floraison de juin à août.

ÉCOLOGIE-HABITAT

Cette espèce hygrophile et plus ou moins nitrophile se développe à l'ombre des plantes hôtes qui l'hébergent (pétasite, adénostyle et aconit). Elle affectionne les ourlets hygrophiles d'altitude à pétasite officinal, les alluvions à pétasite couleur de neige, les forêts fraîches humides à érable sycomore et lunaire et les mégaphorbiaies à adénostyle, aux étages montagnard et subalpin inférieur.

RÉPARTITION

Cette orobanche des montagnes du sud de l'Europe est connue en France dans le Cantal, les Alpes-de-Haute-Provence et la Haute-Savoie. Elle est notée dans ce département depuis 1983, découverte par A. Charpin et D. Jordan à Saint-Jean-d'Aulps, et a depuis été observée dans une douzaine de localités du Haut-Giffre, de Bornes-Aravis et du Chablais. Ce dernier secteur compte la plus importante station française, avec une présence de l'espèce évaluée à plusieurs hectares sur la commune de Saint-Jean-d'Aulps.

MENACES ET PRÉSERVATION

Espèce ni vulnérable ni trop menacée dans ses biotopes, ou éventuellement lors de travaux en forêt ou sur le bord des cours d'eau et par méconnaissance de l'existence de la plante. L'orobanche jaune clair compte une station en réserve naturelle et une en APPB.



D. JORDAN

Orobanche laserpitii-sileris Jordan

Orobanche du Sermontain

Famille des Orobanchacées

DESCRIPTION

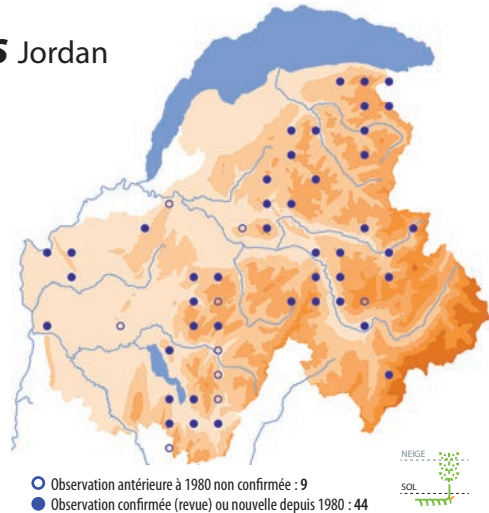
Très belle et robuste orobanche, de 40 à 80 cm de haut, poilue-glanduleuse, jaune rougeâtre. Tige très épaisse, renflée à la base, portant de nombreuses écailles de 2 à 3 cm. Les fleurs de 20 à 30 mm, dressées-étalées, poilues-glanduleuses, sont fauve jaunâtre, rarement entièrement jaunes, le stigmate est également jaune. Elles forment un long épi très dense. La grande inflorescence roussâtre qui dépasse le feuillage du sermontain ne permet pas de confondre cette espèce, qui peut être identifiée à distance. Floraison juillet-août.



Dens JORDAN

MENACES ET PRÉSERVATION

Compte tenu du nombre et de l'importance des populations haut-savoyardes, l'orobanche du Sermontain, protégée par une réserve naturelle et trois APPB, n'encourt aucun risque de disparition. Cependant, l'espèce n'est pas pour autant à l'abri de menaces (destruction de l'habitat) en zone non protégée.



Statut de l'espèce

Évaluation départementale : -, AR, M1

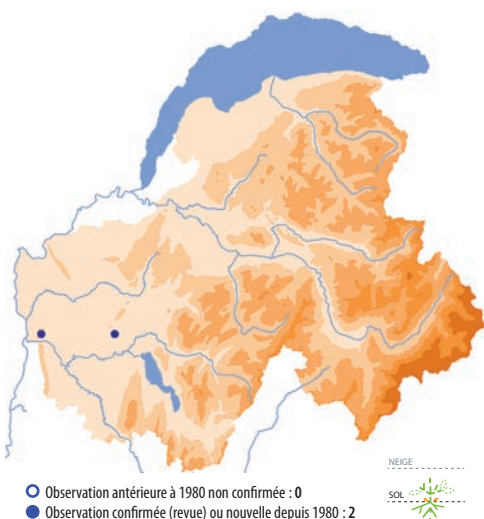
Rare en général

ÉCOLOGIE-HABITAT

Espèce xérophile liée aux terrains calcaires, parasite exclusive du *Laserpitium siler*. Elle affectionne les prairies rocailleuses envahies de laser, sur des pentes exposées sud et s'observe par pieds dispersés. Cette orobanche montagnarde et subalpine atteint 1 850 m à La Chapelle-d'Abondance.

RÉPARTITION

Cette remarquable espèce est répandue dans les montagnes du sud de l'Europe. En France, elle est connue dans le Jura et les Alpes, de la Haute-Savoie aux Alpes-de-Haute-Provence. Si l'espèce est rare au sud de son aire nationale, elle est relativement fréquente dans le département de la Haute-Savoie au nord. Découverte par Perrier en 1858 « au-dessus de Dingy », cette orobanche compte de belles et importantes populations, parfois sur des milliers de mètres carrés dans les hautes montagnes calcaires. L'espèce est beaucoup plus rare dans les chaînons jurassiens, moins riches également en laser, mais elle s'observe dans la plupart des chaînons.



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 0
- Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 2

Statut de l'espèce

Évaluation départementale : LD, TR, M1

En limite nord

ÉCOLOGIE-HABITAT

Espèce de situation ensoleillée, très sèche et chaude en milieu abrité, de préférence calcaire. Le rouvet blanc s'observe dans les milieux les plus chauds du département de Haute-Savoie, en pelouses et taillis rocaillieux et dans les rochers à l'étage collinéen.

RÉPARTITION

Cette espèce méditerranéenne est présente dans la France méridionale à l'ouest jusqu'en Charente-Maritime ; à l'est, l'espèce atteint sa limite septentrionale en Haute-Savoie. Elle est fréquente dans la région Rhône-Alpes du sud : Drôme, Ardèche, mais devient subitement rare ou très rare en direction du nord. Deux chaînons jurassiens accueillent l'espèce en Haute-Savoie : la Mandallaz, où l'espèce est toujours présente et aussi abondante depuis sa découverte en 1855 par Puget, et le val de Fier où l'espèce, plus rare, a été découverte en 1978 par J. Bordon.

MENACES ET PRÉSERVATION

Espèce nullement menacée sur le versant escarpé de la Mandallaz qui, par ailleurs, est un petit massif bénéficiant d'une protection par APPB. Le rouvet blanc est par contre menacé dans le val de Fier, classé en ZNIEFF de type I, par une exploitation du rocher affectant une partie du site. Dans la Mandallaz, le rouvet blanc peut localement être affecté dans sa croissance par le chamois qui semble l'apprécier.

Osyris alba L.

Rouvet blanc

Famille des Santalacées

DESCRIPTION

Sous-arbrisseau de 40 à 90 cm de haut, très rameux, à rameaux dressés, grêles et anguleux. Les feuilles petites, longues de 1 à 1,5 cm, linéaires-lancéolées aiguës et à une seule nervure, sont persistantes. Les fleurs jaunâtres et très petites sont dioïques : les femelles solitaires à l'extrémité de petits rameaux, les mâles nombreuses en grappes. Le fruit est une drupe de 5 à 6 mm de diamètre, globuleux et rouge. Floraison de mai à juillet.



Pierre LAROCHE

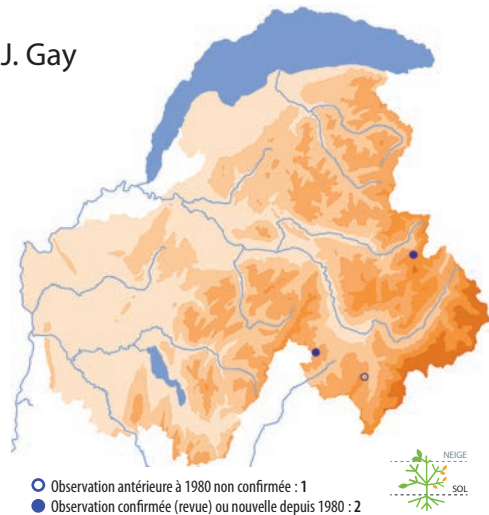
Oxytropis laponica (Wahlenb.) J. Gay

Oxytropis de Laponie

Famille des Fabacées

DESCRIPTION

Fabacée vivace, haute de 5 à 15 cm, pubescente, à poils appliqués. Tige assez courte, ascendante, portant 3 à 5 feuilles. Feuilles à 8 à 14 paires de folioles oblongues, velues-grisâtres. Les fleurs, d'un bleu foncé, par 6 à 12 en tête globuleuse, penchées en fin de floraison, sont portées par un pédoncule aussi long ou plus long que la feuille. Chez cette espèce, les dents du calice sont aussi longues que le tube calicinal et la bractée qui accompagne chaque fleur dépasse la moitié de celui-ci. Le fruit est une gousse pendante. Floraison juillet-août.



Statut de l'espèce

Évaluation départementale : LD, TR, M1



Gilbert BILLARD

ÉCOLOGIE-HABITAT

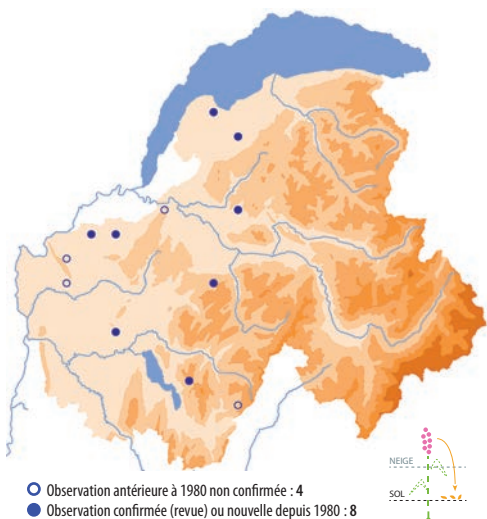
Espèce de pleine lumière en situation froide, ventée et sèche, ayant une prédilection pour les terrains calcaires. Cette fleur colonise les pelouses rases d'altitude, les crêtes ventées mais également les alluvions torrentielles, les débris rocailloux, aux étages subalpin supérieur et alpin.

RÉPARTITION

Cette espèce des montagnes d'Europe et d'Asie est présente en France dans les Pyrénées et dans les Alpes, de la Haute-Savoie aux Alpes-Maritimes. L'espèce est très rare dans le département de la Haute-Savoie. Découverte en 1859 par Perrier, elle compte seulement trois points de présence : Bornes-Aravis, au sommet de Croisse-Baulet, observée entre 1906 et 1950 ; Mont-Blanc-Aiguilles-Rouges dans le secteur du Joly, notée en 1859 et 1861 et retrouvée en 1985 ; elle est, par contre, de découverte récente 1996 à Vallorcine au col du Vieux.

MENACES ET PRÉSERVATION

L'espèce serait à retrouver à Croisse-Baulet, aucune raison ne saurait expliquer son éventuelle disparition. Elle n'est nullement menacée ailleurs, sauf peut-être par le piétinement humain, car située sur ou aux abords des lieux fréquentés par l'homme au col du Vieux et au mont Joly.



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 4
 ● Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 8

Statut de l'espèce

Évaluation départementale : LD, R, M3

En régression

Papaver argemone L.

Pavot argémone

Famille des Papavéracées

DESCRIPTION

Plante annuelle, velue de 15 à 30 cm de haut, à tige simple ou ramifiée. Les feuilles sont une à trois fois profondément divisées en segments linéaires-lancéolés. La fleur assez petite, rouge, marquée d'une grande tache noire à sa base interne, est portée par un long pédoncule. Elle produit une capsule claviforme, 3 à 4 fois aussi longue que large munie vers le sommet de poils forts et sétiformes. Floraison d'avril à juin.

ÉCOLOGIE-HABITAT

Espèce xérophile de pleine lumière et de milieux faiblement colonisés favorables aux espèces annuelles.

Le pavot argémone est une messicole qui se rencontre autant dans les moissons sur calcaire qu'en terrain acide. Évincée des cultures, l'espèce trouve refuge dans les décombres, les gares et s'observe également en biotope primaire comme les balmes rocailleuses en paroi rocheuse. Cette espèce ne s'observe que dans l'étage collinéen en Haute-Savoie.



RÉPARTITION

Cette espèce méditerranéenne est présente dans toute la France avec une plus grande abondance dans le Sud, mais partout cette fleur est en régression, comme dans la région Rhône-Alpes. En Haute-Savoie, ce pavot découvert dans les « moissons de Monnetier » par Candolle en 1851 a quasiment déserté cet habitat. Le pavot argémone a depuis 1980 été observé dans une dizaine de localités dispersées sur une moitié ouest départementale en milieu primaire (balmes) ou secondaire (gares, décombres).

MENACES ET PRÉSERVATION

L'espèce est menacée dans les moissons et milieux rudéraux, fréquemment arrosés de pesticides. Elle se maintient dans un biotope primaire de la montagne de Mandallaz et a réapparue dans une moisson cultivée traditionnellement dans le domaine du Guidou à Sciez.

Papaver occidentale

(Markgraf) H. Hess *et al.*

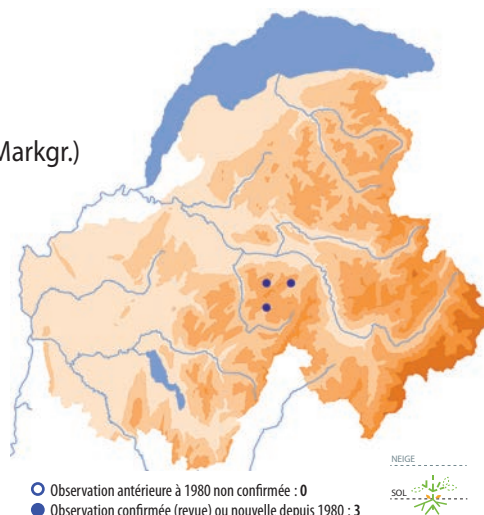
(actuellement *Papaver alpinum* L. var. *occidentale* Markgr.)

Pavot occidental

Famille des Papavéracées

DESCRIPTION

Petite espèce vivace, faiblement velue à souche épaisse formant des touffes. Les tiges, dépourvues de feuilles, de 10 à 15 cm de haut, sont revêtues de poils blancs appliqués. Les feuilles toutes basilaires en rosette, d'un vert bleuté et glabres, sont 1 à 2 fois découpées en paires de segments ovales-lancéolés. La fleur, unique au sommet de chaque tige, grande, est d'un beau blanc pur. Floraison juillet-août.



Statut de l'espèce

UICN Rhône-Alpes : NT

Évaluation départementale : LD, TR, M2

Uniquement présent en 73 et 74 en France



Alexis MIKOLAJCZAK

ÉCOLOGIE-HABITAT

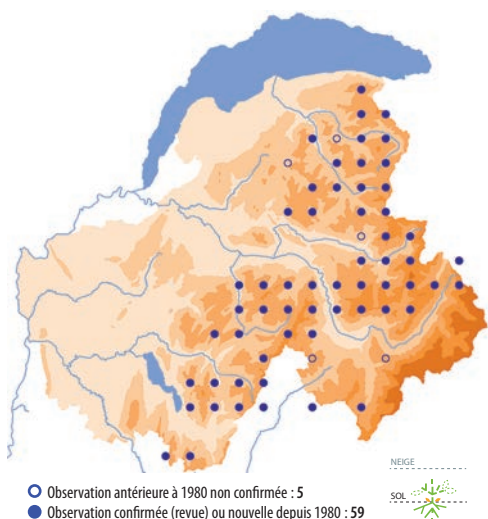
Le pavot occidental est une espèce de rocaille en situation plutôt fraîche et froide, sur calcaire. Elle est caractéristique des éboulis et pierriers mobiles à petits éléments à tabouret à feuilles rondes que l'on rencontre dans les étages subalpin et alpin inférieur.

RÉPARTITION

Endémique ouest-alpine, l'aire de présence de cette fleur s'étend sur une petite zone géographique à cheval sur la Suisse et la France. En Suisse, le pavot occidental est connu des cantons de Berne, Lucerne, Fribourg, Vaud et Valais. En France, l'espèce est localisée dans les deux départements savoyards. Noté au début du XX^e siècle dans les Bauges savoyardes, ce pavot n'y a jamais été retrouvé. Par contre, en Haute-Savoie, cette belle espèce, découverte au « Brezon » en 1804 par Lefort, forme d'importantes colonies dans les éboulis et pierriers du versant nord de la chaîne du Bargy-Jalouvre sur les communes du Mont-Saxonnex et du Petit-Bornand.

MENACES ET PRÉSERVATION

Cette fleur est directement menacée dans les éboulis au pied du Jalouvre, parcouru et brouté par des moutons. Ailleurs, pas de menaces connues, sinon par d'éventuels prélèvements de matériaux dans les éboulis à pavot qui, fort heureusement, sont situés pour la plupart hors d'atteinte.



Statut de l'espèce

Évaluation départementale : -, AC, M1

Rare en général

ÉCOLOGIE-HABITAT

Espèce de pleine lumière, de situation sèche plus rarement humide, sur calcaire. La pédiculaire ascendante s'observe aussi bien dans les pelouses sèches à selsérie, établies directement sur le rocher que sur des pentes fraîches et humides à laïche ferrugineuse et sur des sols profonds. En Haute-Savoie, l'espèce est présente dans les étages subalpin et alpin, atteignant 2 409 m au sommet du mont Charvin.

RÉPARTITION

Endémique ouest-alpine, présente sur une aire limitée des Alpes nord-occidentales, en Suisse, Italie, France. En France, cette pédiculaire ne s'observe que dans quatre départements alpins. Elle est très rare dans les Hautes-Alpes et en Isère, assez rare en Savoie, fréquente en Haute-Savoie. Découverte au col d'Anterne par Candolle en 1835, cette espèce est répandue sur l'ensemble des hautes montagnes calcaires, elle est par contre rare et localisée et toujours sur calcaire dans le secteur granitique Mont-Blanc-Aiguilles-Rouges.

MENACES ET PRÉSERVATION

Cette espèce fréquente dans les montagnes du département, protégée par trois réserves naturelles et un APPB, ne risque pas de disparaître sur le long terme. Peu menacée en général, cette pédiculaire peut régresser localement suite à une très forte pression de pâturage par les ovins ou éventuellement de disparaître en zone non protégée si des travaux d'aménagement de la montagne venaient affecter quelques stations.

Pedicularis ascendens

Gaudin

Syn : *Pedicularis barrelieri* Rchb.

Pédiculaire ascendante

Famille des Orobanchacées
(Scrophulariacées)

DESCRIPTION

Plante vivace glabrescente de 15 à 25 cm de haut, à tige ascendante à la base puis dressée, faiblement feuillée. Les feuilles pétiolées et glabres sont découpées en de nombreux segments, profondément dentés. Fleurs de 12 à 25 mm, jaune clair, en grappe lâche et longue, lèvre supérieure prolongée par un bec. Calice glabre à lobes discrètement dentés. Floraison juillet-août.



Colin HUBERT

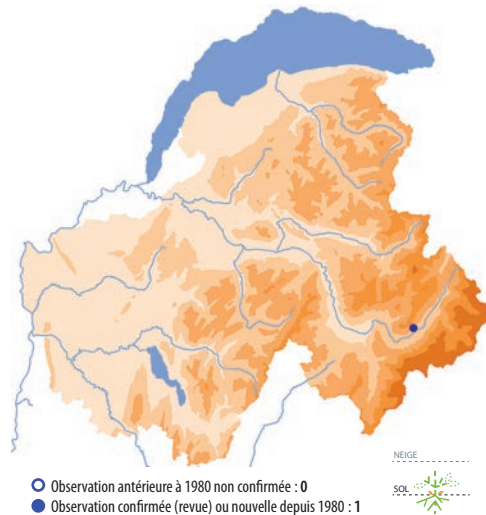
Pedicularis cenisia Gaudin

Pédiculaire du mont Cenis

Famille des Orobanchacées
(Scrophulariacées)

DESCRIPTION

Plante vivace, velue-laineuse, de 10 à 20 cm de hauteur, à tige ascendante-courbée, à feuilles peu nombreuses et glabrescentes mais à pétioles laineux, découpées en de nombreux segments, profondément lobés-dentés. Les grandes fleurs rose-rouge de cette belle espèce forment un épi dense qui reste court. La lèvre supérieure est prolongée par un long bec. Le calice laineux a des lobes dentés. Floraison juillet-août.



Statut de l'espèce

Évaluation départementale : LD, TR, M3



Gilles PÉDIE

ÉCOLOGIE-HABITAT

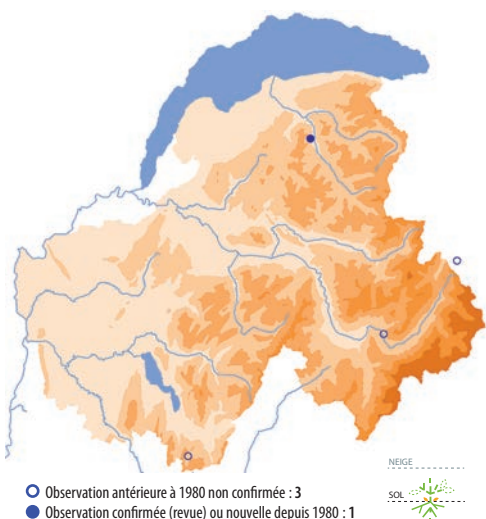
La pédiculaire du mont Cenis est une espèce de pleine lumière et de situation sèche qui affiche une préférence pour un substrat acide. L'espèce affectionne dans l'unique localisation départementale les pelouses et pâturages plus ou moins rocaillieux situés dans la partie supérieure de l'étage subalpin.

RÉPARTITION

Endémique de l'ouest des Alpes et des Apennins, cette pédiculaire est en France présente de la Haute-Savoie aux Alpes-de-Haute-Provence. Si le département de la Savoie compte d'importantes populations, l'espèce est rare dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes et très rare en Haute-Savoie. Découverte dans ce département en 1899 par Chenevard et réobservée en 1908 dans le secteur du Brévent à Chamonix, cette pédiculaire sera retrouvée en 2000 par C. Goncet sur deux points distants de cent mètres dans la combe du Brévent. La pédiculaire du mont Cenis est, par ailleurs, indiquée au XIX^e siècle à Chamonix, au col de Balme et aux Contamines, au « mont Jovet », mais ces deux indications sont douteuses.

MENACES ET PRÉSERVATION

Si *a priori* aucune menace de nature humaine ne pèse sur la station de cette fleur endémique des Alpes, elle reste malgré tout vulnérable en raison du petit effectif (une vingtaine de pieds) situé le long d'un sentier et dans la partie non protégée du massif des Aiguilles-Rouges. Cette population doit être repérée précisément avec un GPS afin de réaliser annuellement un suivi.



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 3
- Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 1

Statut de l'espèce

Évaluation départementale : LD, TR, NM

ÉCOLOGIE-HABITAT

La pédiculaire chevelue est une espèce qui recherche les situations ensoleillées et sèches, sur substrat calcaire. Cette plante est caractéristique des pelouses et rocailles sèches à séslerie, des pâturages rocaillieux et des pelouses de crête. Elle se développe dans l'étage subalpin en Haute-Savoie.

RÉPARTITION

Répondue dans les montagnes sud-européennes, l'espèce est présente en France sur les reliefs d'une moitié sud du pays et dans tous les départements alpins de Rhône-Alpes, où l'espèce est relativement fréquente sauf en Haute-Savoie. Dans ce département, cette pédiculaire, observée pour la première fois en 1852 par Perrier dans les Bauges, est fréquente au nord dans le petit massif chablaisien du Billat sur les communes de La Baume et de Vailly. Elle n'a jamais été retrouvée dans les Bauges, ni Chamonix ni à Saint-Gervais, où cette plante a été observée au cours du XIX^e siècle.

MENACES ET PRÉSERVATION

Cette espèce, nullement menacée dans le massif du Billat, serait à retrouver dans les Bauges, à Chamonix et Saint-Gervais. Cependant, à l'exception du massif des Bauges, les indications concernant l'observation de l'espèce à Chamonix et Saint-Gervais pourraient s'avérer fausses par confusion avec d'autres espèces à fleurs jaunes.

Pedicularis comosa L.

subsp. *comosa*

Pédiculaire chevelue

Famille des Orobanchacées
(Scrophulariacées)

DESCRIPTION

Assez grande espèce vivace, pubescence, haute de 20 à 40 cm, à tige dressée, cylindrique et feuillée. Les feuilles sont découpées en de nombreux segments eux-mêmes profondément dentés-découpés. Les fleurs jaune pâle forment un épi dense, entouré de feuilles à la base. Le bec de la lèvre supérieure de la fleur chez cette espèce est court et tronqué, le calice à peine velu est courtement lobé. Floraison de fin juin à août.



GILLES PACHE

Pedicularis palustris L.

Pédiculaire des marais

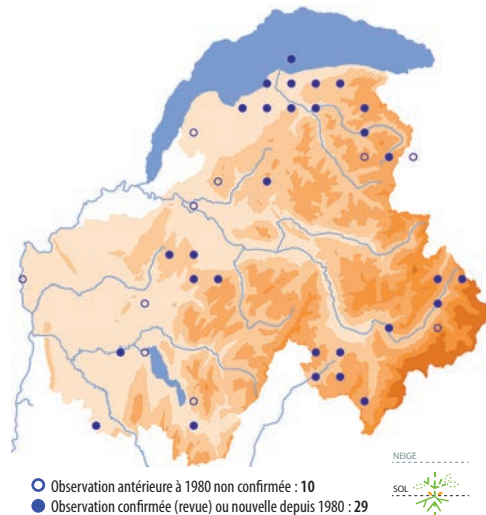
Famille des Orobanchacées
(Scrophulariacées)

DESCRIPTION

Plante bisannuelle glabrescente, de 20 à 70 cm de haut, mais atteignant 165 cm dans une station au bord du lac Léman. Tige solitaire, dressée et rameuse souvent dès la base. Les feuilles divisées en segments eux-mêmes incisés-dentés. Fleurs roses de 12 à 20 mm en nombreux épis lâches et longs, accompagnées de bractées foliacées. La lèvre inférieure de la corolle trilobée est finement ciliée au bord, calice glabre à lobes dentés. Floraison de mai à juillet.



Luc GARRAUD



Statut de l'espèce

UICN Rhône-Alpes : EN

Évaluation départementale : -, AR, M2

ÉCOLOGIE-HABITAT

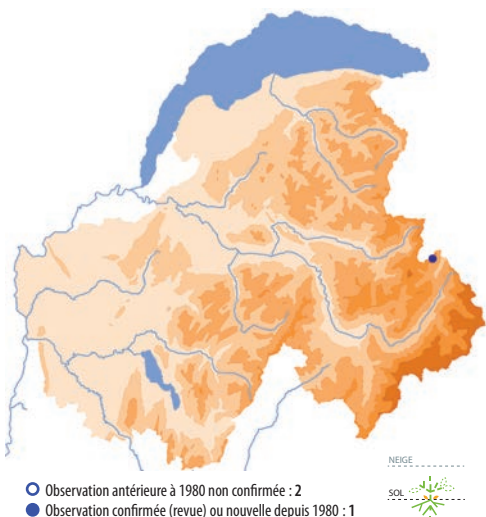
Espèce hygrophile de pleine lumière ou de mi-ombre sur substrat tourbeux, neutre ou acidifié en situation humide à détrempée. Elle se rencontre dans les marais de transition et bas-marais à petites laïches et les prairies marécageuses, de l'étage collinéen au subalpin jusqu'à 1 920 m à Chamonix.

RÉPARTITION

Cette espèce à vaste répartition circum-boréale, eurosibérienne, nord-américaine est répandue dans une grande partie de la France, sauf en région méditerranéenne, où cette plante nordique est rare ou absente, comme en Corse. Elle est rare ou très rare dans les départements rhônalpins à l'exception de la Haute-Savoie. Dans ce département, la pédiculaire des marais découverte dans la vallée de Boège par Candolle en 1823 a été recensée dans les années 1970-1990 dans les marais et tourbières de vingt-neuf communes réparties sur l'ensemble du département.

MENACES ET PRÉSERVATION

Le grand nombre de stations connues dont d'assez nombreuses situées dans des APPB ou réserves naturelles permet d'être optimiste sur l'avenir de l'espèce. La pédiculaire des marais est cependant menacée par la fermeture du milieu (à basse altitude) et la destruction éventuelle de son habitat, en zone non protégée.



Statut de l'espèce

Protection nationale annexe 1 ;
UICN Rhône-Alpes : VU

Évaluation départementale : LD, TR, M3

Uniquement présent en 73 et 74 en France

ÉCOLOGIE-HABITAT

Plante de pleine lumière ou de mi-ombre, hygrophile, de substrats riches en éléments minéraux et calcaires. Elle s'observe dans les prairies humides à laiche ferrugineuse, les formations à hautes herbes, au bord des écoulements, dans les étages subalpin et alpin inférieur. Plante hémiparasite sur la canche cespiteuse essentiellement.

RÉPARTITION

Endémique des Alpes centrales et orientales, en France, l'espèce est seulement présente en Haute-Savoie et en Savoie. Si en Savoie, la pédiculaire tronquée est connue sur trois à quatre communes, en Haute-Savoie elle est très rare avec seulement trois observations dans la vallée de Chamonix : la première en 1813 par Massey, la deuxième en 1910 due à Bouchard sous le col de Balme. La troisième fut une redécouverte de l'espèce par hasard en 2006 par M. Évin, *a priori* sur Vallorcine. La pédiculaire tronquée est indiquée avec doute au XIX^e siècle au col du Bonhomme sur la commune des Contamines-Montjoie.

MENACES ET PRÉSERVATION

Cette unique station récente semble très vulnérable en raison du très petit nombre de pieds observés, dans une zone non protégée, située en bordure du domaine skiable de Balme. Il est nécessaire et urgent de localiser précisément la station, d'établir l'état du nombre d'individus et la surface occupée et d'évaluer les menaces afin d'envisager de prendre les mesures nécessaires à sa préservation.

Pedicularis recutita L.

Pédiculaire tronquée

Famille des Orobanchacées
(Scrophulariacées)

DESCRIPTION

Plante vivace de 20 à 60 cm de haut, glabre, à souche épaisse, produisant une tige dressée simple et feuillée. Feuilles grandes, découpées en segments confluent à la base, dentées. Fleurs en grappe serrée d'une couleur unique brun rougeâtre, de 15 à 20 mm de long, à lèvre supérieure sans dents ni bec. Floraison juillet-août.



Pedicularis rostratospicata Crantz

subsp. *helvetica* (Steininger) O. Schwarz

Syn : *Pedicularis incarnata* sensu Jacq.

Pédiculaire à bec et en épi

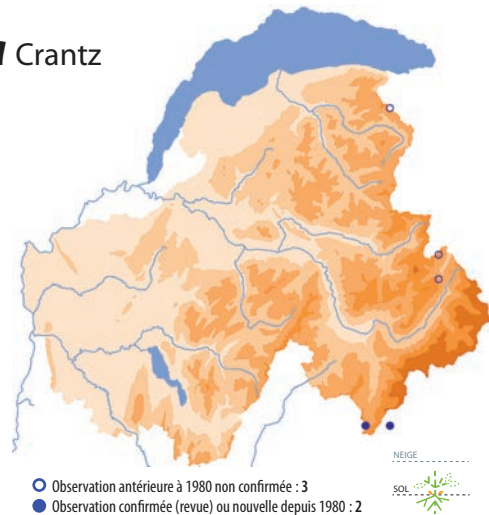
Famille des Orobanchacées
(Scrophulariacées)

DESCRIPTION

Plante vivace, haute de 15 à 30 cm, à tige dressée portant de nombreuses feuilles. Les feuilles sont découpées en de nombreux segments eux-mêmes profondément dentés-lobés. Les fleurs d'un beau rose foncé sont disposées en un long épi, lâche, spiralé et velu. La lèvre supérieure de la fleur est prolongée par un long bec, le calice laineux possède des lobes allongés entiers. Floraison juillet-août.



Jean-Charles VILABRET



● Observation antérieure à 1980 non confirmée : 3
● Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 2

Statut de l'espèce

Évaluation départementale : LD, TR, NM

ÉCOLOGIE-HABITAT

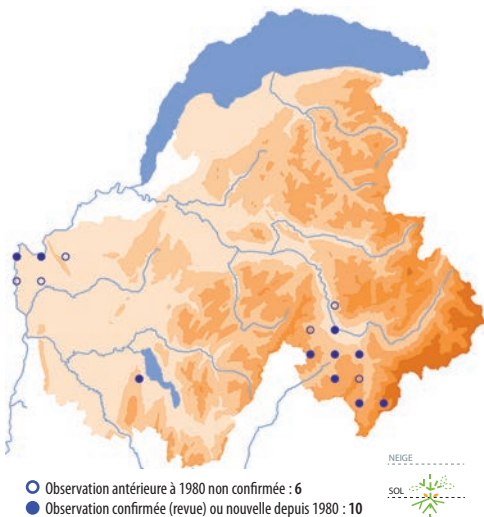
Espèce de pleine lumière, de substrat acide ou calcaire en condition mésophile. Cette pédiculaire affectionne de préférence les pelouses calcaires fraîches à humides à laiche ferrugineuse, comme les pelouses courtes acidophiles à laiche courbée. Ses stations sont situées en Haute-Savoie dans les étages subalpin supérieur et alpin.

RÉPARTITION

Cette sous-espèce, endémique ouest-alpine, est en France observée dans tous les départements alpins, de la Haute-Savoie aux Alpes-Maritimes. En Haute-Savoie, l'espèce très rare a été notée autrefois à Chamonix et dans le massif des Cornettes de Bise dans le Chablais, mais elle n'y a jamais été revue. Par contre, elle est toujours présente dans la réserve naturelle des Contamines-Montjoie, en plusieurs petites populations comprises entre 2 100 et 2 450 m depuis sa découverte en 1850 par Giraud.

MENACES ET PRÉSERVATION

Cette espèce, qui serait à rechercher à Chamonix au col de Balme et dans le massif des Cornettes de Bise, n'est pas menacée aux Contamines-Montjoie. Elle est connue en cinq à six points d'une zone comprise entre les lacs Jovet et le col du Bonhomme dans la réserve naturelle.



Statut de l'espèce

Évaluation départementale : -, R, M2

Pedicularis sylvatica L.

Pédiculaire des bois

Famille des Orobanchacées
(Scrophulariacées)

DESCRIPTION

Plante bisannuelle de 10 à 20 cm de haut, glabrescente à souche, produisant une tige centrale dressée et simple, fleurie presque jusqu'à la base et autour des tiges latérales couchées-ascendantes. Les feuilles sont découpées en de nombreux segments eux-mêmes incisés-dentés. Grandes fleurs roses de 20 à 25 mm, en épi lâche, accompagnées de bractées foliacées. La lèvre inférieure de la corolle trilobée est glabre sur les bords. Calice glabre et réticule à lobes dentés et ciliés. Floraison mai-juin.

ÉCOLOGIE-HABITAT

Espèce hygrophile de pleine lumière ou de mi-ombre, de sols tourbeux très acides à humidité changeante. Cette espèce affectionne les prairies tourbeuses à molinie, les forêts tourbeuses, les prairies humides, les marécages et tourbières, de l'étage collinéen au subalpin inférieur.

RÉPARTITION

Espèce centre et ouest-européenne, répandue dans presque toute la France, sauf dans le midi. Elle est présente sur l'ensemble de Rhône-Alpes mais est d'une manière générale plutôt rare. En Haute-Savoie, cette pédiculaire, notée dès 1863 par Delavay au col de Jaillet, est répertoriée dans trois secteurs différents. Elle est très rare dans le bassin rhodanien dans la région de Clarafond-Éloïse et dans les Bauges dans la montagne du Semnoz. Par contre, l'espèce est assez fréquente au sud du département, sur une zone comprise entre Sallanches-Combloux et les Contamines-Montjoie.

MENACES ET PRÉSERVATION

Fortement menacée et même disparue de plusieurs zones du bassin rhodanien, l'espèce paraît stable dans le Semnoz. Les nombreuses stations au sud du département assurent sa présence sur le long terme mais certaines stations ne sont pas à l'abri de menaces de destruction. Une seule est protégée, située dans la réserve naturelle des Contamines-Montjoie.



Gilles PACHE

Petrocallis pyrenaica (L.) R. Br.

Pétrocallis des Pyrénées

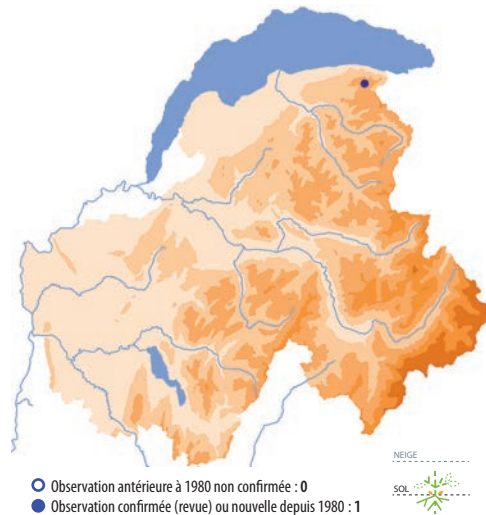
Famille des Brassicacées

DESCRIPTION

Plante vivace, haute de 2 à 6 cm formant des touffes lâches, un peu comparables à celles des androsaces, fixées dans le rocher. Tige ramifiée à la base. Les feuilles toutes en rosettes radicales denses sont petites et ciliées. Leur limbe, divisé en 3 à 5 lobes, est atténué au coin à la base. Les fleurs d'un rose violacé à pétales de 4 à 5 mm produisent une silicule ovale de 4 à 5 mm glabre à style long. Floraison juin-juillet.

ÉCOLOGIE-HABITAT

Le pétrocallis des Pyrénées est une espèce de pleine lumière, qui pousse dans les fissures de rochers en terrain calcaire. Cette plante est exclusive des parois rocheuses à potentille à tige et des pelouses rocheuses à seclérie. L'unique station départementale est située entre 2 050 et 2 210 m.



Statut de l'espèce

UICN Rhône-Alpes : NT

Évaluation départementale : LD, TR, M2

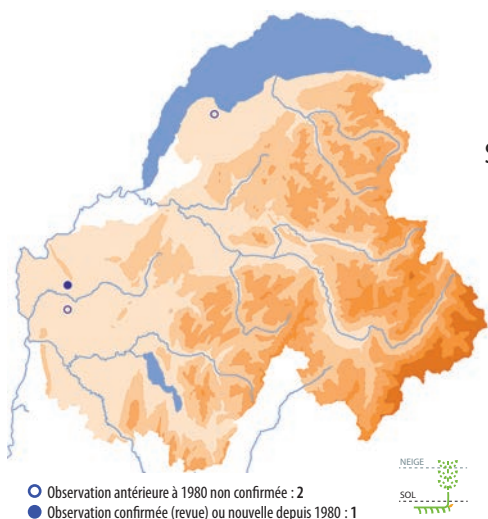


RÉPARTITION

Espèce des montagnes sud-européennes, des Alpes, des Pyrénées et des Carpates, qui en France s'observe dans les Pyrénées centrales et occidentales et dans tous les départements alpins. En Rhône-Alpes, l'espèce, fréquente en Savoie, rare en Isère, est très rare dans la Drôme et la Haute-Savoie. Dans ce département, elle est connue d'une seule localité chablaisienne, dans le massif de la Dent d'Oche. Découverte en 1825 par Bader, cette fleur sera retrouvée en 1897 par Briquet et quatre-vingt-deux années plus tard par J. Vesin.

MENACES ET PRÉSERVATION

Cette brassicacée très localisée se maintient dans son unique station depuis sa découverte et ce malgré sa situation en bordure d'un sentier très fréquenté. La modestie de la plante et son homochromie avec le rocher mettent à l'abri cette fleur des parois rocheuses, ignorée des montagnards et touristes empruntant le sentier.



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 2
- Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 1

Statut de l'espèce

Protection régionale ;
UICN Rhône-Alpes : EN

Évaluation départementale : LD, TR, M3

ÉCOLOGIE-HABITAT

Cette plante parasite *Artemisia campestris*, astéracée xérophile des pelouses très sèches, établies sur rocher, gravier ou sable, sur des coteaux ensoleillés à l'étage collinéen.

RÉPARTITION

Espèce de l'Europe méridionale, présente en France dans l'Est, le Sud-Est et la région méditerranéenne et dans les quatre départements rhônalpins à l'est du Rhône. Cette orobanche est partout rare. En Haute-Savoie, l'orobanche des sables, découverte en 1853 par Chevalier à Clermont, a été observée trois fois dans les bassins lémanique et rhodanien durant la seconde moitié du XX^e siècle. Elle a été retrouvée sur deux points de la commune de Frangy en 1987 par D. Jordan.

MENACES ET PRÉSERVATION

N'ayant pas été réobservée après 1987, l'espèce a vraisemblablement disparu. La première station qui comptait trois pieds a subi de profondes modifications, quant à la seconde, située à environ un kilomètre, comprenant également trois pieds, l'espèce n'a pas été repointée. En recherchant sur le coteau de Frangy où pousse *Artemisia campestris* mais où la vigne tend à regagner des terres abandonnées, il n'est pas impossible que l'orobanche des sables puisse être de nouveau découverte.

Phelipanche arenaria

(Borkh.) Pomel

Syn : *Orobanche laevis* L., *Orobanche arenaria* Borkh.

Orobanche des sables

Famille des Orobanchacées

DESCRIPTION

Espèce de 15 à 40 cm de haut, poilue-glanduleuse. Tige blanchâtre ou bleuâtre, un peu renflée à la base, munie d'écaillés longues de 2 à 3 cm. Fleurs nombreuses d'un bleu améthyste de 20 à 30 mm, dressées-étalées, à stigmate rougeâtre, regroupées en épi assez dense. Floraison juin-juillet.



Luc GARBAUD

Phelipanche purpurea (Jacq.) Soják

Syn : *Orobanche purpurea* Jacq.

Orobanche pourprée

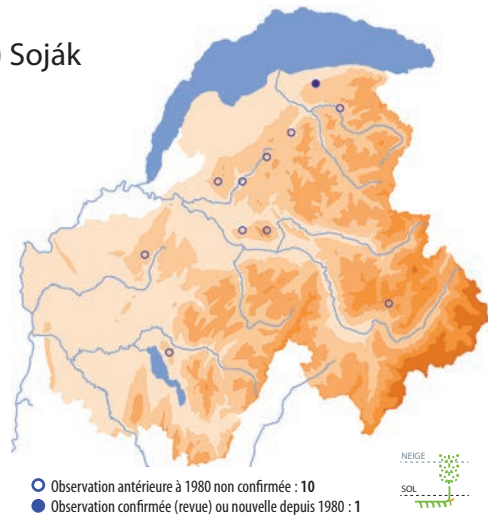
Famille des Orobanchacées

DESCRIPTION

Plante haute de 20 à 40 cm, poilue-glanduleuse. Tige violacée, faiblement épaissie à la base, munie d'écaillés peu nombreuses, atteignant 2 cm de long. Les fleurs sont violettes, veinées de plus foncé, blanches à la base. Leur stigmate est blanc. Longues de 12 à 25 mm et arquées sur le dos, elles forment un long épi cylindracé et lâche. Floraison juin-juillet.



Gilles RUCHE



Statut de l'espèce

UICN Rhône-Alpes : NT

Évaluation départementale : LD, TR, M3

En forte régression

ÉCOLOGIE-HABITAT

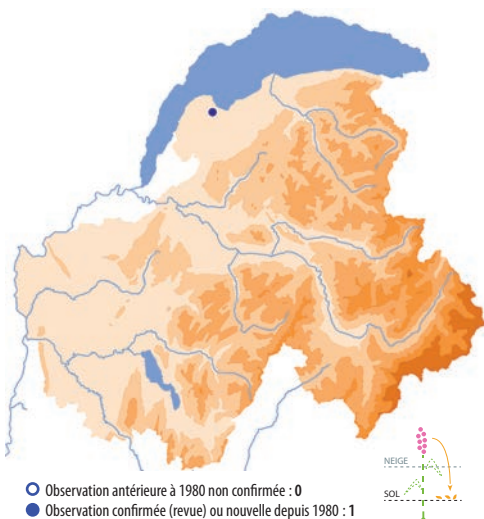
Cette orobanche xérophile et de substrat neutre et alcalin parasite essentiellement les armoises et les achillées. Elle s'observe dans les pelouses, prairies et pâtures sèches, au bord des routes et dans les friches xérophiiles herbeuses. Cette espèce collinéenne ne dépasse quasiment pas les 1 000 m en Haute-Savoie.

RÉPARTITION

L'orobanche pourprée est une espèce de répartition européo-asiatique présente sur une majeure partie de la France. Elle est rare ou très rare et en régression dans la région Rhône-Alpes. Découverte en Haute-Savoie en 1817 par Hermes à Lucinges dans les Voirons, l'espèce sera ensuite notée dans une dizaine de localités jusqu'en 1978 dans le Chablais et le Haut-Giffre. Elle sera redécouverte en 1985 par D. Jordan à Saint-Paul-en-Chablais sur le plateau de Gavot.

MENACES ET PRÉSERVATION

Jamais retrouvée dans aucune des localités historiques, cette orobanche pointée en 1985 a disparu de cette nouvelle localité environ cinq ans plus tard suite à l'aménagement de l'ancienne carrière de gravier et de sable qui l'accueillait.



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 0
 ● Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 1

Statut de l'espèce

UICN Rhône-Alpes : EN

Évaluation départementale : LD, TR, M1

ÉCOLOGIE-HABITAT

Poacée de pleine lumière, xérophile et de substrat sablonneux se développant en pionnière sur des pelouses très clairsemées et sablonneuses en compagnie d'autres espèces annuelles. L'unique station connue est située à l'étage collinéen.

RÉPARTITION

Espèce d'Europe occidentale et méridionale se développant en France principalement dans les systèmes dunaires de la Manche, de l'Océan et de la Méditerranée, rarement à l'intérieur des terres. En Rhône-Alpes, la fléole des sables, principalement localisée dans la vallée du Rhône, s'observe dans une station isolée et excentrée au bord du lac Léman en Haute-Savoie. Découverte dans ce département en 1977 par D. Jordan dans le système dunaire de Sciez-Excenevex converti en camping-caravaning sur Excenevex, cette poacée annuelle a peut-être pour origine l'installation de cette structure touristique.

MENACES ET PRÉSERVATION

Cette espèce est toujours présente et assez abondante dans le site des dunes lacustres. Le maintien de cette fléole annuelle et pionnière est paradoxalement assuré par l'activité touristique. La seule menace qui pourrait l'affecter serait l'emploi d'herbicides ou la désaffectation du camping qui favoriserait la fermeture du milieu.

Phleum arenarium L.

Fléole des sables

Famille des Poacées

DESCRIPTION

Petite poacée annuelle et glabre de 5 à 15 cm de haut, à racine fibreuse. Tiges dressées, portant des feuilles courtes, larges de 2 à 4 mm, la supérieure à gaine renflée. Inflorescence en forme d'épi serré, vert-glaucue, de 1 à 3 cm de long. Glumes lancéolées longuement ciliées sur la carène. Floraison mai-juin.



Gilbert BILLARD

Pilosella cymosa (L.) F. W. Schultz & Sch. Bip.

Syn : *Hieracium cymosum* L.

Épervière en cyme

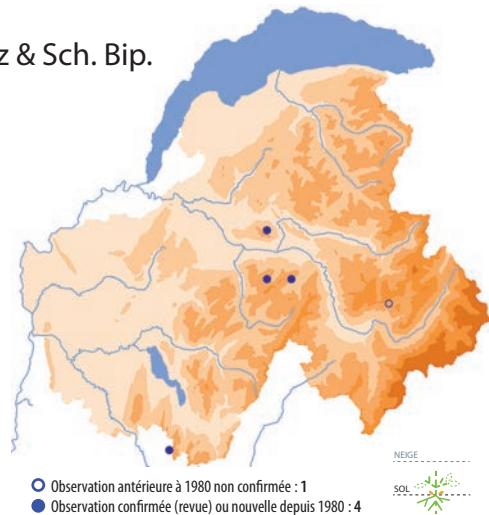
Famille des Astéracées

DESCRIPTION

Plante vivace, haute de 30 à 60 cm, à souche courte, à tige dressée, hérissée, couverte de nombreux petits poils étoilés. Feuilles oblongues-ovales, vertes, hérissées de poils sur les deux faces, garnies en dessous de poils étoilés, les basales assez nombreuses, les caulinaires au nombre de 2 à 4. Inflorescence ombelliforme, constituée de 15 à 50 petits capitules pédicellés. Fleurs jaunes. Floraison juin.



Jerôme WINEIS



Statut de l'espèce

Évaluation départementale : LD, TR, M1

ÉCOLOGIE-HABITAT

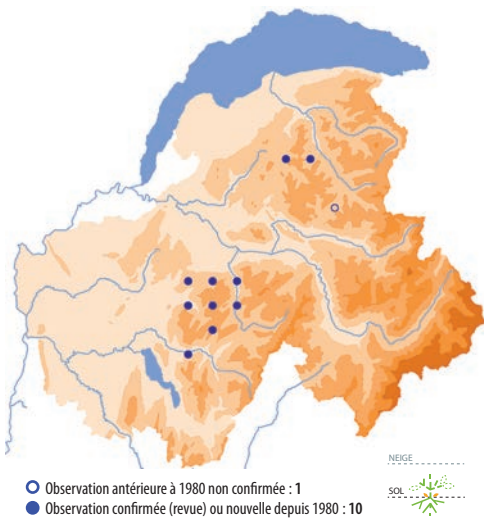
Épervière de situation ensoleillée à ombragée, thermophile et xérophile, de substrat maigre et calcaire. L'espèce est en Haute-Savoie quasi exclusive des pelouses rocailleuses calcaires à séslerie de l'étage subalpin.

RÉPARTITION

Européenne, en France localisée dans le Jura, l'Auvergne, les Alpes et la Provence et en Rhône-Alpes dans la Drôme, l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie. Dans ce département, l'épervière en cyme est très rare, avec une observation ancienne à Servoz en 1909 par Bouchard, non retrouvée, et trois récentes : deux sur Le Reposoir dans le massif du Bargy en Bornes-Àravis et une au sommet du Môle dans le Chablais.

MENACES ET PRÉSERVATION

Aucune des trois stations récentes ne se situe en zone protégée mais aucune de ces trois localités n'est menacée. La seule menace potentielle dans le Bargy est représentée par le pâturage ovin.



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 1
- Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 10

Statut de l'espèce

Protection régionale ;
UICN Rhône-Alpes : VU

Évaluation départementale : -, R, M1

Pinguicula grandiflora Lam.

subsp. *rosea* (Mutel) Casper

Grassette à fleurs roses

Famille des Lentibulariacées

DESCRIPTION

Très belle grassette avec ses grandes fleurs rose pâle de 8 à 15 cm de haut. Tige florale robuste, pubescente, glanduleuse, portant une grande fleur de 2 à 3 cm de long avec l'éperon. Fleur unicolore, à gorge velue, à lèvre inférieure divisée en 3 lobes, prolongée à l'arrière par un éperon et une lèvre supérieure à deux lobes courts. Les feuilles en rosette d'un vert jaunâtre sont grandes, ovales-oblongues. Floraison juin-juillet.

ÉCOLOGIE-HABITAT

Espèce de pleine lumière ou de mi-ombre, hygrophile sur substrat calcaire. La grassette à fleurs roses s'observe dans les pâturages humides, sur talus frais-humides, en bordure des routes forestières, près et en bordure

des ruisseaux et en marge des marais et tourbières. Toutes les stations connues en Haute-Savoie sont situées dans les étages montagnard et subalpin entre 1 000 et 1 800 m.

RÉPARTITION

Regroupée dans un premier temps avec *Pinguicula grandiflora* aux fleurs violettes dont l'aire de répartition est ouest-européenne, la grassette à fleurs roses en a été séparée en raison de critères morphologiques et chromatiques. Il s'agit d'une endémique dont l'aire de répartition mondiale est limitée à trois départements alpins : Savoie, Isère – avec plusieurs petites populations dans le massif de la Chartreuse aux confins des deux départements – et Haute-Savoie. Dans ce département, cette fleur, notée pour la première fois par Timothée en 1898, occupe principalement un espace important dans le massif des Bornes (plateau des Glières, Parmelan...) et se retrouve dans le Chablais à Bellevaux et aux Gets. Cette grassette semble s'être différenciée de celle à grandes fleurs (absente du département) depuis la dernière glaciation.



MENACES ET PRÉSERVATION

Cette grassette répandue et abondante dans le massif des Bornes est peu menacée. Elle peut cependant être très ponctuellement affectée par des travaux d'aménagement, par le débardage sur les chemins forestiers et le pâturage bovin. Une seule station est préservée par un APPB sur les communes de la Roche-sur-Foron et Thorens-les-Glières.

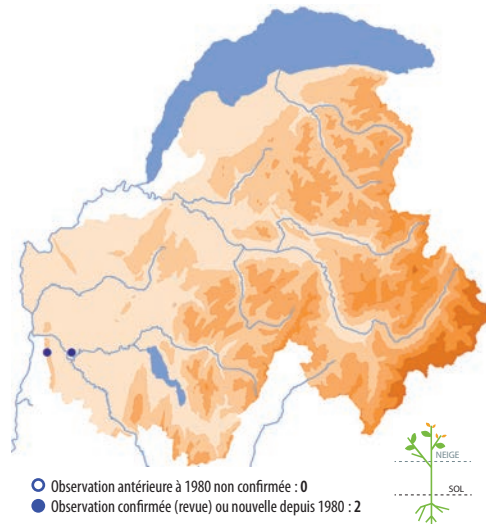
Pistacia terebinthus L.

Pistachier térébinthe

Famille des Anacardiaceés

DESCRIPTION

Arbuste de 2 à 5 m de haut, à odeur résineuse. Les feuilles caduques sont composées de 5 à 11 folioles, elliptiques-oblongues, un peu coriaces, entières et luisantes en dessus, mates sur le revers. Leur pétiole n'est pas ailé. Les fleurs mâles verdâtres, les femelles rougeâtres sont regroupées dans une grande panicule. Elles produisent un fruit sec, subglobuleux, rougeâtre, devenant brunâtre à maturité. Floraison mai-juin.



Statut de l'espèce

Évaluation départementale : LD, TR, M1



Denis JORDAN

ÉCOLOGIE-HABITAT

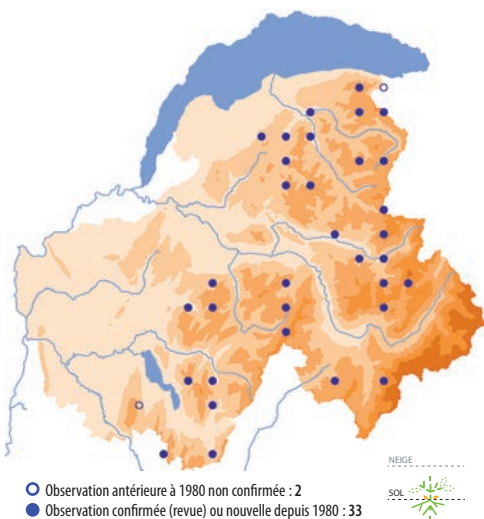
Espèce de situation sèche, chaude et ensoleillée en terrain calcaire. Le pistachier térébinthe s'observe dans les milieux abrités les plus chauds du département, en groupement de fruticées à buis, de bois rocailloux à chêne pubescent et dans les rochers à l'étage collinéen.

RÉPARTITION

Le pistachier térébinthe est une espèce typiquement méditerranéenne, présente dans le sud de la France qui, dans l'Est, remonte le couloir rhodanien pour atteindre sa limite septentrionale dans le Jura méridional partagé entre l'Ain et la Haute-Savoie. Dans ce département, l'espèce est connue depuis 1866, découverte par Puget dans le val de Fier sur Seyssel et Saint-André. Elle est toujours présente actuellement dans cette cluse qui sépare la montagne des Princes du mont Clergeon et représente le point le plus bas et le plus chaud du département.

MENACES ET PRÉSERVATION

La présence de l'espèce dans une gorge escarpée est un gage de sa protection. Par contre, ses effectifs sont affectés par l'exploitation du rocher dans le centre du val de Fier et l'épandage des pesticides sur les talus rocailloux qui bordent la route franchissant ce site classé en zone ZNIEFF de type I.



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 2
- Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 33

Statut de l'espèce

UICN Rhône-Alpes : NT

Évaluation départementale : -, AR, NM

Rare en Rhône-Alpes

ÉCOLOGIE-HABITAT

Cette espèce à tendance hygrophile et nitrophile recherche les situations plutôt ombragées et fraîches en terrain calcaire. Elle prospère dans les formations à grandes herbes, les aulnaies vertes, les pessières à hautes herbes et les hêtraies mésophiles. Cette poacée est caractéristique de l'étage subalpin.

RÉPARTITION

Cette poacée des montagnes sud-européennes est présente en France dans le Jura et les Alpes, dans les départements de l'Ain, de la Savoie, de la Drôme et de l'Isère. En Haute-Savoie, le pâturin hybride découvert en 1836 par Reuter dans la vallée du Reposoir, est une espèce assez fréquente. Depuis 1975, cette grande espèce a été observée dans plus de cinquante localités dispersées dans les hautes montagnes calcaires du département.

MENACES ET PRÉSERVATION

Le grand nombre de localités et sa présence dans quatre réserves naturelles assurent la préservation de l'espèce en général. Cependant, ce pâturin n'est pas complètement à l'abri de destruction ponctuelle lors de travaux forestiers ou d'aménagements en montagne.

Poa hybrida Gaudin

Pâturin hybride

Famille des Poacées

DESCRIPTION

Espèce robuste, vivace, de 70 à 120 cm de haut, glabre, à souche rhizomateuse. Tige et gaines lisses, comprimées. Les feuilles larges de 5 à 8 mm sont longues et acuminées. À leur base, la ligule de 3 à 4 mm de long est plus ou moins tronquée. L'inflorescence est une longue panicule de 15 à 20 cm, étroite, portant de nombreux rameaux scabres, terminés par des épillets verdâtres de 5 à 6 mm. Floraison juin-juillet.



Gilles PACHE

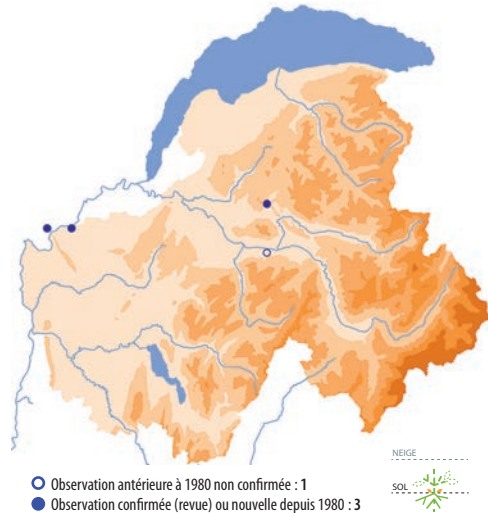
Poa palustris L.

Pâturin des marais

Famille des Poacées

DESCRIPTION

Grande espèce vivace de 40 à 100 cm, à souche fibreuse faiblement traçante, à tige dressée lisse, à feuilles planes larges de 2 à 4 mm, la supérieure plus courte que sa gaine qui est lisse. Ligule de la feuille supérieure longue de 2 à 3 mm. Inflorescence en large panicule étalée-diffuse de 15 à 30 cm de long. Rameaux inférieurs réunis par 4 à 7, portant de nombreux épillets verdâtres de 2 à 4 mm. Floraison de mai à août.



Statut de l'espèce

Protection régionale ;

UICN Rhône-Alpes : NT

Évaluation départementale : LD, TR, M3



Gilles PACHE

ÉCOLOGIE-HABITAT

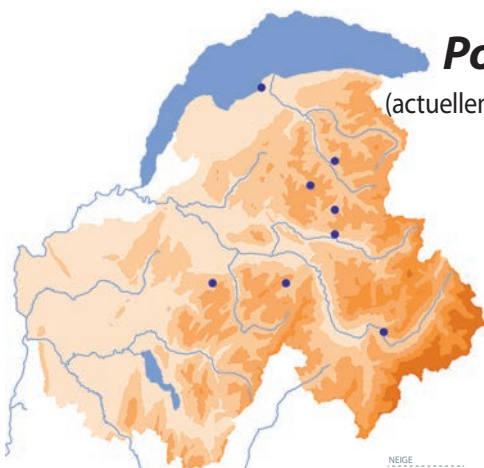
Espèce hygrophile s'observant dans les groupements à hautes herbes des marais : roselières, phragmitaies, sur les rives végétalisées des étangs et les berges des ruisseaux, dans les bois humides à saule blanc à l'étage collinéen.

RÉPARTITION

Eurasiatique nord-américaine, cette poacée est présente sur l'ensemble du territoire national. En Rhône-Alpes, ce pâturin est noté dans la plupart des départements mais il est partout rare et plus encore en Haute-Savoie où sa présence avérée dès l'année 1978 par M. Farille est limitée à cinq stations, dans la vallée de l'Arve à Bonneville. Cependant, l'espèce n'a plus été revue depuis sa découverte en 1978 dans le bassin lémanique, en plusieurs points des rives boisées du Rhône sur Vulbens et dans le Chablais dans un marais à Mieussy.

MENACES ET PRÉSERVATION

Espèce plus ou moins menacée en raison de ses petits effectifs et de son écologie en milieu susceptible de faire l'objet de transformation. Non retrouvée à Bonneville, l'espèce est dans une situation précaire à Mieussy, dans un marais non protégé ! Quant aux rives du Rhône, un APPB protège la ripisylve. La discrétion de l'espèce et sa grande similitude avec *Poa trivialis* suggèrent que des stations restent à découvrir.



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 0
● Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 8

Statut de l'espèce

Évaluation départementale : LD, R

Poa pratensis L. subsp. *jordanii* Portal

(actuellement : *Poa pratensis* L. subsp. *angustifolia* (L.) Dumort, incluant la subsp. *Jordanii* Portal)

Pâturin de Denis Jordan

Famille des Poacées

DESCRIPTION

Plante vivace, haute de 20 à 40 cm, à souche rhizomateuse produisant des tiges isolées et espacées les unes des autres. Feuilles basilaires et caulinaires atteignant 20 cm de long par 2 à 4 mm de large, typiquement glauques, à ligule courte et tronquée. Inflorescence en panicule pyramidale de 4 à 8 cm de long, à nombreux épillets de 3 à 4 fleurs. Floraison de mai à juillet.

ÉCOLOGIE-HABITAT

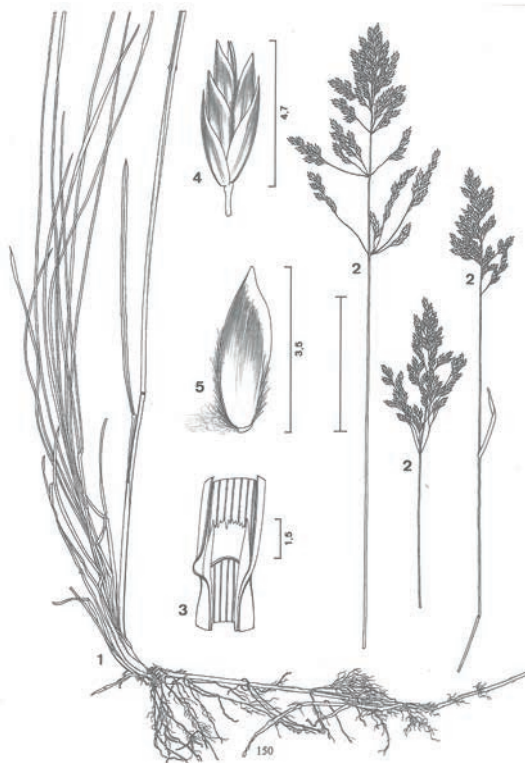
Plante de pleine lumière ou de mi-ombre, hygrophile et de substrat plutôt calcaire, parfois à tendance tourbeuse. Elle affectionne les prairies humides et marécageuses, les bas-marais alcalins, les rives d'étangs et des petits lacs, de l'étage collinéen à la base du subalpin, entre 372 m au bord du lac Léman et 1 670 m à Saint-Jean-d'Aulps.

RÉPARTITION

Décrite en 2005 par Portal et dédiée à l'auteur de cet atlas, sur la base de spécimens originaires de la réserve naturelle du delta de Dranse à Publier. Il n'est à ce jour pas possible de connaître la répartition précise de cette poacée. Observée en Haute-Savoie dans un peu moins d'une dizaine de localités des hautes montagnes calcaires, de Mont-Blanc-Aiguilles-Rouges et du bassin lémanique.

MENACES ET PRÉSERVATION

Les menaces potentielles sont celles habituellement désignées pour beaucoup d'autres espèces : évolution du milieu conduisant à un boisement (encore que ce phénomène soit fortement ralenti en altitude) et destruction par drainage, comblement ou aménagement. Une station est située dans une réserve naturelle, d'autres intégrées dans le réseau Natura 2000.



Polemonium caeruleum L.

Polémoine bleue, Valériane grecque

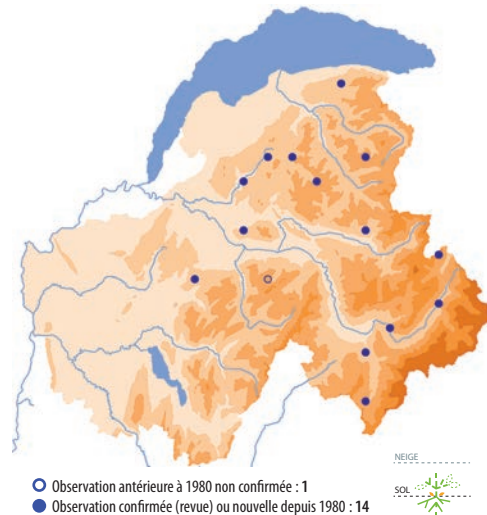
Famille des Polémoniacées

DESCRIPTION

Belle espèce vivace, haute de 30 à 60 cm, à tige glabre, velue-glanduleuse au sommet, formant des touffes. Tige simple rameuse dans le haut, portant des feuilles alternes, composées de 6 à 12 paires de folioles ovales-lancéolées. Grandes fleurs bleues ou blanches à 5 pétales de 2 à 3 cm de diamètre formant une panicule. Floraison de mai à août.



Denis JORDAN



Statut de l'espèce

Protection nationale annexe 1 ;

UICN Rhône-Alpes : NT

Évaluation départementale : LD, R, M

ÉCOLOGIE-HABITAT

C'est une plante de pleine lumière ou de mi-ombre, hygrophile et de substrat plutôt tourbeux. Elle s'observe dans les prairies humides tourbeuses, les prairies marécageuses, dans les marais ou sur leur bordure à hautes herbes. Il s'agit d'une espèce montagnarde en Haute-Savoie.

RÉPARTITION

De distribution eurosibérienne, la polémoine bleue est observée dans les marais et prairies tourbeuses des principaux reliefs français : Jura, Alpes, Massif central et Pyrénées. En Rhône-Alpes, elle est indiquée dans les deux départements savoyards et en Ardèche. En Haute-Savoie, indiquée dès 1921 par Beauverd au Mont-Saxonnex, l'espèce est considérée comme subspontanée quand elle n'a pas été introduite. Elle est connue à ce jour d'une dizaine de stations toutes situées en zone de montagne : Chablais, Bornes-Aravis, Mont-Blanc-Aiguilles-Rouges et plateau des Bornes.

MENACES ET PRÉSERVATION

Aucune des stations actuellement répertoriée ne bénéficie de la protection du site qui l'héberge. La polémoine est menacée par

l'évolution naturelle de son milieu après abandon, mais surtout la destruction de son habitat comme à Bellevaux par la mise en culture du marais qui l'hébergeait, à Habère-Poche par la construction d'immeubles, ou au col d'Évires par le tracé de l'autoroute. La protection de l'espèce est d'autant plus difficile que son statut d'indigénat est très incertain et que dans plusieurs stations l'espèce a été sciemment introduite.



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 7
- Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 6

Statut de l'espèce

UICN Rhône-Alpes : NT

Évaluation départementale : LD, R, M3

En forte régression

Polycnemum majus A. Braun

Grand Polycnème

Famille des Amaranthacées
(Chénopodiacees)

DESCRIPTION

Petite espèce annuelle très discrète de 5 à 20 cm de haut, glabre ou tomenteuse, plus ou moins étalée sur le sol. Tige rameuse dès la base, abondamment feuillée, à feuilles de 1 cm, linéaires, aiguës et piquantes. Les fleurs minuscules et verdâtres sont nombreuses mais insérées isolément à la base de bractées piquantes, sur presque toute la tige. Floraison de juillet à septembre.

ÉCOLOGIE-HABITAT

C'est une espèce xérophile et thermophile des milieux graveleux ou sablonneux, ouverts ou peu colonisés, sur calcaire. Souvent messicole, l'espèce est également rudérale et s'observe dans les terrains en friche, les décombres, les gares, au bord des chemins et même dans des pelouses sèches graveleuses écorchées, dans l'étage collinéen.

RÉPARTITION

Répandu dans le sud de l'Europe et l'ouest de l'Asie, le grand polycnème est présent sur l'ensemble du territoire national et dans tous les départements rhônalpins. Plus fréquente dans le sud que dans le nord, l'espèce s'est raréfiée et a quasiment disparu de plusieurs départements du nord de Rhône-Alpes. Découverte en Haute-Savoie en 1860 par Puget, cette espèce très discrète a été retrouvée depuis 1980 sur huit communes des bassins lémanique et rhodanien, de la vallée de l'Arve et au pied de la montagne des Princes à Seyssel.

MENACES ET PRÉSERVATION

La grande discrétion de cette amaranthacée, qui passe facilement inaperçue, est peut-être la première cause de sa « régression » ou de la rareté de cette plante, menacée partout où elle se trouve aujourd'hui par les pratiques culturales et l'emploi inconsidéré des pesticides. Comme il n'est pas envisageable de protéger l'habitat de la plante, on peut espérer un emploi plus raisonné des produits chimiques et la création de parcelles conservatoires ou de cultures à gibier dans lesquelles l'espèce pourrait être introduite.



Gilles PACHE

Polygala alpina (DC.) Steud.

Polygale des Alpes

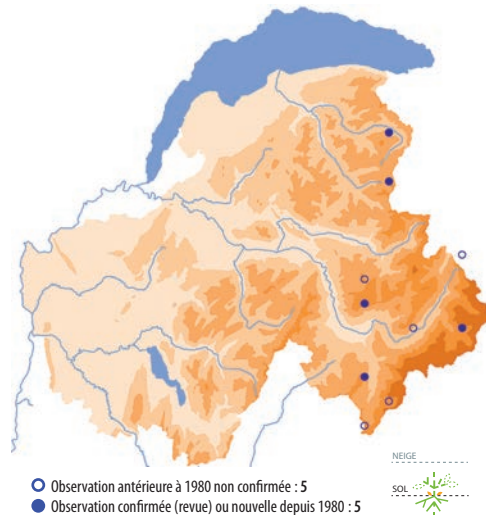
Famille des Polygalacées

DESCRIPTION

Plante vivace, naine à racine grêle, haute de 3 à 6 cm, formant des petites touffes feuillées. Feuilles à saveur herbacée, les inférieures regroupées en rosette, obovales-spatulées, les caulinaires plus petites, alternes, oblongues. Les 5 à 10 fleurs, petites, bleu pâle ou blanchâtres, sont regroupées dans une inflorescence portée par un rameau qui naît à l'aisselle de la rosette. Floraison de juin à août.

ÉCOLOGIE-HABITAT

Cette petite espèce recherche les situations éclairées, sèches et les terrains calcaires. Elle affectionne les pelouses et gazons ras à séslerie, les pâturages rocailloux et les arêtes rocheuses. Comme son nom l'indique, cette polygale est exclusive de l'étage alpin.



Statut de l'espèce

Évaluation départementale : LD, TR, M1



Jérémy WINES

RÉPARTITION

Cette plante de haute altitude, des montagnes du sud-ouest de l'Europe, est présente en France dans les Pyrénées et les Alpes. En Rhône-Alpes, l'espèce est assez fréquente en Savoie et en Isère. Découverte en 1855 par Perrier « au pied du Bonhomme du côté de Nanbarrant », la polygale des Alpes est rare en Haute-Savoie : moins de dix stations découvertes depuis 1978 dans le Chablais, le massif des Hauts-Forts et le mont de Grange, le Haut-Giffre sur plusieurs sommets et le Jardin de Talèfre à Chamonix.

MENACES ET PRÉSERVATION

Cette petite fleur qui passe inaperçue et se développe sur des arêtes rocheuses et de hauts sommets n'est quasiment pas menacée, là où elle est connue actuellement en Haute-Savoie. Les seules menaces potentielles sont le pâturage ovin, le piétinement humain et l'ancrage de pylônes sur des sommets. Une seule station est située en réserve naturelle.



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 0
- Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 6

Statut de l'espèce

Évaluation départementale : LD, TR, NM

Polypodium cambricum L.

Syn : *Polypodium serratum* (Willd.) A. Kern.,
Polypodium australe Fée

Polypode austral

Famille des Polypodiacées

DESCRIPTION

Feuilles coriaces et glabres de 15 à 30 cm de long, issues d'un rhizome écailleux rampant sur le support. Pétiole glabre, plus court que le limbe. Ce dernier, élargi à la base, brusquement réduit au sommet en une longue pointe, est divisé jusqu'à la base en lobes lancéolés et dentés. Cette fougère, très proche morphologiquement de *Polypodium interjectum*, s'en différencie notamment par des poils ramifiés mêlés aux sporanges nommés paraphyses.



Jean-Charles VILLARET

ÉCOLOGIE-HABITAT

Plante de pleine lumière ou d'ombre, xérophile sur support rocheux et substrat calcaire. Elle affectionne les rochers, rarement les vieux murs, en situation abritée et chaude. Cette fougère est exclusive de l'étage collinéen en Haute-Savoie.

RÉPARTITION

Espèce de répartition méditerranéo-atlantique, absente du quart nord-est de la France, plus ou moins présente ailleurs mais fréquente seulement sur le littoral atlantique et méditerranéen. Elle est rare en Rhône-Alpes comme en Haute-Savoie. Découverte dans ce département en 1906 par Guinier au Roc de Chère, cette fougère est présente actuellement dans huit stations rocheuses et chaudes, quasiment toutes situées dans la partie sud-ouest du département : Roc de Chère, Mandallaz, val de Fier... Elle est de découverte récente (2002) au nord du département dans le Petit Salève.

MENACES ET PRÉSERVATION

Fougère dont aucune des stations connues n'est actuellement menacée. De plus, une localité est située dans une réserve naturelle, une deuxième dans un APPB. La seule menace potentielle réside dans l'exploitation du rocher sur lequel pousse le polypode austral.

Polystichum setiferum

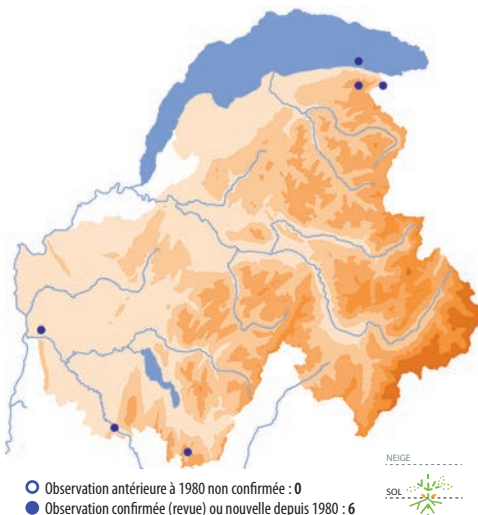
(Forssk.) Woyn.

Polystic à dents sétacées

Famille des Dryoptéridacées

DESCRIPTION

Fougère haute de 40 à 80 cm, à souche courte formant des touffes. Pétiole plus court que le limbe et rachis très écailleux. Feuilles vertes, faiblement coriaces et peu réduites à la base, contrairement au *Polystichum aculeatum*, deux fois complètement découpées. Pinnules toutes pétioleulées présentant une petite oreillette à leur base.



Statut de l'espèce

Évaluation départementale : LD, R, NM



Jean-Charles VILLARET

ÉCOLOGIE-HABITAT

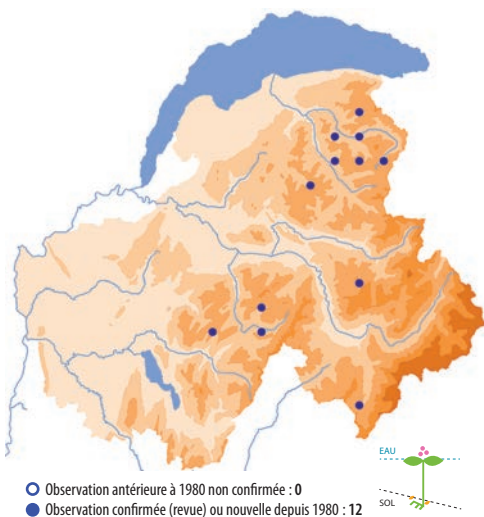
Espèce de situation ombragée et thermophile, d'atmosphère humide, sur substrat neutre à légèrement acide. Elle s'observe dans les ravins frais et humides ou dans des forêts dominant un cours d'eau ou un lac qui assurent une humidité atmosphérique en permanence, aux étages collinéen et montagnard inférieur.

RÉPARTITION

Cette espèce de l'Europe méridionale et atlantique et de l'Afrique du Nord est présente dans presque toute la France. Elle est fréquente sur la façade atlantique mais rare dans l'Est comme dans la région Rhône-Alpes. En Haute-Savoie, cette fougère, découverte en 1911 par Briquet dans le val de Fier, est présente sur trois points opposés : dans le bassin lémanique à Saint-Gingolph, dans les Bauges à Cusy et à Chevaline et dans le val de Fier sur Seyssel.

MENACES ET PRÉSERVATION

L'importance en surface des quatre stations et leur situation topographique ne mettent pas en danger cette fougère. La seule menace potentielle pour cette espèce située sur chaque point en zone non protégée réside dans une éventuelle exploitation des forêts qui l'hébergent.



Statut de l'espèce

Protection régionale ;
UICN Rhône-Alpes : VU

Évaluation départementale : LD, R, M

Potamogeton alpinus Balb.

Syn : *Potamogeton rufescens* Schrad.

Potamot des Alpes

Famille des Potamogetonacées

DESCRIPTION

Plante aquatique translucide à tige simple pouvant atteindre 2 m de long, comprenant deux types de feuilles : les supérieures flottant à la surface, lancéolées insensiblement atténuées en pétiole, les inférieures submergées beaucoup plus longues que larges. Fleurs petites regroupées dans un épi compact porté par un pédoncule non épaissi aussi large que la tige. Carpelles rougeâtres de 3 mm. Floraison de juin à août.



Jean-Charles VILLARET

ÉCOLOGIE-HABITAT

Hydrophyte d'eaux calmes ou très faiblement courantes, froides, pauvres en éléments minéraux et bien oxygénées. Le potamot des Alpes se rencontre dans de petits lacs et mares en altitude, dans les étages montagnard et subalpin jusqu'à 1 975 m aux Contamines-Montjoie.

RÉPARTITION

Eurosibérienne et nord-américaine, cette espèce s'observe dans une grande partie de la France, plus particulièrement dans les différentes régions montagneuses. En Rhône-Alpes, où cette espèce est rare, le potamot des Alpes est noté dans les Hautes-Alpes, l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie. Dans ce département, découvert en 1976 par D. Jordan dans le lac de Darbon à Vacheresse, il a été observé dans quinze stations réparties sur dix communes situées par ordre d'importance dans le Chablais, en Bornes-Aravis, dans le Haut-Giffre et dans le secteur granitique Mont-Blanc-Aiguilles-Rouges.

MENACES ET PRÉSERVATION

Ce potamot est à l'échelle départementale peu menacé. Toutes les stations connues à ce jour sont stables mais non protégées, sauf une localité par APPB. Certains lacs ou mares ne sont pas à l'abri d'éventuelles menaces : traitement des eaux, rehaussement du niveau notamment pour la création d'une retenue collinaire, eutrophisation par le pâturage, voire remblaiement lorsqu'il s'agit de petites pièces d'eau.

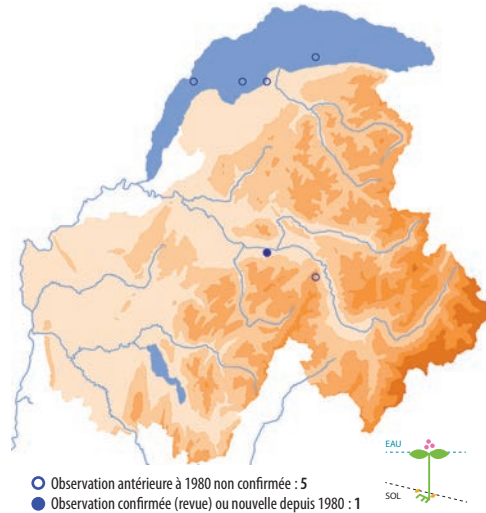
Potamogeton gramineus L.

Potamot à feuilles de graminée

Famille des Potamogetonacées

DESCRIPTION

Plante aquatique à tiges rameuses atteignant 1,5 m de long. Feuilles submergées, lancéolées-linéaires, de 2 à 6 cm de long par 3 à 5 mm de large, atténuées à la base. Les flottantes, parfois absentes, elliptiques et coriaces, longuement pétiolées de 1 à 6 cm de long par 2 à 3 cm de large. Épi fructifère de 10 à 25 mm porté par un pédoncule plus épais que la tige. Carpelle de 3 à 4 mm de long, ovoïde à bec court. Floraison de juin à août.



Statut de l'espèce

Évaluation départementale : LD, TR, M3



LUC GARRAUD

ÉCOLOGIE-HABITAT

Hydrophyte d'eaux calmes, froides, pauvres en éléments nutritifs et bien oxygénées. Le potamot à feuilles de graminée s'observe dans les lacs et les étangs de l'étage collinéen en Haute-Savoie.

RÉPARTITION

Espèce à large répartition eurasiatique, nord-américaine, présente en France dans les massifs montagneux du Jura, des Alpes, du Massif central et des Pyrénées et dans quasiment tous les départements de Rhône-Alpes, mais partout l'espèce est rare. Indiquée pour la première fois en Haute-Savoie par V. Payot dans la vallée de l'Arve vers la fin du XIX^e siècle, l'espèce est évaluée comme « assez commune sur toute la rive française du Léman » en 1972 par Lachavanne et Wattenhoffer. Elle sera retrouvée en 2010 dans un étang d'origine artificielle à Bonneville par A. Boissezon et D. Anderset-Joye.

MENACES ET PRÉSERVATION

Cette plante est menacée par l'eutrophisation des eaux ou le comblement des zones d'eau libre qui l'accueillent. Si dans le lac Léman le potamot à feuilles de graminée n'est pas menacé, l'étang des Charbonnières à Bonneville, riche en characées, fait l'objet d'un projet de comblement à des fins agricoles. Sera-t-il possible de le préserver avant qu'il ne soit trop tard ?



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 2
- Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 4



Statut de l'espèce

Évaluation départementale : LD, R, M3

Potamogeton nodosus Poir.

Potamot nouveau

Famille des Potamogetonacées

DESCRIPTION

Plante aquatique à tiges rameuses pouvant atteindre plusieurs mètres de long. Feuilles submergées (persistantes lors de la floraison) et flottantes, oblongues-lancéolées, atténuées aux deux extrémités, longuement pétiolées, atteignant une vingtaine de centimètres de longueur. Épi fructifère de 3 à 4 cm de long porté par un pédoncule un peu plus épais que la tige. Carpelles de 3 à 3,5 mm.

ÉCOLOGIE-HABITAT

Hydrophyte d'eaux calmes et courantes, profondes, mésotrophes à eutrophes, alcalines, dans des ruisseaux. Ce potamot ne dépasse pas l'étage collinéen en Haute-Savoie.



Jean-Charles VILLARET

RÉPARTITION

Espèce subcosmopolite, disséminée dans toute la France. Elle est rare dans la partie alpine de la région Rhône-Alpes, par contre assez fréquente dans la partie planitaire, notamment dans la vallée du Rhône. En Haute-Savoie, ce potamot, observé pour la première fois en 1870 par Ayasse dans le « marais de Lossy près de Genève », sera découvert par la suite dans moins de cinq localités toutes disparues aujourd'hui. Depuis 1997, année de sa redécouverte par M. Farille à Rumilly, cette plante aquatique est actuellement connue dans trois autres localités dans la vallée de l'Arve à Arenthon et à Bonneville et dans le bassin lémanique à Marlioz.

MENACES ET PRÉSERVATION

Cette rare espèce est potentiellement menacée par le comblement des sites qui l'accueillent. C'est le cas pour une station de la vallée de l'Arve. Elle peut être également supprimée par désherbage chimique dans des étangs à caractère touristique. Aucun des quatre sites à potamot nouveaux n'est protégé.

Potamogeton praelongus Wulfen

Potamot allongé

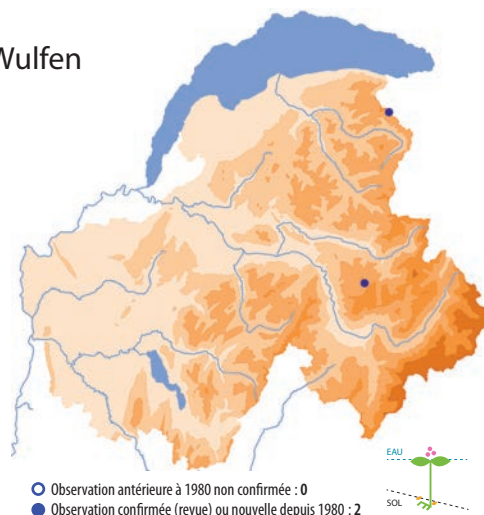
Famille des Potamogetonacées

DESCRIPTION

Plante aquatique à tige rameuse et flexueuse atteignant 2 m de long. Feuilles toutes submergées, d'une seule forme : étroites et lancéolées, atteignant 15 cm de long, en cœur à la base et demi-embrassantes, contractées en capuchon au sommet. Fleurs regroupées dans un épi court et compact au sommet d'un long pédoncule, épaissi seulement sous l'épi. Carpelles de 4 mm, ovoïdes, comprimés à carène aigu. Floraison juillet-août.

ÉCOLOGIE-HABITAT

Hydrophyte d'eaux calmes ou faiblement courantes, froides, pauvres en éléments minéraux et bien oxygénées. Le potamot allongé se rencontre dans les petits lacs de montagne à l'étage subalpin.



Statut de l'espèce

Protection régionale ;

UICN Rhône-Alpes : EN

Évaluation départementale : LD, TR, M1



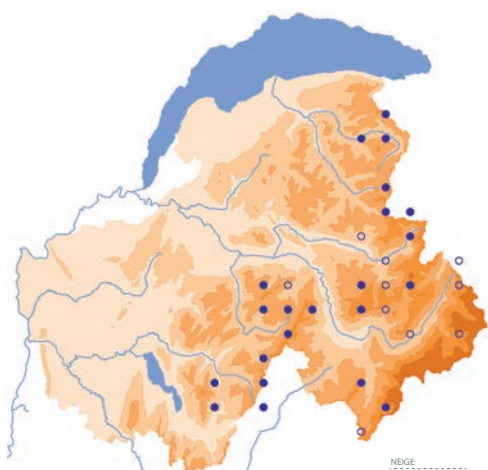
Franck LE DRIVANT

RÉPARTITION

Eurosibérienne et nord-américaine, cette espèce est limitée en France aux massifs montagneux : Vosges, Jura, Massif central, Pyrénées et Alpes, où partout elle est rare. Seuls les départements de la Haute-Savoie, des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes accueillent cette espèce dans les Alpes en France. En Haute-Savoie, ce potamot est noté dans seulement trois localités depuis 1906, année de sa découverte par Briquet, dans le Chablais à La Chapelle-d'Abondance et dans le Haut-Giffre à Magland et Araches-les-Carroz.

MENACES ET PRÉSERVATION

Espèce peu menacée dans deux des trois stations connues. L'une à Arvouin sur La Chapelle-d'Abondance est située dans un APPB. Le lac qui l'héberge est cependant alimenté entre autres par des eaux enrichies en nitrates issues d'un chalet d'alpage situé au-dessus. La seconde station dans le lac de Vernant sur Araches-les-Carroz a résisté à la surélévation artificielle du niveau du lac mais est menacée actuellement par un projet de retenue collinaire. Quant à la troisième station dans le lac de Flaine, l'espèce n'a pas été retrouvée malgré plusieurs recherches spécifiques, ce qui ne prouve pas pour autant sa disparition.



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 10
 ● Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 22



Statut de l'espèce

Évaluation départementale : -, AR, M1

Rare en général

Potentilla brauneana

Hoppe

Syn : *Potentilla dubia* (Crantz) Zimmeter

Potentille de Braun, Potentille douteuse

Famille des Rosacées

DESCRIPTION

Petite et très discrète plante vivace, haute de 2 à 5 cm, faiblement velue. Tige simple et uniflore, rarement à deux fleurs, couchée à la base puis redressée. Les feuilles à trois folioles obovales en coin, grossièrement dentées au sommet, sont glabres sur le dessus, faiblement velues sur les nervures en dessous. Les fleurs petites, de 1 cm de diamètre, sont jaunes. Floraison juillet-août.



ÉCOLOGIE-HABITAT

Cette potentille s'observe dans les pelouses rases, plus ou moins rocailleuses, en situation froide et fraîche et sur substrat calcaire. Très difficile à repérer non fleurie, elle est caractéristique des creux et combes à neige calcaires à arabette bleue, aux étages subalpin supérieur et alpin.

RÉPARTITION

Espèce des montagnes centre et sud-européennes, présente en France dans le Jura (très rare au Reculet dans l'Ain), dans les Alpes de la Haute-Savoie aux Alpes-Maritimes, et dans les Pyrénées. Dans notre département, cette petite potentille est rare dans le Chablais, en Bornes-Aravis et en Mont-Blanc-Aiguilles-Rouges, et dans ce secteur géographique plutôt siliceux, uniquement sur calcaire. Elle est moins rare dans le Haut-Giffre. Elle a été observée pour la première fois en 1848 par Fauconnet au Reposoir.

MENACES ET PRÉSERVATION

Protégées dans plusieurs réserves naturelles, cette plante est d'une manière générale assez peu menacée, ponctuellement et potentiellement en zone non protégée par des travaux qui pourraient détruire son habitat.

Potentilla frigida Vill.

Potentille des régions froides

Famille des Rosacées

DESCRIPTION

Potentille naine, vivace, de 2 à 10 cm de haut, assez fortement et longuement velue et un peu glanduleuse. Tige simple, courbée-ascendante portant de 1 à 3 fleurs. Les feuilles à 3 folioles ovales en coin, velues sur les deux faces, sont munies sur chaque côté de 2 à 4 dents profondes. Les fleurs petites, de 1 cm de diamètre, sont jaunes. Floraison juillet-août.

ÉCOLOGIE-HABITAT

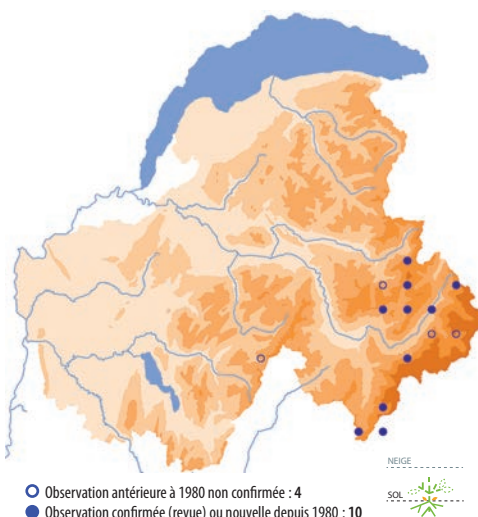
Espèce plutôt xérophile et de pleine lumière, en situation exposée, sur substrat acide. Cette petite potentille de haute altitude s'observe par touffes éparses, dans les pelouses plus ou moins rocailleuses à laîche courbée, sur les crêtes et les arêtes rocheuses, à l'étage alpin jusqu'à 3 400 m dans le massif du Mont-Blanc. Parmi toutes les récoltes et observations de cette espèce effectuées en Haute-Savoie, aucune n'est située en dessous de 2 450 m. La potentille des régions froides est l'espèce la plus « alpine » du département.

RÉPARTITION

Cette plante propre aux Pyrénées et aux Alpes, de la Haute-Savoie aux Alpes-Maritimes, est rare dans le département. Elle est très rare en Bornes-Aravis, avec une seule observation sur La Clusaz en 1857 et rare sur les plus hauts sommets gréseux du Haut-Giffre. Espèce par contre plus fréquente en Mont-Blanc-Aiguilles-Rouges où la première observation départementale de Bernet remonte à 1804.

MENACES ET PRÉSERVATION

La discrétion de cette potentielle, sa situation écologique en haute altitude et sa présence dans cinq réserves naturelles font d'elle une espèce non menacée.

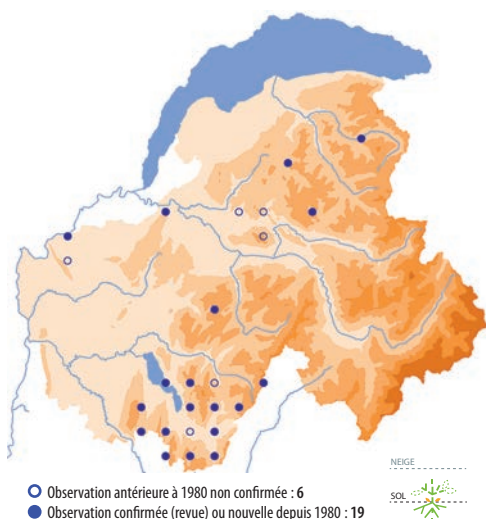


Statut de l'espèce

Évaluation départementale : LD, R, NM



Alexis MIKOLAJCZAK



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 6
● Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 19

Statut de l'espèce

Évaluation départementale : -, R, M1

Rare en Rhône-Alpes

Potentilla micrantha DC.

Potentille à petites fleurs

Famille des Rosacées

DESCRIPTION

Plante vivace de 5 à 15 cm de haut, velue-soyeuse à souche dépourvue de stolons contrairement à sa proche parente la potentille stérile. Tige très mince et courte, velue-hirsute, portant 1 à 3 fleurs longuement pédicellées ou quasiment sans tige et à pédicelle filiforme partant de la souche. Feuilles longuement pétiolées à 3 folioles ovales, munies de 7 à 11 dents aiguës de chaque côté. Fleurs blanches à 5 pétales non chevauchants sur les bords, entourées d'un calice rougeâtre à l'intérieur. Il est verdâtre chez la potentille stérile. Floraison de mars à mai.



ÉCOLOGIE-HABITAT

Potentille thermophile et xérophile, en situation ombragée à mi-ombragée, sur terrain plutôt calcaire. Elle se rencontre dans les chênaies mésophiles à charme, les chênaies buissonnantes rocailleuses, les taillis, les lisières de bois et plus rarement dans les pelouses sèches aux étages collinéen et montagnard.

RÉPARTITION

Il s'agit d'une espèce méditerranéenne, connue en France dans l'Est, le Sud-Est, le Centre, les Pyrénées, le Midi et la Corse. Elle est présente mais partout rare dans tous les départements de Rhône-Alpes. En Haute-Savoie, l'espèce est rare ou très rare dans le Chablais, le Vuache et le bassin lémanique. C'est seulement dans les Bauges et la partie méridionale de Bornes-Aravis que cette potentille est la plus fréquente et c'est dans cette région du département, à Doussard, que Perrier la découvre pour la première fois en 1861.

MENACES ET PRÉSERVATION

Potentille discrète et rare, non menacée sinon par l'altération ou la destruction de son habitat toujours possible en zone non protégée. Ce qui est le cas puisque aucune des stations connues actuellement n'est située dans un APPB ou dans une réserve naturelle.

Potentilla rupestris (L.) Soják

Syn : *Potentilla rupestris* L.

Potentille des rochers

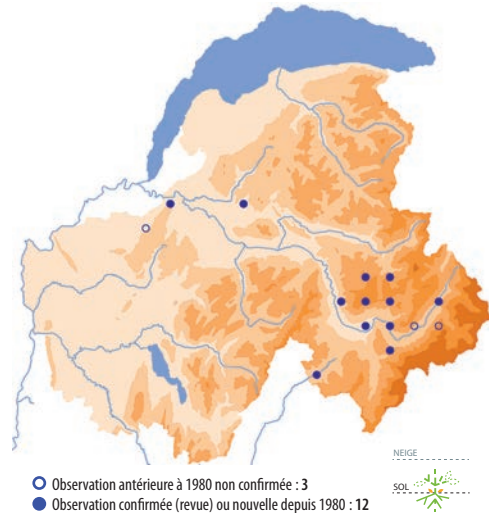
Famille des Rosacées

DESTRUCTION

Plante vivace, haute de 20 à 40 cm pubescente. Tige dressée, rougeâtre, rameuse et glanduleuse dans le haut. Les feuilles radicales longuement pétiolées, imparipennées, sont composées de 2 à 4 paires de folioles ovales-arrondies, dentées, espacées croissant en dimension de la base au sommet, les caulinaires pétiolées puis sessiles, trifoliées. Les fleurs blanches et assez grandes, jusqu'à 2 cm de diamètre, ont des pétales du double des sépales. Floraison de mai à juillet.



Jean-Charles VILLARET



Statut de l'espèce

Évaluation départementale : -, R, M1

Rare en Rhône-Alpes

ÉCOLOGIE-HABITAT

Espèce xérophile et thermophile en situation éclairée ou semi-ombragée et de substrat rocheux acide. Elle affectionne les pentes rocheuses thermophiles buissonnantes à géranium sanguin, de même que les pelouses rocheuses xérophiles à fétuque bigarrée. L'espèce s'observe parfois sur de vieux murs constitués de roches siliceuses ou se développe dans les arènes granitiques et sidérolithiques. Cette potentille est présente dans les étages montagnard et subalpin en Haute-Savoie.

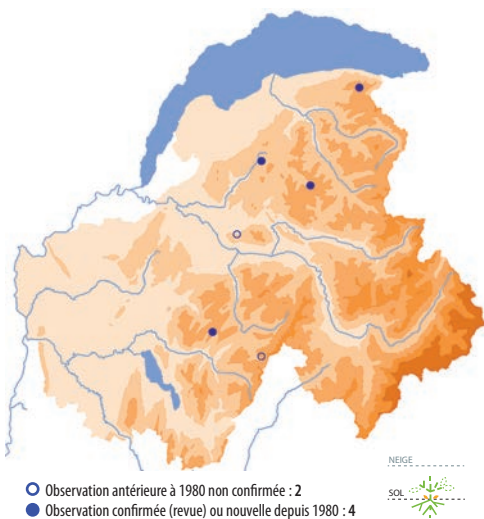
RÉPARTITION

Plante des montagnes européennes, observée dans toutes les montagnes de France et de Corse ainsi que dans tous les départements de Rhône-Alpes, où seule la Savoie compte une présence marquée, dans les vallées intra-alpines. La première observation de l'espèce en Haute-Savoie en 1776 par Haller dans le Salève constitue d'une des toutes premières observations botaniques départementales. L'espèce, très rare sur le sidérolithique de ce chaînon jurassien, est un peu moins rare dans

le petit massif gréseux chablaisien du mont de Vouan. Elle est par contre assez fréquente dans le sud-est du département au point de jonction du Haut-Giffre à Passy et du secteur granitique Mont-Blanc-Aiguilles-Rouges à Servoz, Les Houches, Chamonix et Saint-Gervais.

MENACES ET PRÉSERVATION

Pratiquement disparue du Salève, rare mais non menacée dans le mont Vouan, l'espèce, dont plusieurs stations sont incluses dans deux réserves naturelles (Passy et Aiguilles-Rouges), est quasiment non menacée, ou ponctuellement, dans le troisième secteur au sud-est du département.



Statut de l'espèce

Évaluation départementale : LD, TR, M2

ÉCOLOGIE-HABITAT

Espèce de situation chaude et éclairée à tendance nitrophile. Cette potentille s'observe dans les pelouses sèches à brome dressé, les lisières et pelouses buissonnantes à géranium sanguin, les pelouses plus ou moins rocheuses et le bord des chemins, aux étages montagnard et subalpin inférieur.

RÉPARTITION

Cette plante des montagnes européennes est en France présente dans le Jura et les Alpes, de la Haute-Savoie aux Alpes-de-Haute-Provence. Elle est rare dans les départements rhônalpins : l'Ain, l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie. Découverte dans ce département en 1889 par Briquet au col des Aravis, mais non retrouvée, cette rare espèce a été repointée depuis 2002 dans quatre communes du Chablais à Burdignin, Bernex et La Côte-d'Arbroz et en Bornes-Aravis à Entremont.

MENACES ET PRÉSERVATION

L'espèce n'est pas menacée *a priori* dans trois localités dont l'une située, dans la montagne du Lachat à Entremont, est la propriété du Conservatoire départemental. Par contre, la station de la Grangia à Burdignin est menacée par la fermeture du milieu et sa situation au voisinage d'habitations récentes...

Potentilla thuringiaca Link

Potentille de Thuringe

Famille des Rosacées

DESCRIPTION

Plante vivace, haute de 15 à 30 cm, à tiges ascendantes couvertes de poils étalés ainsi que les pétioles. Feuilles radicales longuement pétiolées de 6 à 7 folioles, obovales en coin, profondément dentées jusqu'à la base, les caulinaires à 5 folioles, plus courtement pétiolées. Fleurs jaunes de 1,5 à 2 cm de diamètre, en large panicule. Floraison juin-juillet.



GILLES PACHE

Primula lutea Vill.

Syn : *Primula auricula* auct.

Primevère auricule, Oreille d'ours

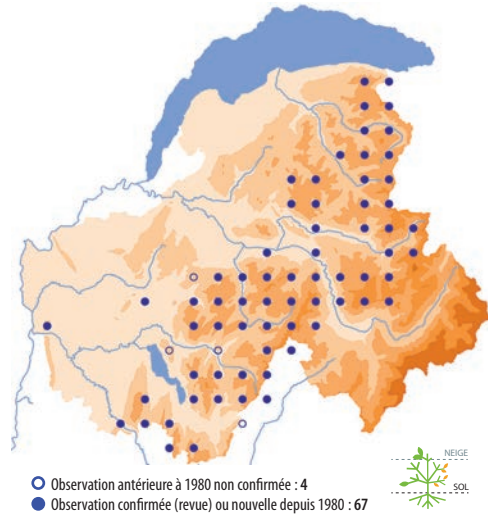
Famille des Primulacées

DESCRIPTION

Très belle primevère, haute de 5 à 20 cm, qui forme des touffes dans les rochers et dont les fleurs d'un jaune lumineux se repèrent de loin. Les feuilles en rosette basale sont obovales ou oblongues, charnues, entières, vert-glaucue, couvertes d'une cire farineuse. Fleurs jaunes à gorge blanche en ombelle unilatérale, portées par une hampe plus haute que les feuilles. Floraison mai-juin.



Thomas LEGRAND



Statut de l'espèce

Protection nationale annexe 1 ;

UICN Rhône-Alpes : LC

Évaluation départementale : -, AC, NM

ÉCOLOGIE-HABITAT

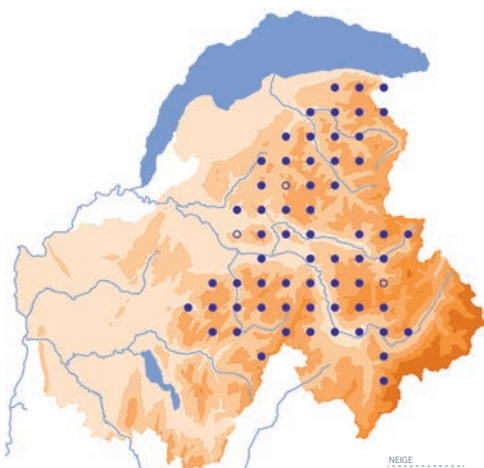
Cette espèce des fissures de rochers calcaires se développe dans les parois rocheuses exposées au soleil avec la potentille à tiges courtes ou ombragées et fraîches en compagnie de la délicate fougère *Cystopteris fragilis*. Cette primevère est plus rare dans les pelouses rocheuses avec la gentiane de Clusius ou la laïche ferme. Les pentes rocheuses exposées au nord et les gorges profondes permettent à cette fleur alpine qui atteint 2 700 m aux Dents Blanches de descendre dans l'étage collinéen comme dans les chaînons jurassiens au pont de Dingy-Saint-Clair en Bornes-Aravis.

RÉPARTITION

Primevère répandue dans les montagnes du sud et du centre de l'Europe. En France, l'espèce est présente dans le Jura et les Alpes et dans tous les départements rhônalpins. Observée pour la première fois en Haute-Savoie en 1839 par Fauconnet dans les Bornes, la primevère auricule est fréquente sur l'ensemble des hautes montagnes calcaires du département. Elle est par contre très rare dans les chaînons jurassiens.

MENACES ET PRÉSERVATION

Les stations rocheuses et souvent difficilement accessibles mettent à l'abri la primevère, protégée par plusieurs réserves naturelles, APPB ou sites Natura 2000. Cependant, cette belle fleur de rocaïlle peut être menacée par des prélèvements, par la pratique de l'escalade, voire la destruction éventuelle de son habitat par des travaux d'aménagement. Toutefois, la forte présence de l'espèce en Haute-Savoie est le garant de sa survie sur le long terme.



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 3
- Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 61



Statut de l'espèce

Évaluation départementale : -, AC, NM

Uniquement en 74 en France

Pteroselinum austriacum

(Jacq.) Reichenb

Syn : *Peucedanum austriacum* (Jacq.) W.D.J. Koch

Peucedan d'Autriche

Famille des Apiacées

DESCRIPTION

Plante vivace, entièrement glabre, de 50 à 80 cm de haut, à tige pleine sillonnée-cannelée. Les feuilles vertes et brillantes de forme triangulaire sont 3 à 4 fois découpées jusqu'à la base, les divisions ultimes en lobes lancéolés aigus. Les fleurs blanches sont disposées en ombelles de 15 à 20 rayons inégaux, entourés à la base de bractées rabattues sur la tige, membraneuses au bord. Elles produisent des fruits de 8 à 10 mm, aplatis, ailés. Floraison juillet-août.

ÉCOLOGIE-HABITAT

Espèce de pleine lumière et de situation xérophile sur substrat calcaire. Le peucedan d'Autriche affectionne les pelouses rocheuses à séslerie et les prairies rocailleuses à *Laserpitium siler*, les pierriers stabilisés et les rocailles sur des pentes exposées au sud, dans les étages montagnard et subalpin inférieur.

RÉPARTITION

Cette apiacée des montagnes sud-européennes (Alpes, Balkans et Carpates) est en France propre au département de la Haute-Savoie. Dans ce département, l'espèce, observée pour la première fois par Roux en 1795 à Servoz, est fréquente dans les hautes montagnes calcaires sauf dans les Bauges. Elle est par contre localisée dans le sud-est aux Houches à Servoz et Saint-Gervais dans le secteur granitique Mont-Blanc-Aiguilles-Rouges.

MENACES ET PRÉSERVATION

Fréquente et abondante en Haute-Savoie, cette apiacée protégée dans une réserve naturelle et un APPB n'est nullement menacée de disparition. Par contre, en zone non protégée, l'espèce n'est pas à l'abri d'éventuelles destructions de son habitat par nécessité de travaux.



Gilles PACHE

Ptychotis saxifraga (L.) Loret & Barrandon

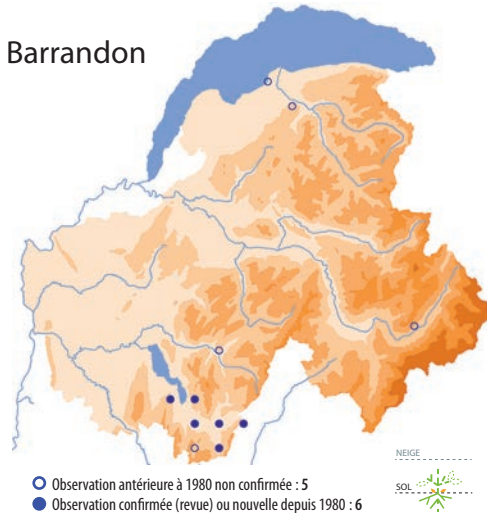
Syn : *Ptychotis heterophylla* W.D.J. Koch

Ptychotis saxifrage

Famille des Apiacées

DESCRIPTION

Apiacée bisannuelle de 30 à 60 cm de haut, glabre, à souche prolongée dans le sol par une racine pivotante. Tige dressée, rameuse. Feuilles dimorphes : les inférieures divisées jusqu'à la base en 5 à 7 segments ovales incisés-lobés, les supérieures découpées en fines lanières de 1 mm. Fleurs blanches en ombelles penchées avant la floraison, 5 à 12 rayons minces, généralement dépourvues de bractées à la base. Le fruit est cylindrique et glabre, long de 3 mm et pourvu de 10 côtés. Floraison juillet-août.



Statut de l'espèce

Évaluation départementale : -, R, M1

Rare en Rhône-Alpes



Rémi VAN ES

ÉCOLOGIE-HABITAT

Espèce xérophile, de pleine lumière ou de mi-ombre, sur substrat calcaire pierreux. Cette apiacée affectionne les pierriers et éboulis fins thermophiles à *Stipa calamagrostis*, les terrasses pierreuses au bord des rivières ou les alluvions graveleuses récentes. L'espèce s'observe aussi dans les gravières en cours d'exploitation et plus rarement en pelouse rocheuse, aux étages collinéen et montagnard jusqu'à 1 200 m.

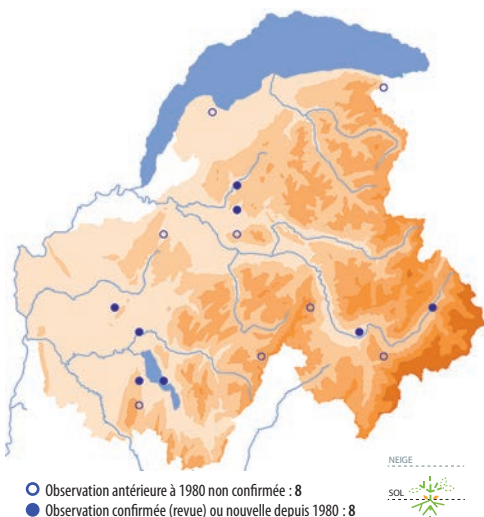
RÉPARTITION

Sud-ouest-européenne, cette apiacée est notée en France dans l'Est, au Nord jusque dans la Haute-Marne, le Sud-Est et le Midi. En Rhône-Alpes, l'espèce est assez fréquente dans la Drôme et l'Ardèche. Elle est rare ou inexistante dans les autres départements. En Haute-Savoie, l'espèce n'a pas été retrouvée

au nord, dans la région de Thonon-les-Bains où elle fut découverte en 1805 par Perrot puis réobservée en 1861, pas plus qu'à Chamonix où cette apiacée est notée en 1861. Par contre, elle est toujours présente et assez fréquente à l'extrémité sud, dans la cluse du lac d'Annecy et sur toutes les premières pentes des reliefs (Bornes et Bauges) qui la dominent.

MENACES ET PRÉSERVATION

L'espèce, à retrouver dans la région de Thonon-les-Bains, est faiblement menacée dans son aire de présence actuelle. Les menaces potentielles qui pourraient affecter l'espèce sont représentées par l'extraction de matériaux (éboulis), l'extension de zones urbaines ou industrielles empiétant sur des stations de l'apiacée, voire l'épandage d'herbicides.



Statut de l'espèce

Protection régionale ;
UICN Rhône-Alpes : LC

Évaluation départementale : -, R, M2

ÉCOLOGIE-HABITAT

Pyrole à tendance xérophile, se développant à l'ombre des forêts, sur sols humifères acidifiés : pessières moussues, pinèdes xérophiles de pin sylvestre, dans les étages collinéen et montagnard jusqu'à 1 320 m à Chamonix.

RÉPARTITION

Eurosibérienne et nord-américaine, présente en France sur les reliefs du Massif central, des Pyrénées, du Jura et des Alpes. Dans la région Rhône-Alpes, cette pyrole rare est observée dans la plupart des départements, sauf le Rhône et l'Ardèche. En Haute-Savoie, cette pyrole découverte en 1851 « au bois de Joux » à Passy par Payot, sera observée par la suite dans une dizaine de localités réparties sur l'ensemble des hautes montagnes du département et dans les chaînons jurassiens. Après 1980, l'espèce est réobservée ou découverte dans approximativement autant de localités qu'autrefois.

La pyrole à fleurs verdâtres a disparu vers 1978 de la pinède sur dune du domaine de Guidou, au bord du lac Léman, seule station connue à basse altitude dans le bassin lémanique.

MENACES ET PRÉSERVATION

Cette rare pyrole, théoriquement peu menacée en raison de son écologie forestière, l'est cependant par la destruction éventuelle de son habitat par exploitation forestière, travaux, etc., d'autant plus que seules deux localités sont protégées par réserve naturelle ou APPB. Une station a disparu depuis sa découverte par la construction d'une résidence dans le bois qui l'hébergeait. Cependant, la plus importante station départementale à Chamonix devrait prochainement faire l'objet d'un classement par APPB.

Pyrola chlorantha Sw.

Pyrole à fleurs verdâtres

Famille des Éricacées (Pyrolacées)

DESCRIPTION

Plante vivace et glabre à tige de 10 à 20 cm de haut, munie de quelques écailles. Les feuilles regroupées en rosette basilaire ont un pétiole plus long que le limbe qui est arrondi, petit, 2 cm maximum de diamètre, d'un vert sombre. Fleurs au nombre de 4 à 10, en grappe lâche et courte, verdâtres et en cloche, à style courbé plus long que les pétales. Floraison de juin à août.



Jean-Charles VILLARET

Pyrola media Sw.

Pyrole moyenne

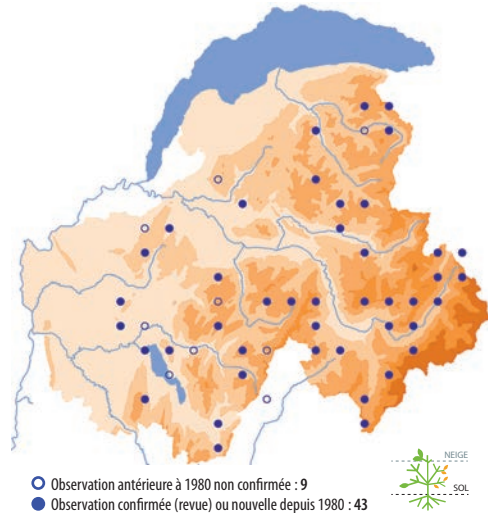
Famille des Éricacées (Pyrolacées)

DESCRIPTION

Plante vivace et glabre, à tige de 15 à 20 cm de haut, dépourvue de feuilles, seulement munie d'écaillés. Les feuilles regroupées en rosette basilaire ont un pétiole généralement plus court que le limbe arrondi, entier, de 3 à 5 cm de diamètre. Fleurs au nombre de 8 à 15 en grappe lâche, blanches, en cloche, à style droit et oblique de 4 à 5 mm de long, dépassant les pétales. Floraison juin-juillet.



Denis JORDAN



Statut de l'espèce

Protection régionale ;

UICN Rhône-Alpes : LC

Évaluation départementale : -, AR, M1

ÉCOLOGIE-HABITAT

Pyrole se développant à l'ombre des forêts, en situation fraîche et sur sols humifères-acidifiés : forêts résineuses ou feuillues, généralement parmi les myrtilles ou dans les landes subalpines à rhododendron, de l'étage montagnard au subalpin, jusqu'à 1 950 m à Chamonix.

RÉPARTITION

Eurosibérienne, localisée en France dans l'Est, du Jura au département des Hautes-Alpes. En région Rhône-Alpes, l'espèce est rare dans la Drôme, l'Isère et l'Ain. Elle est plus fréquente dans les deux départements savoyards. En Haute-Savoie, quatre-vingt-huit stations ont été recensées depuis 1975 dans trente-six communes situées dans les hautes montagnes calcaires, dans le secteur granitique Mont-Blanc-Aiguilles-Rouges et dans les chaînons jurassiens, où l'espèce est rare.

MENACES ET PRÉSERVATION

Cette pyrole, dont de nombreuses localités sont intégrées dans des sites protégés ou regroupées au sein du réseau Natura 2000, est faiblement menacée. Des travaux forestiers ou d'aménagement en montagne réalisés dans les landes à rhododendron peuvent occasionner une destruction de stations connues ou inconnues de cette pyrole.



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 5
- Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 3

Statut de l'espèce

Évaluation départementale : LD, TR, M3

Ranunculus aquatilis L.

Renoncule aquatique

Famille des Renonculacées

DESCRIPTION

Renoncule vivace, pouvant atteindre dans l'eau 1,50 m, voire 2 m de long, à tige épaisse, creuse à l'intérieur. Feuilles normalement de deux sortes : les supérieures, flottantes, divisées en 3 à 5 lobes dentés, les submergées découpées en de nombreuses lanières filiformes formant un pinceau lorsqu'on les retire de l'eau (en Haute-Savoie, l'espèce est dépourvue de feuilles flottantes). Les fleurs blanches sont grandes, elles dépassent 2 cm de diamètre. Elles sont portées par un pédoncule égal ou guère plus long que la feuille et produisent sur un réceptacle hérissé de nombreux petits akènes glabres ou velus. Floraison de mai à août.



ÉCOLOGIE-HABITAT

Plante aquatique submergée, sauf les fleurs, des eaux calmes, riches en éléments nutritifs, mais pauvres en calcaire. On la rencontre dans les étangs et les petits lacs, comme dans de petites mares en tourbières ou dans les fossés remplis d'eau, dans les étages collinéen et montagnard inférieur.

RÉPARTITION

Espèce subcosmopolite, répandue mais rare dans toute la France. Elle est rare ou très rare, sauf dans la Dombes de l'Ain, en Rhône-Alpes. Renoncule indiquée dans sept localités dispersées dans les régions basses de Haute-Savoie, entre 1851, découverte par Bouvier à Annecy, et 1973. Depuis 1980, cette renoncule a été redécouverte à Annecy et découverte dans deux marais de la commune d'Arbusigny, sur le plateau des Bornes, et à Cusy dans le bassin rhodanien.

MENACES ET PRÉSERVATION

Renoncule menacée à Arbusigny en raison de la présence de deux petites populations vulnérables malgré la protection communale des tourbières qui l'hébergent. Une surveillance annuelle des deux localités s'impose si l'on souhaite conserver cette plante en Haute-Savoie. Le statut des deux autres localités nous est actuellement inconnu.

Ranunculus lingua L.

Grande Douve, Renoncule langue

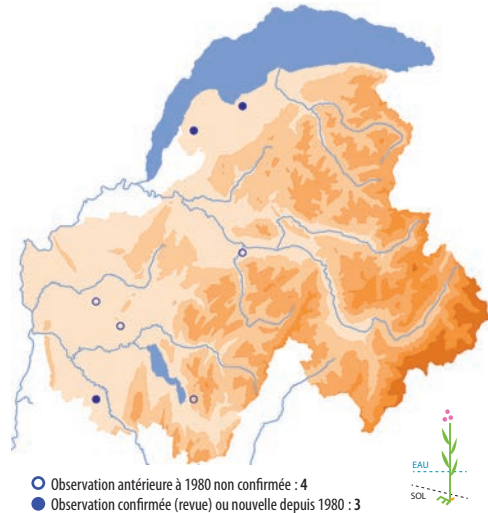
Famille des Renonculacées

DESCRIPTION

Grande renoncule vivace, glabre ou velue dans le haut, atteignant 120 cm de haut, à souche stolonifère produisant des rosettes stériles ou développant une tige dressée, creuse et ramifiée. Les feuilles, originales pour le genre, sont très longues, lancéolées-linéaires pour les caulinaires, courtes, ovales en cœur, pour les inférieures submergées. Fleurs jaunes de 3 à 4 cm de diamètre, longuement pédonculées. Floraison de juin à août.



GILLES PACIE



Statut de l'espèce

Protection nationale annexe 1 ;

UICN Rhône-Alpes : EN

Évaluation départementale : LD, TR, M3

En régression

ÉCOLOGIE-HABITAT

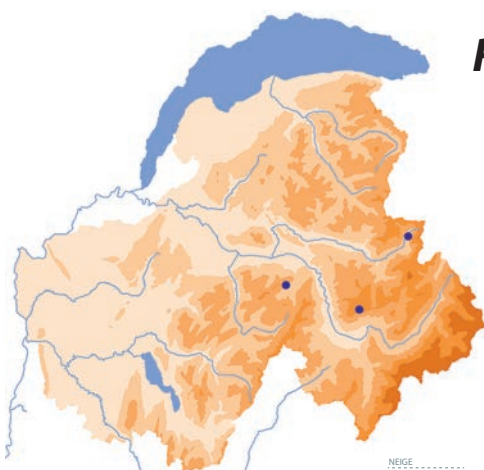
Plante hygrophile de situation très humide à détrempée. La grande douve s'observe dans les marais à grandes laïches, les phragmitaies inondées, au bord des étangs, plus rarement dans les fossés remplis d'eau. Elle est propre à l'étage collinéen.

RÉPARTITION

Eurasiatique, présente sur l'ensemble de la France mais partout en régression et devenue rare, y compris dans la région Rhône-Alpes, où cette belle renoncule, absente de la Drôme et du Rhône, est moins rare dans l'Ardèche et le département de l'Ain, notamment dans la Dombes. L'avant-pays de la Haute-Savoie n'échappe pas à cette raréfaction : sept localités observées entre 1851 et 1969, toutes disparues et trois nouvelles depuis 1975 à Margencel, Loisin et Marigny-Saint-Marcel.

MENACES ET PRÉSERVATION

Espèce très vulnérable et fortement menacée par l'absence de gestion, l'assèchement naturel souvent consécutif à la non-gestion, voire la destruction de son habitat pour des besoins économiques. Des trois stations actuelles, une est protégée par APPB et les deux autres inscrites dans le réseau Natura 2000. Leur gestion, indispensable pour cette remarquable plante, a débuté tout récemment.



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 0
 ● Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 3



Statut de l'espèce

UICN Rhône-Alpes : EN

Évaluation départementale : LD, TR, M1

Ranunculus parnassifolius L.

subsp. *Heterocarpus* P. Küpfer

Renoncule à feuilles de parnassie

Famille des Renonculacées

DESCRIPTION

Petite plante vivace, à racine fibreuse qui forme des touffes, à tige de 5 à 15 cm de haut, velue, courbée-ascendante à une ou plusieurs fleurs. Les feuilles velues en bordure et au-dessus deviennent progressivement glabres. Les radicales sont ovales en cœur, entières et nervées, les caulinaires ovales-lancéolées embrassent la tige. Les fleurs de 2 à 2,5 cm de large sont blanches, parfois rougeâtres, leurs sépales sont velus. Floraison juillet-août.



Jean-Charles VILLARET

ÉCOLOGIE-HABITAT

Cette espèce de haute altitude recherche les situations éclairées à tendance hygrophile et les substrats rocaillieux calcaires. Elle colonise les éboulis, les pierriers et les débris de roche argilo-schisteux à l'étage alpin.

RÉPARTITION

La répartition de cette belle renoncule est limitée aux Alpes et aux Pyrénées. Dans les Alpes, l'espèce s'observe dans tous les départements alpins mais partout l'espèce est rare comme en Haute-Savoie. Dans ce département, la renoncule à feuilles de parnassie s'observe sur deux secteurs géographiques, d'une part en Bornes-Aravis, à la Tête du Château sur Le Reposoir où l'espèce, découverte par Rapin en 1825, persiste de nos jours, et d'autre part sur deux points opposés dans le Haut-Giffre.

MENACES ET PRÉSERVATION

Malgré la rareté de l'espèce et les faibles effectifs, cette renoncule, qui persiste depuis bientôt deux siècles dans les Aravis, est peu menacée (réchauffement climatique ?) dans le Haut-Giffre où l'une des deux localités se situe dans la réserve naturelle de Sixt-Passy.

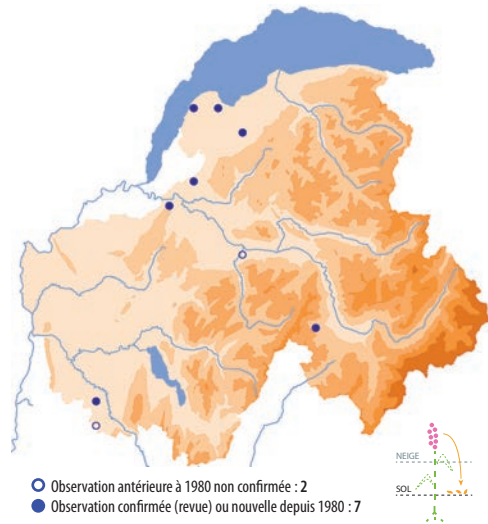
Ranunculus sardous Crantz

Renoncule sarde

Famille des Renonculacées

DESCRIPTION

Plante bisannuelle de 15 à 35 cm de haut, velue, à tige dressée, rameuse, non renflée en bulbe à la base. Feuilles découpées en 3 segments incisés-dentés, le médian pétiolubé. Pédoncule floral sillonné sous la fleur. Fleurs jaunes de 15 à 25 mm de diamètre, bordées de sépales velus, rabattus sur le pédoncule floral. Ressemble beaucoup à *Ranunculus bulbosus*, une plante vivace dont la base de la tige est typiquement renflée en bulbe. Floraison de mai à juillet.



Statut de l'espèce

Évaluation départementale : LD, R, M3



Dennis JORDAN

ÉCOLOGIE-HABITAT

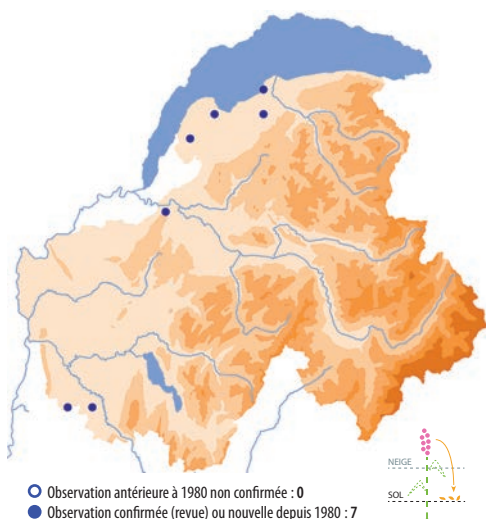
Espèce mésophile à hygrophile, thermophile et de pleine lumière, de milieux à faible recouvrement végétal sur sols argileux. Cette renoncule affectionne les champs argileux humides, les rives d'étangs et des mares. Elle s'observe aussi dans les prés humides et les pelouses mésophiles pâturées. Toutes les stations connues sont situées dans l'étage collinéen.

RÉPARTITION

Méditerranéenne, répandue dans presque toute la France et en Corse, rare ou très rare en Rhône-Alpes sauf dans l'Ain, dans la Dombes. Connue depuis 1821 en Haute-Savoie, répertoriée au Petit Salève par Candolle, cette renoncule est à ce jour notée dans dix communes des bassins lémanique et rhodanien ainsi que dans la vallée de l'Arve.

MENACES ET PRÉSERVATION

En raison de son écologie en milieu anthropisé – champs cultivés, prairies, pâturages... –, cette renoncule est assez fortement menacée par l'agriculture qui emploie engrais et désherbants chimiques et le besoin en terre à construire. Une station est située dans un site appartenant au Conservatoire du littoral.



- Observation antérieure à 1980 non confirmée : 0
- Observation confirmée (revue) ou nouvelle depuis 1980 : 7

Statut de l'espèce

Protection régionale ;
UICN Rhône-Alpes : LC

Évaluation départementale : LD, R, M2

ÉCOLOGIE-HABITAT

Espèce de pleine lumière, hygrophile et nitrophile. On la rencontre dans les flaques, les petites mares, les fossés ou sur les rives des lacs et des étangs dont les eaux sont enrichies en nitrates. Elle s'observe à l'étage collinéen.

RÉPARTITION

Eurasiatique, présente dans une grande partie de la France mais rare dans le Midi. En Rhône-Alpes, elle est rare dans les deux départements savoyards, le Rhône et l'Ardèche, mais assez fréquente dans la Loire et l'Ain. En Haute-Savoie, la renoncule scélérate a été observée deux fois entre 1865, année de sa découverte par Puget à Douvaine, et 1882 à Étrembières. Depuis 1977, année de sa redécouverte à Douvaine par D. Jordan, la renoncule scélérate a été observée sur huit communes, et neuf stations dispersées dans les bassins lémanique et rhodanien.

MENACES ET PRÉSERVATION

Cette renoncule est menacée par le comblement des mares, des étangs et autres lieux aquatiques qui l'accueillent. C'est aussi une espèce à éclipse qui n'est pas régulière dans son biotope. Cependant, sept stations sur les neuf bénéficient d'une protection par APPB, réserve naturelle ou sont incluses dans un site du Conservatoire du littoral. Une station a disparu depuis sa redécouverte (Douvaine).

Ranunculus sceleratus L.

subsp. *sceleratus*

Renoncule scélérate

Famille des Renonculacées

DESCRIPTION

Plante annuelle ou bisannuelle de 10 à 60 cm de haut, à tige dressée, creuse, ramifiée, glabre ou velue. Les feuilles basales longuement pétiolées et les caulinaires supérieures sessiles sont découpées en 3 à 5 segments eux-mêmes divisés. Elles sont très brillantes. Les fleurs très petites et d'un jaune clair produisent de 50 à 100 akènes, disposés sur un réceptacle de forme ovoïde. Floraison de mai à septembre.



Gilles PAKIE

Ranunculus trichophyllus Chaix

subsp. *eradicatus* (Laest.) Cook

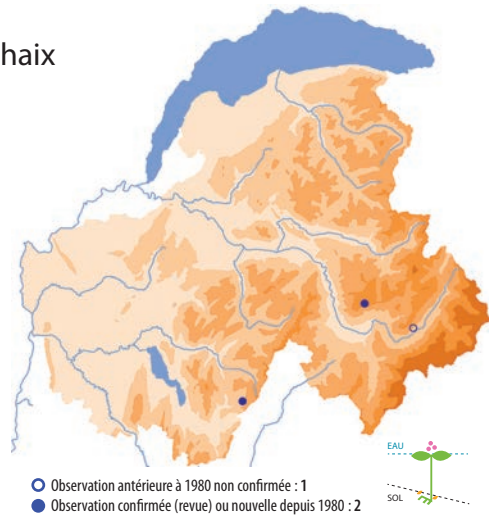
Syn : *Ranunculus lutulentus* Perrier & Songeon,
Ranunculus confervoides (Fr.) Fr.

Renoncule déracinée

Famille des Renonculacées

DESCRIPTION

Renoncule vivace, grêle et très délicate dans toutes ses parties comparativement à la sous-espèce *trichophyllus* qui est une plante commune. Ses tiges filiformes, normalement submergées, atteignent 1 m. Elles sont couchées sur la vase et s'enracinent à tous les nœuds. Les feuilles sont toutes découpées en lanières très fines (comme des cheveux). Les fleurs blanches, de 6 à 8 mm de large, produisent de 5 à 15 akènes glabres. Floraison juillet-août.



Statut de l'espèce

UICN Rhône-Alpes : VU

Évaluation départementale : LD, TR, NM



Jean-Charles VILLARET

ÉCOLOGIE-HABITAT

Plante aquatique submergée, rarement en situation exondée, des eaux froides, légèrement basiques, pauvres en éléments nutritifs. Elle prospère dans les petits lacs de montagne, de l'étage montagnard supérieur à la base de l'étage alpin.

RÉPARTITION

Arctico-alpine, cette petite renoncule est présente en France dans les Pyrénées et les Alpes, de la Haute-Savoie aux Alpes-Maritimes. Observée en Haute-Savoie à Chamonix, découverte en 1861 par V. Payot, l'espèce n'y a jamais été revue. Cette renoncule, retrouvée en 1986 au lac du Charvin dans les Aravis où elle était déjà signalée en 1870, a été découverte dans le Haut-Giffre, dans une mare du désert de Platé, en 2002 par B. Bal.

MENACES ET PRÉSERVATION

Non retrouvée à Chamonix, peut-être à la suite de l'eutrophisation des eaux qui l'abritaient, cette renoncule, actuellement connue de deux localités dont l'une située dans la réserve naturelle de Sixt-Passy, n'est pas menacée dans le lac du Charvin.